

PRÉSIDENTIELLE 2019:
Appel des cinq candidats à voter en masse en signe de «riposte» à la résolution du Parlement européen

P. 3

M.RABEHI À DJELFA:
Appel à la population pour participer massivement à la présidentielle du 12 décembre

P. 24

ALGÉRIE-ONU
Signature du Cadre de coopération stratégique révisé (2019-2021) entre l'Algérie et le Système de l'ONU

P. 24

VAGUE DE PROTESTATIONS CONTRE LA RESOLUTION DU PARLEMENT EUROPEEN

LES AFFAIRES INTERNES DE L'ALGÉRIE NE REGARDENT QUE SES ENFANTS

La résolution du Parlement européen sur la situation politique de l'Algérie et les supposées atteintes aux droits de l'homme continue d'alimenter un courant de réprobation tant au niveau interne qu'à l'échelle internationale. Au regard de l'ampleur du front de refus d'une telle ingérence, manigancée à proximité d'une échéance électorale décisive pour le devenir de l'Algérie, le moins que l'on puisse en déduire est qu'elle a servi à cimenter encore plus la croyance, déjà établie chez les Algériens, que les affaires internes de leur pays ne regardent nulle autre partie qu'eux-mêmes.

P. 3

DKnews



LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE, M.BELDJOUÏ :

« Réception de plus de 160.000 logements AADL en 2020 »

P. 6

«L'Algérie appelée à développer le domaine de l'intelligence artificielle "le plus vite possible"», (Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique)

P. 6

EXPORTATION DE CIMENT :

Plus de 51 millions de dollars sur les neuf premiers mois de 2019

P. 7

SANTÉ

CANCER DE LA PROSTATE :

Le stress est un facteur déclenchant

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (12^E JOURNÉE) :

LE CHABAB RESTE LEADER

Le CRB a conservé le leadership de la Ligue 1 algérienne de football grâce au précieux nul (2-2) qu'il a ramené de son déplacement chez le MCA, en match derby disputé samedi après-midi au stade Omar-Hamadi de Bologhine pour le compte de la 12^e journée.

P. 21



INTERNET :

Algérie Télécom baisse les prix sur ses offres de 4 et 8 Mbps

P. 2

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Identification du troisième terroriste abattu en novembre à Tipasa

P. 24

BUREAU INTERNATIONAL DES EXPOSITIONS L'Algérie réélue membre de la commission d'administration et du budget

L'Algérie a été réélue par acclamation pour un second mandat de deux ans en qualité de membre de la Commission d'administration et du budget du Bureau international des expositions (BIE), à l'occasion de la 166ème Assemblée générale de ce Bureau qui s'est tenue à Paris. Le BIE est une organisation intergouvernementale chargée de superviser et de réglementer toutes les expositions internationales. La réélection de l'Algérie au sein de cette organisation représente une réelle opportunité pour renforcer la présence des entreprises algériennes dans les expositions qui seront organisées, en vue de faire valoir les opportunités d'investissement et d'affaires existantes dans notre pays ainsi que pour promouvoir les exportations algériennes.

CYBERPARC DE SIDI ABDALLAH Atelier de formation régional de l'UIT sur la "gestion du spectre"



L'Algérie abrite jusqu'au 5 décembre, un atelier de formation régional de l'Union internationale des télécommunications (UIT) sur la "Gestion du spectre : planification stratégique et politiques pour l'innovation en matière de télécommunications" dans la zone arabe. Organisé par l'Agence nationale des fréquences

(ANF), cet atelier qui se tient au niveau du Cyberparc de Sidi Abdallah (Alger), vise à "présenter des approches sur les cadres nationaux et internationaux dans lesquels s'élaborent les politiques relatives à la gestion et à la planification du spectre ainsi que les tendances et les initiatives de réforme ayant impacté ces politiques outre les objectifs et les principes orientant les décisions s'y rapportant, en sus des outils utilisés pour la collecte et l'évaluation des données permettant l'élaboration des dites politiques".

IF D'ALGER Exposition de Emeline Laurens

L'Institut français d'Alger, organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 25 décembre, une exposition de photos de l'artiste-photographe, Emeline Laurens, intitulée «photographier la rue en Algérie». Le vernissage est prévu ce soir à partir de 18h en présence de l'artiste.



DEMAIN AU CIC Cérémonie de remise du 1^{er} trophée du tourisme



Le Centre Trade Center Algiers, organise demain mardi 3 décembre, au Centre international des conférences Abdelatif-Rehal (CIC), la première édition du trophée du tourisme. Le trophée récompensera les meilleurs hôtels en Algérie, la meilleure vidéo promotionnelle de l'Algérie ainsi que la meilleure innovation digitale dans le secteur du tourisme.

DGSN Récupération de 746 véhicules volés en dix mois

Les services de police ont récupéré, durant les dix premiers mois de l'année en cours, 746 véhicules volés dont des véhicules recherchés par Interpol, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).



HÔTEL EL-AURASSI Conférence sur la stratégie de développement du secteur pharmaceutique

Le Conseil de l'Ordre des pharmaciens d'Alger, organise aujourd'hui à l'hôtel El Aurassi, une conférence internationale sur la stratégie de développement du secteur pharmaceutique.



BECHAR 1^{er} Salon dédié aux petites entreprises

La première édition du Salon régional dédié aux petites entreprises créées dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), se tiendra aujourd'hui, à la salle omnisports de Bechar.



UMMTO Colloque sur l'influence de l'immigration

Le département de français de l'université Mouloud-Mammeri (UMMTO), organise aujourd'hui, un colloque national sous thème «Migration et langues entre passages et brassages, et perspectives alter linguistiques».

SALLE IBN ZAYDOUN "La reine des neiges 2" en exclusivité

L'Office Riadh El Feth (OREF), organise demain mardi 3 décembre et en exclusivité à la salle Ibn Zaydoun, la projection du film d'animation "La reine des neiges 2".



ALGÉRIE TÉLÉCOM Baisse des prix sur les offres de 4 et 8 Mbps



L'opérateur public Algérie Télécom (AT) a dévoilé sa nouvelle tarification relative à ses offres ADSL et Idoom Fibre, applicable depuis hier et destinée aux abonnés ayant un débit de 4 Mbps et 8 Mbps, indique l'opérateur dans un communiqué. "Désormais, le nouveau tarif du débit 4 Mbps est de 2.599 DA par mois au lieu de 3.200 DA alors que le tarif du débit 8 Mbps est proposé au prix de 3.599 DA par mois au lieu de 5.000 DA, et ce à compter du 1 décembre 2019", précise la même source. Concernant les abonnés actuels, les nouveaux tarifs leur seront appliqués lors du prochain rechargement, ajoute-t-on, affirmant, que "ces nouvelles dispositions tarifaires traduisent la volonté d'AT de satisfaire au mieux ses clients et surtout démontre qu'elle est toujours à l'écoute de leur attentes".

TIZI-OUZOU 26 cas de VIH enregistrés en 2019



Les Centres de dépistage du VIH dans la wilaya de Tizi-Ouzou, ont enregistré 26 nouveaux cas «confirmés» de Sida au cours de l'année 2019. Parmi ces nouveaux cas, 25 sont actuellement pris en charge au niveau du service des maladies infectieuses du CHU Mohamed-Nedir. Il s'agit de 18 hommes, 06 femmes et un nourrisson de 11 mois et un perdu de vue. Le nombre de nouveaux cas enregistré dans la wilaya a quadruplé par rapport à l'année précédente, a indiqué le Dr Idir Oulamara de la direction de la santé de la wilaya.

TNA Un groupe d'enfants en visite dans les locaux

A l'occasion de la célébration de la Journée maghrébine des personnes handicapées, le Théâtre national algérien, a reçu hier, la visite d'un groupe d'enfants du Centre psychopédagogique pour enfants inadaptés mentalement de Hydra (Alger). Les jeunes pensionnaires du Centre ont pris part à une opérette intitulée «le drapeau», ainsi qu'à un spectacle de danse égyptienne, maghrébine et à un spectacle de magie et de clown.



PARC NATIONAL DU DJURDJURA Campagne de plantation de cèdres de l'Atlas

Sous le thème «Un arbre pour chaque citoyen» et dans le cadre du programme national de plantation coïncidant avec la célébration de la journée internationale de la montagne (11 décembre), le Parc national du Djurdjura (secteur de Tirourda), en collaboration avec la conservation des forêts de Bouira et les associations civisme, tourisme de Tala Rana et Thazemurt de Takerboust, ont organisé les 29 et 30 novembre une campagne de plantation de 400 sujets de cèdre de l'Atlas, clôturée par une action de dépollution du périmètre planté.

PRÉSIDENTIELLE 2019 :

Appel des cinq candidats à voter en masse en signe de « riposte » à la résolution du Parlement européen

La presse nationale parue hier a repris l'appel des cinq candidats à la magistrature suprême de participer en masse à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain en signe de « riposte » à la résolution du Parlement européen qui a tenté de s'immiscer dans les affaires internes du pays.

Les quotidiens nationaux ont également consacré une large couverture et des commentaires aux marches populaires organisées à travers les différentes wilayas du pays pour dénoncer la résolution du Parlement et exprimer leur soutien à l'élection présidentielle et leur union autour de l'Armée nationale populaire (ANP) et des autres corps de sécurité.

Sous le titre « Le rejet de l'ingérence domine le discours des candidats », le quotidien Le Jour d'Algérie a relevé que « la résolution du Parlement européen sur la situation en Algérie a été saisie par les cinq candidats à la présidentielle pour appeler le peuple à la mobilisation et à une forte participation au prochain scrutin comme riposte à cette institution ».

La même publication a étayé ses commentaires par les déclarations des cinq candidats, citant Ali Benflis qui a « salué l'élan populaire enregistré à travers les wilayas pour exprimer le rejet des Algériens à toute ingérence étrangère dans leurs affaires internes », ou encore Azzedine Mihoubi lequel a affirmé qu'« aucun pays n'a le droit de s'immiscer dans affaires algériennes », alors que Abdelkader Bengrina a soutenu que « le peuple algérien refuse de recevoir des leçons de quiconque », au même titre que Abdelmadjid Tebboune et Abdelaziz Belaid qui ont « dénoncé l'ingérence du parlement européen ». Dans le même sens, El



Moudjahid qui a titré son éditorial « Front uni », a relevé que « le peuple qui a constamment su séparer le bon gré de l'ivraie, se méfie des professions de foi même drapés du lin blanc de probité, optera pour l'impérieuse nécessité d'une forte participation au prochain scrutin ».

Commentant les « promesses des candidats », le quotidien Horizons a constaté que « leur discours à géométrie variable est adaptable à chaque région et sa particularité ».

Dans ce sens, L'Expression est revenu sur les engagements des candidats qui ont eu un week-end assez chargé.

Selon ce tabloïd, Ali Benflis qui était à l'Est du pays, s'est attardé sur les thèmes de « la jeunesse, l'agriculture, la retraite et les augmentations des salaires en fonction de la disponibilité du potentiel financier », alors que Azzedine Mihoubi s'est engagé à partir de Chlef à « effacer

les séquelles du séisme de 1980 et à prendre en charge le dossier d'une manière définitive ».

Belaid a, quant à lui, mis en avant l'agriculture, Bengrina continue d'appeler à voter en masse au moment où la publication s'est intéressée à « la rencontre de la villa de Tixerainte », à Alger qui aurait réuni « des partis qui soutiennent Abdelmadjid Tebboune ».

Le Courrier d'Algérie est également revenu sur les engagements des « candidats en ordre de bataille » à dix jours de la fin de la campagne électorale, relevant que « le compte à rebours pour la présidentielle du 12 décembre s'accélère ».

Selon Reporters, « les candidats qui ont été chahutés, font bonne figure », précisant que « l'ambiance électrique et la tension » ont marqué le 14ème jour de la campagne électorale.

Le quotidien arabe Ech Chaab a écrit que le Parlement

européen n'a pas le droit de donner des leçons à l'Algérie qui votera en toute liberté et souveraineté, soulignant à ce propos que le scrutin du 12 décembre demeure « le seul chemin menant vers une Algérie nouvelle et moderne ».

El Massa a abondé dans le même sens, soulignant « l'attachement des Algériens au vote malgré les tentatives de sabotage de ce rendez-vous crucial et important pour le pays ».

Dans un commentaire adressé au Parlement européen, El Bilad a relevé qu'il ne faut pas s'attendre à des cadeaux de la part du Parlement européen, habitué à frapper la stabilité de l'Algérie et comploter contre le pays, notant par ailleurs que les cinq postulants à la magistrature suprême entament la dernière ligne droite de la campagne électorale.

Le quotidien Ech Chorouk a également relevé qu'il ne faut pas s'attendre à des cadeaux de la part du Parlement européen, habitué à frapper la stabilité de l'Algérie et comploter contre le pays, notant par ailleurs que les cinq postulants à la magistrature suprême entament la dernière ligne droite de la campagne électorale.

Les cinq candidats, écrit la publication, se livrent à une course contre la montre pour sillonner le maximum de villes et de wilayas afin d'expliquer leurs programmes et engagements et convaincre les électeurs de se rendre en masse aux bureaux de vote le jour du scrutin.

La résolution du Parlement européen est une violation flagrante et inadmissible (FCE)

Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) a qualifié, samedi dans un communiqué, la résolution adoptée par le Parlement européen de « violation flagrante », « inadmissible » et « contraire aux principes de la diplomatie ».

Selon le même communiqué, la position du Parlement européen est « une violation flagrante, inadmissible et contraire aux principes diplomatiques, notamment en matière de non-ingérence dans les affaires internes des Etats souverains, et des principes de bon voisinage ».

Le FCE affiche ainsi « sa grande confiance en le peuple algérien et en sa capacité de dépasser cette crise conjoncturelle, dans le cadre du dialogue et de la concertation, ainsi que l'attachement profond des citoyens à la paix et à la stabilité », réitérant son rejet « de toute ingérence dans les affaires internes de notre pays, quels qu'en soient l'origine ou la forme, et à toute atteinte à la souveraineté nationale ».

Auparavant, le ministère des Affaires étrangères avait dénoncé, dans un communiqué, la résolution du Parlement européen qui, « sur instigation d'un groupe hétéroclite de députés, a pris l'outrecuidante liberté de condamner le processus politique en cours dans notre pays, au moment où les Algériens s'apprentent à élire, en toute démocratie et transparence, un nouveau président de la République ». Selon le MAE, « les députés européens se sont même arrogés, sans aucune gêne, le droit d'exiger au Parlement algérien de modifier des lois que nos députés ont souverainement adoptées ».

Des marches dans plusieurs wilayas du pays dénonçant la résolution du Parlement européen et soutenant le processus électoral

Des marches populaires pacifiques ont été organisées, samedi, dans plusieurs wilayas du pays pour dénoncer la résolution du Parlement européen sur la situation en Algérie et exprimer leur soutien à l'élection présidentielle du 12 décembre et leur union autour de l'Armée nationale populaire (ANP) et des autres corps de sécurité. A Alger, Tipaza, Bordj Bou Arreridj, M'Sila, Saïda, Sétif et Sidi Bel Abbès, des citoyens de différentes tranches d'âges sont sortis avec l'emblème national et des pancartes à la main où ils condamnent et dénoncent l'ingérence étrangère et appellent au renforcement de l'unité nationale et à l'adhésion autour de l'ANP et des autres corps de sécurité.

A Sétif, les rappelés du service national dans le cadre de la lutte contre le terrorisme durant la période entre 1995 et 1999 ont organisé un rassemblement et une marche de soutien à l'ANP, scandant des slogans en faveur de l'ANP et portant des banderoles appelant à préserver l'unité et la sécurité de la patrie.

Des citoyens de Tipaza ont organisé également une marche pacifique à Hameur El Ain, pour dénoncer l'ingérence du parlement européen dans les affaires internes de l'Algérie.

Les participants à cette marche, organisée en écho à des appels lancés par des acteurs de la société

civile et du mouvement associatif, via les réseaux sociaux, ont notamment réclamé l'impératif d'« une position unique » pour faire face aux tentatives d'ingérence « flagrantes » dans les affaires internes de l'Algérie. Des manifestants ont, également, mis en garde contre le risque de « se défier du processus politique en cours en Algérie », visant l'« élection d'un président de la République et l'intégration d'une nouvelle ère », qui, selon eux « n'est pas du goût de nombreux pays occidentaux qui œuvrent à préserver leurs intérêts même si c'est au prix de la destruction et de l'anarchie ». Pour leur part, des citoyens de la wilaya de Batna ont organisé une marche populaire de soutien au processus électoral et à l'institution militaire.

Partie de la place de la concorde à proximité de la mosquée 1er novembre 1954, la marche s'est dirigée vers la place des martyrs au centre-ville où une motion de soutien à l'ANP a été lue, saluant son rôle efficace et appelant à une participation massive à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain.

Il est notamment affirmé dans cette motion « oui à l'édification d'une Algérie sécurisée et stable ».

Nous sommes fiers des réalisations de l'armée nationale populaire qui a été la soupape de sécurité durant cette phase sensible et qui a fait de l'Algérie un pays

sécurisé, stable et imperturbable devant les manœuvres des ennemis et des comploteurs ».

Les participants à cette marche marquée par la présence d'hommes, de jeunes et de femmes de tout âge de moudjahidine de la région, ont scandé des slogans appelant à une participation forte à la prochaine élection pour barrer la route aux ennemis de l'Algérie et rejetant toute forme d'ingérence étrangère dans les affaires internes du pays. Les participants à une marche à M'Sila ont exprimé leur « soutien absolu » à l'ANP, marquant une halte devant le siège du secteur opérationnel militaire où ils ont scandé des slogans de soutien à l'institution, pour le respect de la Constitution et en faveur de la tenue de la Présidentielle dans les délais.

Cette marche pacifique caractérisée par une organisation parfaite a également condamné et rejeté l'ingérence étrangère dans les affaires internes du pays en réaction à la résolution du Parlement européen sur la situation des libertés en Algérie.

A l'ouest du pays, plusieurs citoyens de Saïda et Sidi Bel-Abbès ont organisé des marches pacifiques pour dénoncer toute forme d'ingérence dans les affaires internes de l'Algérie, qualifiant le contenu de la résolution adoptée par le Parlement européen « d'ingérence flagrante ». Les manifestants ont également affirmé leur

positionnement aux côtés de l'ANP, et leur soutien à la tenue de la Présidentielle le 12 décembre prochain, insistant sur l'impératif d'aller massivement aux urnes pour garantir la réussite de cet événement national et mettre en échec tous les plans étrangers visant la sécurité et la stabilité de la patrie.

Les participants à cette marche ont brandi des banderoles sur lesquelles était écrit « Oui à la Présidentielle », « Nous voterons massivement le 12 décembre prochain » et « l'Armée, garant du pays et du peuple ».

Le bureau de l'association nationale des retraités de l'ANP a organisé, à Bordj Bou Arreridj, une marche pacifique également participée à cette marche à travers laquelle ils ont exprimé leur rejet total de toute ingérence étrangère dans les affaires du pays, considérant celle du Parlement européen dans les affaires de l'Algérie comme « manifeste et injustifiée », saluant, en ce sens, le communiqué du ministère des Affaires étrangères dénonçant l'ingérence du Parlement européen dans les affaires du pays.

Ils ont estimé, à cet effet, que « la conjoncture que traverse notre pays est une question interne nécessitant une solution entre nous sans aucune intervention étrangère, quelle que soit sa nature ou son intention ».

A Alger, l'Union générale des

travailleurs algériens (UGTA) a organisé une marche pacifique à travers laquelle les participants ont dénoncé l'ingérence flagrante du Parlement européen dans les affaires internes de l'Algérie, appelant à la nécessité de préserver l'intégrité nationale en vue de faire face aux tentatives visant à déstabiliser le pays. Lors de cette marche qui a débuté du siège de la Centrale syndicale au 1er mai, en passant par la Rue Hassiba Ben Bouali jusqu'à la place de la Grande Poste, les participants ont scandé des slogans rejetant l'ingérence étrangère dans les affaires internes du pays et appelant à la préservation de l'intégrité nationale et au resserrement des rangs, afin de faire face aux tentatives de déstabilisation de l'Algérie. Dans une déclaration en marge de cette marche, le Secrétaire général de l'UGTA, Salim Labatcha a affirmé que « les forces étrangères hostiles à l'Algérie n'ont pas apprécié le caractère pacifique du Hirak populaire », ce qui les a poussées, a-t-il ajouté, à recourir à « la politique de provocation à l'encontre du peuple algérien ». L'Algérie vit « une profonde mutation démocratique et s'apprete à organiser une importante échéance présidentielle qui aboutira au choix d'un président pour le pays, de manière transparente et régulière », a-t-il poursuivi.

PRÉSIDENTIELLE 2019 :

14^e jour de la campagne électorale

Belaid : «Le peuple algérien doit être conscient de la gravité de la conjoncture»



Le candidat à la présidentielle du 12 décembre, Belaid Abdelaziz a affirmé, samedi à Batna, que «le peuple algérien doit être conscient de la gravité de la conjoncture» que traverse le pays et «ne laisser personne décider à sa place de son destin».

«L'Algérie est en danger aujourd'hui,

car plusieurs complots se trament contre elle», a déclaré M. Belaid lors d'un meeting animé à la salle omnisport de la wilaya, dans le cadre de la campagne électorale.

Ainsi, «les Algériens doivent être conscients» de ces dangers et «ne doivent pas attendre l'Union européenne ou les Etats Unis pour décider de notre destin». Pour M. Belaid, l'Algérie vit aujourd'hui «une souffrance plus grande» que celle de la période coloniale où l'ennemi était bien connu mais, aujourd'hui, «nombreux sont les ennemis et les maux».

Les Algériens doivent garder le même élan populaire, grâce auquel ils ont pu libérer leur pays du joug colonial, a-t-il poursuivi.

A cette occasion, le candidat a réitéré son appel aux Algériens pour aller voter massivement le 12 décembre et élire un

président à la tête du pays, estimant que l'élection présidentielle «est la seule et unique solution pour sortir de la situation actuelle que vit le pays».

M. Belaid a appelé les Algériens à ne jamais perdre de vue la dignité et la souveraineté que l'Algérie a recouvrées, grâce aux sacrifices de ses hommes, soutenant que l'Algérien n'a pas besoin de tutelle et qu'il est capable d'assumer ses responsabilités et de décider de son avenir par lui-même. A cette occasion, le candidat du Front El-Moustakbal a tenu à saluer les efforts de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), soulignant que c'est la seule armée dans les pays en développement à avoir accompagné son peuple dans sa révolution.

Pour M. Belaid, les Etats européens

qui se prévalent de la démocratie et du respect des droits de l'homme devraient plutôt critiquer le traitement réservé par la police française aux gilets jaunes dans leurs manifestations.

Le prétendant à la magistrature suprême s'est, par ailleurs, engagé à ouvrir un dialogue avec tous les Algériens pour trouver une plate-forme de solutions aux problèmes en suspens, estimant que l'édification d'un Etat des institutions et d'une économie forte était tributaire du règlement des problèmes politiques.

«Maintenant que la corruption est mise en échec, le moment est venu de redonner espoir aux jeunes qui aspirent à un avenir sûr dans leur pays», a-t-il dit, s'engageant à construire un Etat fondé sur «une justice impartiale, une économie forte et une information libre».

Benflis appelle, depuis Oum El-Bouaghi, à la préservation de l'identité nationale

Le candidat à la présidentielle, Ali Benflis, a appelé, samedi depuis Oum El Bouaghi à «la préservation de l'identité nationale et au rejet de toute division de l'Algérie».

Lors d'un meeting populaire à la Salle omnisports du centre ville, au titre du 14 jour de la campagne électorale, M. Benflis a plaidé pour «une Algérie unie et unifiée et une identité nationale fondée sur l'Islam, l'Arabité et l'Amazighité», appelant à la préservation de «l'identité nationale et au rejet de toute division de l'Algérie».

Soulignant «la gravité» de la crise que traverse le pays, il a déclaré que «le colonialisme cherche à revenir en Algérie à travers l'ingérence étrangère, comme l'illustre l'immixtion du Parlement européen dans nos affaires internes».

A ce propos, le candidat du parti de Talaie El-Houriyet a affirmé que «la so-

lution à la crise politique passe par des élections qui confèrent la légitimité aux institutions et qui mènent à l'élection d'un président légitime et comptable ainsi qu'un Parlement véritablement représentatif du peuple, des responsables intègres et une justice indépendante défendant les libertés et les intérêts du peuple».

Par ailleurs, le candidat Benflis s'est engagé, s'il était élu, à «maintenir toutes les formules de logement, à encourager le logement social et à élaborer un fichier national du logement permettant de mettre fin aux pratiques de népotisme et à l'attribution des logements à des indus bénéficiaires».

Evoquant la crise économique, il a indiqué que la solution réside dans «l'amélioration du climat des affaires, la lutte contre la bureaucratie, la libération de l'initiative économique, l'accompagne-

ment des bénéficiaires de projets + Ansej+ et la régularisation de la situation des contrats de pré-emploi».

S'engageant, en cas de victoire, à rouvrir le dossier des retraites, M. Benflis estime que «tout travailleur, une fois l'âge de retraite atteint, bénéficiera d'une pension sans prendre en considération les années de travail». Concernant la wilaya d'Oum El Bouaghi, le président de Talaie El-Houriyet a déploré «la souffrance et la marginalisation» dont souffre cette région malgré sa vocation agro-pastorale.

A ce propos, il a promis, en cas de victoire à la présidentielle, l'octroi de titres de propriété pour les terres «Arch», la création d'une banque agricole d'aide aux petits agriculteurs à travers des crédits sans intérêts ou faibles intérêts pour le développement de l'agriculture dans cette région. «La création de zones indus-



trielles dans les grandes Daïra, le soutien aux investisseurs nationaux et étrangers et l'éradication du chômage», sont autant d'engagements pris par M. Benflis, qui réaffirme que son projet de découpage administratif est fondé sur «la décentralisation et déconcentration», et confère la souveraineté de décision aux présidents de communes.

MIHOUBI À MOSTAGANEM :

«Le peuple algérien a montré avec force son refus de l'ingérence étrangère»

Le candidat à l'élection présidentielle du 12 décembre, Azzeddine Mihoubi a affirmé, samedi à Mostaganem, que le peuple algérien, en sortant dans la rue, «a montré avec force son refus de l'ingérence étrangère».

Lors d'une rencontre de proximité avec des citoyens au centre-ville de Mostaganem dans le cadre de sa campagne électorale, Azzeddine Mihoubi a appelé à «davantage de sorties populaires, à l'image de la grande marche organisée samedi à Alger, où les citoyens ont protesté contre l'ingérence étrangère, à l'instar de celle du Parlement européen».

Le candidat à l'élection présidentielle prochaine a souligné que «cette marche a démontré l'unité du peuple algérien et sa force», ajoutant que «les Algériens défendent leur pays et n'acceptent aucune ingérence, quelle que soit sa nature».

Azzeddine Mihoubi a, dans une discussion avec des citoyens au niveau de la place 1er-Novembre (ex-place de la République), qualifié ce sursaut de «noble et fort», appelant à le valoriser et à soutenir ses initiateurs.

Le candidat du RND a exprimé, au passage, son souhait de consolider le front intérieur national «face à tous ceux

qui tentent de nuire à la sécurité et à la stabilité du pays et de parasiter les élections qui représentent en Algérie la sortie de crise principale», et ce «par le renforcement de la volonté populaire d'élire un président de la République en toute démocratie et honnêteté», tout en présentant les idées principales et les projets contenus dans son programme électoral.

M. Mihoubi a effectué une tournée dans la rue Benayad-Bendehiba au centre-ville, non loin du marché couvert et s'est attablé dans un café populaire aux arcades, pour dire que sa campagne électorale a une dimension «de proximité»,



celle d'écouter les citoyens sans exception et prendre connaissance de leurs préoccupations.

Mihoubi s'engage depuis Tlemcen à améliorer la situation sociale des magistrats

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre, Azzeddine Mihoubi, s'est engagé, samedi depuis Tlemcen, à améliorer la situation sociale des magistrats. Lors d'un meeting au Palais de la culture «Abdelkrim Dali» dans le cadre de sa campagne électorale, M. Mihoubi a déploré «la situation difficile» des magistrats évoquant «une crise dans la gestion de la justice et des pressions par le passé sur eux».

Affirmant que les magistrats «ont besoin d'une véritable prise en charge pour être à l'abri des tentations», le candidat du RND a plaidé pour «une révision de tout leur aspect social notamment les salaires».

«Nous devons protéger cette catégorie pour lui permettre de jouer son véritable

rôle dans la protection de la société de toute dérive dans les pratiques de l'administration ou dans le domaine économique», a-t-il encore soutenu.

Il a déclaré, dans ce sens, «Notre responsabilité est grande envers cette corporation et si nous voulons une justice forte et indépendante, nous devons être, nous-mêmes, justes envers les magistrats».

Soulignant que «la Justice est un élément crucial dans le rétablissement de la confiance de notre peuple», il a affirmé que ce peuple était «attaché à une justice indépendante et équitable entre justiciables», d'où l'impératif que tous les affaires se soumettent «aux lois ainsi qu'au pouvoir discrétionnaire et à la conscience du magistrat». Par ailleurs, le candidat

Mihoubi a déclaré: «nous sommes très fiers de notre peuple notamment après les marches contre l'ingérence étrangère dans les affaires du pays et pour le soutien à l'Armée nationale populaire (ANP), qualifiant ces marches de «message fort à ceux qui veulent pêcher en eau trouble». Ce qui se passe en Algérie «reste une affaire interne et tous les Algériens sont capables de résoudre leurs problèmes seuls», a-t-il soutenu. D'autre part, M. Mihoubi a mis l'accent sur l'impératif de «l'édification du Grand Maghreb et de la relance de ses institutions économiques, politique et culturelle».

«Nous sommes attachés à la dynamisation de cet espace car nous voulons construire un Maghreb Arabe solide basé sur l'intérêt des peuples», a-t-il poursuivi.

Il a plaidé, également, pour une reconsidération de «la fermeture des frontières entre l'Algérie et le Maroc dans son contexte historique et chronologique et nos frères marocains doivent avoir le courage de dévoiler les raisons à l'origine de cette situation», a-t-il dit, ajoutant: «Il viendra sans aucun doute un jour où nous trouverons une solution permettant aux enfants de ces régions frontalières de vivre en commun et en fraternité».

Evoquant la question sahraouie, le candidat à la magistrature suprême du pays a indiqué que «la position demeure indéfectible puisque elle est liée à la décolonisation et à l'impératif d'appliquer les résolutions onusiennes notamment celles sur le droit des peuples à l'autodétermination».

PRÉSIDENTIELLE 2019 :

15^e jour de la campagne électorale

Benflis plaide à Mila pour la valorisation des ressources naturelles et humaines

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre, Ali Benflis a plaidé, dimanche à Mila, pour «la valorisation des ressources naturelles du pays et l'exploitation optimale des ressources humaines dans le cadre d'un nouveau projet économique».

Lors d'un meeting populaire à la maison de la culture Mebarek El Mili au 15^{ème} jour de la campagne électorale, M. Benflis a passé en revue les principaux axes de son programme électoral dont le volet économique qui repose sur «la valorisation des ressources naturelles du pays et l'exploitation optimale des ressources humaines», s'interrogeant «Comment un pays aussi riche que le notre a une population pauvre?» «Les principales causes de cette pauvreté sont l'absence de clairvoyance et de sincérité, une mauvaise gouvernance et la trahison du serment des chouchada», a-t-il soutenu.

Le candidat a dit proposer dans son programme «la libération de l'initiative économique, l'innovation, la lutte contre la bureaucratie et la dépolitisation de l'acte économique», précisant que les opérations économiques se feront dans le cadre «d'une économie de mar-

ché sociale qui tienne en compte les catégories vulnérables, à travers la distribution équitable des richesses nationales».

Le président du parti Talaia El Hourriyet a mis en avant l'importance d'encourager l'entrepreneuriat et les micro-entreprises à travers des incubateurs qui accompagnent les jeunes dans leurs projets économiques à même de développer les secteurs agricole, industriel, touristique...etc.

M. Benflis s'est dit porteur «d'un projet d'espoir au peuple algérien qui mettra fin aux crises, répondra aux aspirations populaires et promouvra l'image de l'Algérie». «Aller à la présidentielle est la seule issue pour sortir de la crise», a-t-il soutenu. Soulignant que la prochaine présidentielle «mettra fin à l'absence du président au sommet de l'Etat, un président pour défendre les intérêts de l'Algérie aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur», M. Benflis a dit qu'il ne s'était pas porté candidat pour des «intérêts personnels».

Après avoir rappelé qu'il avait mis en garde, auparavant, contre «les forces anticonstitutionnelles qui se sont accaparées les centres

de décision, en s'alliant à des parties étrangères et en recourant à l'argent sale, aspirant ainsi à détruire l'Algérie en amenant un nouveau colonisateur», il a affirmé que «la cohésion entre l'institution militaire et le peuple contre ce complot, a sauvé l'Etat-Nation et a évincé la bande «Issaba»».

Dans le même contexte, le candidat a mis en garde contre les desseins des résidus de la bande qui «tentent d'opérer un recyclage politique et de s'immiscer en force dans l'élection présidentielle», rappelant que «le principal objectif de sa candidature était de barrer la route aux résidus de la bande».

S'interrogeant sur le timing choisi par le Parlement européen pour s'ingérer dans les affaires internes de l'Algérie, M. Benflis a déclaré «les enfants de ce pays qui a recouvré sa souveraineté au prix de sang n'accepteront aucune forme d'ingérence dans leurs affaires intérieures. Dans le même sens, il a souligné que l'Algérie, étant «une force régionale», est capable de faire face à ses ennemis».

Évoquant son projet politique, il a expliqué qu'il «consolide la place du peuple comme

souverain et consacre les constantes de l'identité nationale.

Il permet aussi d'élire un président légitime et un Parlement élu et représentatif qui respecte les positions de l'opposition et détient le droit redditionnel sur le pouvoir exécutif».

Le prétendant à la magistrature suprême du pays a réitéré son engagement à ouvrir tous les dossiers relatifs aux revendications catégorielles par le lancement d'un dialogue direct avec les représentants de ces catégories, à savoir la famille éducative, le corps médical, les patriotes et les jeunes bénéficiaires de crédits dans le cadre d'emploi et les jeunes concernés par les contrats pré-emploi.

Abordant les affaires locales, il a mis en exergue l'Histoire riche et révolutionnaire de la wilaya et sa vocation agricole, avant de s'interroger sur les raisons de la pauvreté dans cette wilaya, en dépit de ses ressources naturelles importantes dont le barrage de Béni Haroun. Dans ce cadre, il a promis de désenclaver cette région et de valoriser ses ressources naturelles et humaines en vue d'améliorer les conditions de vie de ses habitants.

Bengrina s'engage à Biskra à promouvoir l'investissement agricole



Le candidat à l'élection présidentielle du 12 décembre, Abdelkader Bengrina s'est engagé, dimanche depuis Biskra, à la levée de toutes les contraintes à l'investissement agricole dans le Sud et à l'encouragement de la mise en valeur des terres. Lors d'un meeting populaire

à la salle Atlas dans la ville de Biskra, M. Bengrina s'est dit conscient des problèmes dont souffrent les agriculteurs dans les régions du sud du pays, notamment les entraves en matière de mise en valeur des terres et d'investissement dans l'agriculture, promettant d'oeuvrer, s'il était élu président de la République, à «la levée de toutes ces contraintes» et à «l'encouragement des jeunes à la mise en valeur des terres en vue d'augmenter la production nationale de dattes, de fruits et légumes et partant, réduire la dépendance à l'importation».

Après avoir fustigé l'octroi de licences d'importation pour des produits de base, dont les fruits et légumes alors que les agriculteurs désirent mettre en valeur les terres et investir rencontrent des difficultés, le candidat du Mouvement El-Bina a ajouté que cette politique «ne sert aucunement l'intérêt du pays mais favorise plutôt la dépendance à l'étranger».

«Dans de tel cas, l'Algérie ne sera pas capable en cas de crise de pourvoir à ses besoins en vivres, d'où l'impératif d'encourager et de renforcer la production nationale, notamment la culture des dattiers qui est à même de nous permettre, pendant des mois, de nous passer du blé importé jusqu'à la relance de sa production», a-t-il déclaré.

D'autre part, le candidat du Mouvement El Bina a indiqué que «dans le domaine de l'investissement, il n'y a pas, pour lui, de différence à faire entre secteurs public et privé ou entre Algérien et étranger pour peu que ces investissements contribuent à la relance du développement économique».

Évoquant la privatisation, le candidat Bengrina qui a qualifié ce dossier de «grave», a affirmé que «certes l'Algérie y a eu recours à un moment où elle a du renoncer à des entreprises publiques mais, a-t-il ajouté «nous ne savons

ni au profit de qui, ni quelle en était la contrepartie».

Dans ce cadre, le candidat à la magistrature suprême du pays s'engage à «ouvrir des enquêtes sur tous les dossiers de privatisation depuis les années 90, à l'origine de la perte de milliers d'emplois, jusqu'au déclenchement du soulèvement populaire du 22 février, et ce pour récupérer les fonds dilapidés qui reviennent de droit à l'Etat et au peuple», a-t-il dit. Le candidat Bengrina axe son programme électoral sur une stratégie de priorités sectorielles à travers l'orientation des investissements vers les secteurs sous-tendant le développement, dont la promotion de l'agriculture pour augmenter sa contribution au produit intérieur brut (PIB) et son quota en exportation ainsi que l'amélioration du climat des affaires pour attirer l'investissement dans ce domaine.

Mihoubi mise sur la relance du secteur agricole pour booster l'économie nationale

La candidat à la présidentielle du 12 décembre, Azzedine Mihoubi a affirmé, tard dans la nuit de samedi à dimanche à EL Bayadh, que son programme électoral mise sur la relance du secteur agricole pour booster l'économie nationale.

Lors d'un meeting populaire à la salle des fêtes Belhaouas, au centre-ville d'El Bayadh, M. Mihoubi a souligné que cette wilaya «connue pour son histoire et son authenticité, peut être un véritable poumon économique pour l'Algérie, de par ses vastes terres agricoles qui ne sont pas suffisamment exploitées en faveur de l'économie nationale».

À ce propos, le candidat a indiqué que «les centaines de milliers d'hectares et les meilleures terres cultivables dont recèle El Bayadh doivent être exploités», un défi supplémentaire à relever au sein de son programme qui vise l'exploitation de chaque parcelle de terre, tant qu'elle renferme une richesse naturelle et des

ressources hydriques et qu'il y a une main d'œuvre qui veut cultiver ces terres abandonnées, à revitaliser et à exploiter dans l'investissement agricole».

Pour le candidat du RND, «l'exploitation des terres agricoles peut se faire en partenariat avec des étrangers, pour tirer profit de leurs technologies».

«Le soutien à l'investissement agricole obéira aux conditions de transparence, à la gestion légale et à l'octroi de terrains aux personnes éligibles dans ce domaine», a-t-il dit. Il s'agit également, selon le candidat, d'éradiquer la bureaucratie pour assurer la réussite des différents projets d'investissement dans ce domaine, pour ériger cette région et tant d'autres disposant de grandes surfaces agricoles en catalyseur de l'économie nationale».

«Si je suis élu à la tête du pays, j'œuvrerai à la réhabilitation de la catégorie des éleveurs, qui contribuent grandement à l'économie na-

tionale», a-t-il affirmé, réitérant son engagement à mettre en place tous les moyens à même de relancer cette filière stratégique et de trouver des solutions aux problèmes de cette catégorie, notamment les fourrages, ainsi que de réunir les conditions adéquates pour la prise en charge des aspects sanitaire et éducatif, au profit des enfants et familles de cette catégorie».

Concernant le dossier de l'emploi, M. Mihoubi a fait savoir qu'«il s'engagera à soutenir l'emploi des jeunes et continuera à mettre en œuvre de la dernière décision du Gouvernement relative à la titularisation des tous les jeunes bénéficiaires de contrats pré-emploi», ajoutant qu'il œuvrera, également, à encourager les jeunes à investir, notamment dans le secteur agricole, à travers la mise en valeur des terres et l'octroi d'avantages dont des crédits sans intérêts, outre l'accompagnement de ces derniers jusqu'à la réalisation de leurs projets

sur terrain». Au terme de son allocution, le candidat a dénoncé «les voix qui s'élèvent à l'étranger», dont la dernière fut la résolution adoptée par le Parlement européen qui «tente de déstabiliser l'Algérie et attenter à ses institutions», saluant la marche du peuple algérien, sorti hier samedi, afin de dénoncer cette ingérence». «La meilleure réponse à ces étrangers, qui ont tenté de porter atteinte à la stabilité de l'Algérie à la veille de l'élection, est la participation massive du peuple algérien à l'élection présidentielle, prévue le 12 décembre en cours. Le peuple est le seul qui décidera à cette élection, car campant toujours sur la même position, celle de la protection du pays contre les menaces extérieures», a-t-il ajouté.

Il a valorisé, en outre, la position de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), qui a «respecté la Constitution depuis le début de la crise politique que traverse le pays».

Tebboune à Ouargla : «Démarginaliser» les régions du Sud

Le candidat indépendant à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelmadjid Tebboune s'est engagé, dimanche depuis Ouargla, à «démarginaliser» les régions du Sud et revoir la pension accordées aux personnes aux besoins spécifiques à même de garantir une vie digne à cette catégorie de la société.

«Je m'engage, en cas de victoire, à démarginaliser les régions du Sud» à travers la mise en œuvre de son programme de développement de tous les secteurs, dont les secteurs ayant trait à la vie quotidienne du citoyen, a fait savoir M.

Tebboune lors d'un meeting animé à la maison de la Culture de la wilaya de Ouargla au 15^e jour de la campagne électorale, promettant, en outre, d'accorder «des postes de

responsabilités aux cadres originaires du Sud».

Il s'est engagé, en outre, à «mettre fin aux recrutements par voie de sous-traitance, et les remplacer par le recrutement direct», à même de préserver les intérêts du citoyen, promettant de «revoir la pension des personnes handicapées» afin de garantir une vie digne à cette catégorie de la société algérienne.

Le candidat a réitéré son engagement à créer une banque destinée à «l'appui» des projets des jeunes et des femmes au foyer et protéger «la gente féminine contre toute forme de violence».

Après avoir dénoncé de nouveau l'ingérence du Parlement européen dans les affaires internes de l'Algérie, alors qu'il fait preuve de mutisme concernant les 11 morts, plus de 4.000 blessés et un total de 2.000 détenus en-

registrés suite aux manifestations des «gilets jaunes» en France, M. Tebboune a promis, en cas de victoire, de «garantir la dignité des Algériens où qu'ils se trouvent».

Le prétendant à la magistrature suprême a mis en avant, depuis Ouargla, «la sagesse» du Haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui «a contré toutes les manœuvres visant le pays», appelant à une participation massive des citoyens à la prochaine élection présidentielle afin de préserver le pays contre toutes les menaces qui le guettent.

Au terme de ce meeting, Tebboune a promis de réaliser un centre hospitalo-universitaire (CHU), de juguler le phénomène de la remontée des eaux, de développer l'agriculture et de réaliser des projets de logements ruraux dans la wilaya de Ouargla, outre «l'accès des jeunes



de la wilaya de Ouargla et de toutes les wilayas du Sud à la formation dans les métiers et professions du pétrole».

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, TAYEB BOUZID:

L'Algérie appelée à développer le domaine de l'intelligence artificielle «le plus vite possible»



L'Algérie est appelée à développer le domaine de l'intelligence artificielle (IA) «le plus vite possible» pour une croissance socio-économique «fiable et durable», a considéré dimanche à Constantine le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tayeb Bouzid. «Ce volet de la recherche scientifique demeure primordial pour une économie performante, d'où l'importance, et pour se mettre au diapason des avancées technologiques enregistrées dans ce sens», a précisé le ministre au cours d'une conférence de presse, en marge de l'ouverture d'un atelier de préparation du projet du plan stratégique national de l'intelligence artificielle 2020-2030, devant être présenté, une fois élaboré, au Gouvernement pour adoption.

Il a dans ce sens déclaré que l'Algérie dispose des compétences humaines nécessaires pour le développement de cette discipline qui s'intéresse aux procédés et aux méthodes permettant à une machine de réaliser des tâches relevant de l'intelligence humaine et offrant multiples opportunités pour la résolution des problèmes, la rapidité de prise de décision, l'augmentation de l'efficacité et la réduction des coûts et des délais.

Evoquant l'impact de l'IA dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et la promotion de la société tout en préservant l'identité et la culture du pays, le ministre a indiqué que son département a tracé un programme de financement dédié à la recherche dans l'IA pour accompagner les jeunes chercheurs et permettre leur intégration dans le processus du développement et de l'innovation.

«Une plateforme pour la formation de start up versée dans le domaine de l'IA et l'adaptation d'un environnement sain favorisant une concurrence loyale en la matière est en cours d'élaboration», a-t-il relevé, ajoutant que l'Algérie s'attèle à développer un cadre légal sur l'éthique de l'IA.

Il a dans la foulée précisé que ce workshop devra déboucher sur un «livre blanc» ouvert pour tous, avec hiérarchisation des interventions à tous les niveaux.

Le ministre a détaillé que l'élaboration du plan stratégique national de l'intelligence artificielle se fera avec «le concours de toutes les compétences algériennes d'ici et de l'étranger», précisant que ce plan repose sur trois priorités à savoir la santé du citoyen, la sécurité alimentaire et l'optimisation de l'énergie (environnement).

Cet atelier scientifique de 2 jours organisé parallèlement avec un séminaire sur l'entrepreneuriat et l'innovation a été marqué par la présentation par des experts algériens activant localement ou à l'étranger, de communications sur les plans AI dans le monde, un état des lieux en Algérie, les start up à l'aube de l'économie future entre autres.

LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE, KAMEL BELDJOU : «Réception de 160.000 logements AADL en 2020»

Un total de 160.000 logements, formule AADL, devront être réceptionnés en 2020, a annoncé, samedi Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Beldjoud.

La réalisation des programmes de logement, toutes formules confondues, «avance à une cadence appréciable» avec la réception prévue en 2020 de quelque 160.000 logements AADL, a indiqué le ministre lors d'une réunion sur la préparation de la rentrée scolaire 2020/2021 à laquelle ont assisté les directeurs des équipements publics de toutes les wilayas du pays.

Dans une déclaration à la presse en marge de la rencontre, le ministre a évoqué le bilan du secteur de l'habitat jusqu'au 31 octobre 2019, précisant que plus de 250.000 unités ont été livrées, dont 100.000 logements sociaux, 17.700 logements participatifs, 67.000 logements AADL et 2.000 logements promotionnels aidés (LPA).

Le premier responsable du secteur a fait état, par ailleurs de l'octroi de 39.000 aides dans le cadre du logement rural et de 20.000 autres dans le cadre des lotissements sociaux.

L'année prochaine sera marquée par «une meilleure dynamique» en matière de réalisation des logements, dont des milliers seront réceptionnés à partir du premier semestre, a fait savoir le ministre. Concernant les dossiers de LPA et des mesures d'inscription, M. Beldjoud a indiqué que «les autorités locales se penchent actuellement sur la sélection des dossiers». Pour ce qui est du logement



locatif promotionnel (LLP), il a précisé que le ministre a proposé un projet de décret exécutif qui a été examiné par le gouvernement, qui a demandé des consultations plus profondes pour aboutir à une formule bien ficelée.

Concernant les contrats de propriété, le ministre a précisé que son département comptait délivrer des milliers de contrats pour libérer le marché de l'immobilier. M. Beldjoud a déclaré que «le premier ministre, Noureddine Bedoui a donné des instructions fermes pour délivrer les contrats de propriété aux ci-

toyens. Les délais fixés seront respectés», précisant que «les commissions formées à cet effet travaillent toujours au niveau des wilayas».

Programmation de quelque 700 établissements éducatifs pour la rentrée scolaire 2020/2021

Evoquant les préparatifs de la rentrée scolaire 2020/2021, le ministre a fait savoir que vu la cadence de réalisation des différents formules de logements, le secteur a programmé la réalisation de 694 établissements scolaires dans le cadre des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire, et dont la livraison devrait intervenir en août prochain. Ce programme concerne la livraison de 417 écoles primaires, 167 CEM et 110 lycées, a-t-il précisé.

Selon M. Beldjoud, les délais de réalisation devraient être réduits, ce qui constitue «un défi» pour les directions des équipements publics et les entreprises de construction. Le ministre recommande la notification de ces programmes et de ces mesures aux wilayas et à l'ensemble des autorités locales ainsi que la tenue de séances de travail avec les directeurs de l'éducation des wilayas pour coordonner et prendre acte des préoccupations. Plus de 656 structures scolaires ont été livrées lors de la rentrée 2019/2020, a rappelé le ministre.

LE MINISTRE DE L'ENERGIE, M. ARKAB : «Tous les moyens mobilisés pour équiper un million de véhicules en kit GPL à l'horizon 2023»

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab a affirmé, dimanche à Alger, que l'Etat avait mobilisé tous les moyens pour équiper, à l'horizon 2023, un million de véhicules en kit de gaz de pétrole liquéfié (GPL). «Tous les moyens ont été mobilisés pour la réalisation de 1000 stations-services équipées en GPL, ainsi que plusieurs structures et centres spécialisés dans l'installation des Kit GPL à travers tout le territoire national», a indiqué le ministre à l'ouverture d'un séminaire national sur le développement et la promotion du «Sirghaz» (GPL/c).

Les travaux sont à pied d'œuvre pour multiplier le nombre des points de vente «Sirghaz» au niveau des stations relevant de NAFTAL, selon le ministre.

A ce propos, le premier responsable du secteur a fait savoir que le développement de l'utilisation du «Sirghaz» en tant que carburant constituait un «enjeu stratégique» à moyen et long termes, au regard de ses avantages pour l'économie nationale et l'environnement.

A cet effet, le gouvernement a accordé une subvention financière allant jusqu'à 50% du coût d'acquisition, en vue d'encourager les propriétaires de véhicules publics et particuliers, ainsi que les taxis à recourir au GPL. Aussi, des avantages et des facilitations ont été accordés pour

la promotion de l'utilisation du Sirghaz dont l'exemption de véhicules GPL de la vignette-auto.

Par ailleurs, M. Arkab a évoqué le mémorandum de coopération, signé avec le secteur des Transports et des Travaux publics à même de donner un élan à «la transition énergétique» à laquelle aspire l'Algérie et poursuivre les efforts pour la rationalisation de la consommation nationale de l'énergie à travers la promotion du GPL et du Gaz naturel comprimé (GNC). Il a fait savoir que le cahier de charge fait obligation à chaque investisseur désirant réaliser une station-service de proposer un projet intégré englobant l'approvisionnement en GPL et garantir les moyens nécessaires à l'inspection et l'entretien des véhicules fonctionnant au GPL.

Outre la contribution efficace du secteur de l'Industrie et des mines, à travers le contrôle strict par les ingénieurs des mines de tous les véhicules équipés en kit Sirghaz et la lutte contre les pratiques frauduleuses en matière d'équipement des véhicules, le ministre a plaidé pour une meilleure formation des jeunes désirant exercer ce métier.

M. Arkab a mis en avant le rôle de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et de l'Agence nationale



du micro-crédit (ANGEM), ayant permis la création de micro-entreprises activant spécialisées dans l'équipement de véhicules en kit Sirghaz.

Lors de l'ouverture du séminaire, il a été procédé à la projection de deux documents sur la conversion des véhicules au Sirghaz et les mesures de sécurité à respecter, outre la transmission par visioconférence des travaux de ce séminaire à toutes les directions «Naftal» réparties sur le territoire national.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS, MUSTAPHA KOURABA : La double voie Khenchela-Batna sera une «artère vitale pour la région des Aurès»



Le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba, a affirmé samedi à Khenchela que le projet de réalisation de la route à double voie Khenchela-Batna sera «une artère vitale pour la région des Aurès». Intervenant lors de la présentation d'un exposé détaillé sur ce projet au ministre en visite d'inspection dans la wilaya, M. Kouraba a déclaré être «venu aujourd'hui annoncer aux habitants des deux wilayas de Khenchela et Batna que les services du Premier ministre avaient donné leur accord pour l'inscription du projet de réa-

lisation de la double voie sur une distance de 70 km, pour une enveloppe financière globale de 10,3 milliards DA». L'opération ouvrira des perspectives économiques prometteuses aux deux wilayas et sera un point de jonction entre les wilayas du Sud et du Nord, a expliqué M. Kouraba, poursuivant que cette route offrira aux opérateurs économiques et à la population de la région un accès rapide à l'autoroute Est-ouest. Concernant le raccordement de la wilaya de Khenchela à la voie ferroviaire, le ministre a indiqué que son département examine la pro-

position de réalisation d'une ligne ferroviaire reliant Khenchela à Oum El-Bouaghi, ajoutant que la conjoncture financière du pays a conduit son ministère à annuler l'étude de réalisation d'une voie ferroviaire double entre Khenchela et Oum El-Bouaghi, qui nécessite un financement de 51 milliards DA. Le ministre a en outre souligné que l'Etat «poursuit sa politique d'extension et la réhabilitation du réseau routier par la mobilisation de 150 milliards DA durant les trois prochaines années».

EXPORTATION DE CIMENT: Plus de 51 millions dollars engrangés dans les 9 premiers mois de 2019

Les exportations algériennes de ciment ont dépassé 51 millions de dollars durant les 9 premiers mois de 2019, enregistrant une hausse de plus de 251%, en comparaison avec la même période de l'année d'avant, a appris hier l'APS auprès de la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD).

Les exportations de ciments hydrauliques, y compris le ciment non pulvérisé appelé «clinker», ont connu une nette amélioration, passant de 14,54 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2018, à 51,09 millions de dollars durant la même période de l'année en cours, soit une évolution de 251,41%, a précisé la même source.

Le ministre du Commerce Saïd Djellab, avait déclaré en marge d'une cérémonie d'exportation d'une cargaison de ciment du groupe industriel Cilas vers la Côte d'Ivoire en novembre à Biskra, que les recettes d'exportation du ciment algérien qui étaient de l'ordre de 20 millions de dollars en 2018, devraient atteindre les 60 millions de dollars d'ici à la fin 2019.

Selon les prévisions, les exportations de ciment devraient engranger quelque 400 millions de dollars à l'horizon 2021, a-t-il avancé. L'Algérie dont les capacités de production de ciment ont atteint 40 millions de tonnes/an, est capable d'exporter jusqu'à 20 millions de tonnes, re-



levant que les besoins du marché local en ciment avoisinaient 22 millions de tonnes/an, a-t-il soutenu.

Afin de décortiquer les différents aspects liés au développement de la filière ciment en Algérie et les opportunités et

perspectives d'exportation, une Conférence internationale sur l'industrie du ciment (SEICA 2019), première du genre, se tiendra le 22 décembre prochain au Palais des expositions (Pin Maritime) à Alger. Par ailleurs, les Douanes algériennes ont fait savoir que cinq produits ont totalisé plus de 74,88% des exportations hors hydrocarbures (EHH) durant les neuf premiers mois de 2019.

Il s'agit des exportations des engrais minéraux ou chimiques azotés, des huiles et autres produits provenant de la distillation des goudrons, de l'ammoniac anhydre, des sucres de canne et de betteraves et des phosphates de calcium naturels.

Pour rappel, les EHH restent marginales sur les neuf premiers mois de l'année en cours, avec 1,929 milliard de dollars, ce qui représente 7,09% du volume global de l'ensemble des exportations algériennes, contre 2,174 milliard de dollars durant la même période en 2018, en baisse de 11,26%, selon les dernières données des Douanes.

NAFTAL: L'Algérie comptera plus de 490.000 véhicules roulant au GPLc à fin 2019

L'Algérie comptera plus de 490.000 véhicules roulant au gaz de pétrole liquéfié carburant (GPLc) à fin 2019, a indiqué hier à Alger un cadre de la Société nationale de commercialisation de produits pétroliers Naftal. Intervenant lors d'un séminaire national sur la promotion de «Sirghaz», le directeur de la division commercialisation à Naftal, Mustapha Nouri, a précisé que même si l'objectif d'atteindre un (1) million de véhicules roulant au GPLc est fixé pour 2023, l'évolution actuelle de ce parc mobile est «remarquable». M. Nouri a fait savoir, en outre, que 700.000 tonnes de «GPLc» ont été écoulées en 2019 sur

le marché national, ajoutant que l'année en cours aura vu la conversion de 90.000 véhicules. S'agissant de la contribution de Naftal dans la conversion des véhicules au GPLc, il a précisé qu'au terme des dix premiers mois de 2019, elle a avoisiné les 30%.

S'inscrivant dans le cadre de la stratégie décidée par les pouvoirs publics concernant la promotion des énergies propres, ainsi que les objectifs arrêtés par le secteur de l'énergie en matière d'introduction du GPLc comme carburant de substitution aux essences à hauteur de 30%, Naftal a engagé des actions visant à renforcer les capacités de conver-

sion des véhicules et la multiplication des stations commercialisant le GPLc, a rappelé M. Nouri.

Naftal contribue ainsi à l'accroissement de la consommation du GPLc pour atteindre un million de tonnes à l'horizon 2023, a-t-il indiqué. Pour atteindre ces objectifs, le représentant de Naftal a évoqué les actions que l'entreprise publique compte entreprendre en 2020, portant notamment sur l'industrialisation de l'activité conversion à travers le lancement des études pour la réalisation d'un pôle de conversion à l'Est avec une capacité de 30.000 conversions/an. «De plus, il s'agira d'élargir la

convention ANSEJ/CNAC à toutes les wilayas et l'extension du réseau d'agents agréés en intégrant les candidats ANSEJ/CNAC», a-t-il détaillé notant que le pays compte 125 centres agréés depuis novembre dernier. Concernant le développement du réseau de stations-services proposant du GPLc, le même responsable a fait savoir, qu'actuellement 796 stations-services commercialisaient du GPLc sur les 1.456 stations-services que compte le pays (soit 35%).

A noter, que l'objectif de Naftal à l'horizon 2023 est de parvenir à hisser le taux des stations-services proposant du GPLc à 75%.

SONATRACH: Augmentation de 58% des quantités de GPLc fournies entre 2017 et 2018

Les quantités de gaz de pétrole liquéfié carburant (GPLc) fournies à la Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers «Naftal» ont augmenté de 58% entre 2017 et 2018, a indiqué dimanche à Alger le P-dg de Sonatrach, Kamel Eddine Chikhi.

Dans une déclaration à la presse en marge d'un séminaire sur la promotion de «Sirghaz», M. Chikhi a expliqué que la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach avait enregistré une augmentation de 58% des quantités de «GPLc» qu'elle a fournies à «Naftal», entre 2017 et

2018, pour répondre à la hausse de la demande du parc mobile national. Il a, dans ce contexte, affirmé que Sonatrach possédait d'importantes capacités en matière de production de GPLc, précisant que la production nationale était estimée à 9 millions de tonnes, dont une partie est destinée à l'exportation.

«Nous avons des capacités de production importantes. Nous commercialisons à Naftal près de 400.000 tonnes/an», a-t-il dit, soulignant l'intérêt du développement du carburant à base de «GPLc» dans le but de protéger l'environnement et réduire la

facture d'importation des carburants classiques (gasoil et essence).

Concernant les risques liés à l'utilisation du «GPLc», M. Chikhi a assuré que «Naftal» avait pris les dispositions nécessaires pour que la consommation de ce carburant soit complètement sûre.

Selon lui, les rares incidents survenus sur des véhicules roulant au «GPLc» sont dus soit au facteur humain ou à un défaut de maintenance.

«Certains cas montrent aussi des manipulations de maintenance au niveau de centres non agréés», a-t-il ajouté.

POSTE: EMS Champion Post Algeria annonce une offre promotionnelle de fin d'année

EMS Champion Post Algeria, filiale d'Algérie Poste et leader de la distribution du courrier et colis en mode express, a annoncé hier le lancement d'une offre promotionnelle de fin d'année relative à une remise de 30% pour tout envoi de colis de plus de 2 Kg jusqu'à 30 Kg à destination de l'étranger. «Grâce à cette promotion, qui a pris effet le 24 novembre 2019 et s'étalera

jusqu'au 31 décembre 2019, les clients peuvent déposer leurs colis dans l'une des 30 agences commerciales d'EMS Champion ou dans les plus importants bureaux de Poste, avec 270 guichets EMS à travers le territoire national», précise un communiqué de l'opérateur.

Les colis seront livrés en mode express, soit de 24h à 72h à destination des grandes villes d'Eu-

rope et des pays arabes, de 48h à 96h pour les grandes villes du Canada et d'Amérique, et jusqu'à 96h pour l'Asie et l'Afrique. «L'envoi de colis se veut toujours simple et sécurisé avec EMS, grâce à notre système de suivi de colis et de localisation. Vous avez la possibilité de suivre en temps réel et gratuitement l'expédition de votre colis et connaître les différentes étapes de livraison»,

ajoute la même source. L'opérateur rappelle, toutefois, que sont interdites à l'envoi, toutes marchandises relevant des réglementations nationales et internationales, les articles contraires à la liste des produits interdits émanant des conditions générales de l'EMS, des compagnies aériennes et les administrations des Douanes algérienne et internationales.

SALON NATIONAL DES PRODUITS DE TERROIR : Les participants souhaitent davantage de soutien pour promouvoir et commercialiser leurs produits

Les participants au 1er Salon national des produits de terroir, qui se tient au Palais des expositions (Alger), ont appelé les pouvoirs publics à les soutenir et les accompagner davantage pour promouvoir et commercialiser leurs produits à travers l'ensemble du pays mais aussi à l'étranger.

Des agriculteurs et des opérateurs du secteur agro-alimentaire ont déclaré à l'APS qu'un accompagnement renforcé et un soutien plus important à leurs activités par les pouvoirs publics permettra de promouvoir les produits de terroir et d'encourager leur exportation, contribuant ainsi à la diversification de l'économie nationale hors hydrocarbures. Ils ont appelé à l'intensification de ce type de salons qui leur permettent de faire connaître aux consommateurs et aux professionnels les différents produits de terroir qu'ils proposent. Dans ce cadre, le représentant d'une association d'apiculteurs de la wilaya d'Aïn Témouchent a indiqué qu'il avait besoin d'un accompagnement pour développer son activité qui contribue, a-t-il dit, à la création d'emploi, notamment au profit des jeunes et des femmes des régions rurales.

Il a précisé que son association avait pris part à plusieurs expositions locales et régionales dans le but de faire connaître les produits de la ruche qu'elle propose. Pour sa part, le vice-président de l'Association nationale de producteurs de Safran dans la wilaya de Batna, Kadri Slimane, a fait savoir que son association avait célébré la 1ère fête nationale de la production de Safran en Algérie à l'occasion de l'ouverture de ce 1er Salon national des produits de terroir pour mettre en avant les vertus médicinales et cosmétiques de ce produit. Soulignant l'importance du développement de cette filière et de la préservation d'une culture biologique, il a plaidé pour un accompagnement afin d'accéder au marché international.

Un responsable dans une entreprise d'export de dattes et dérivés de la wilaya de Ouargla a mis en avant les efforts de son entreprise pour la promotion des dérivés de la dattes, comme le miel et le vinaigre développés pour leurs bienfaits sur la santé, appelant à un soutien de la part de l'Etat pour la commercialisation de ses produits à l'étranger. Le Salon national des produits de terroir qui se poursuivra jusqu'au 1er décembre, enregistrera la participation de 150 exposants représentant les Chambres agricoles des 48 wilayas outre des producteurs et des artisans sélectionnés.

INTERNET: Algérie Télécom annonce deux nouvelles promotions destinées aux clients résidentiels

Algérie Télécom a annoncé le lancement de deux nouvelles promotions, valables durant le mois de décembre et destinées aux clients résidentiels Idoom Adsl et Idoom Fibre, a indiqué hier l'opérateur public dans un communiqué.

La première promotion consiste à offrir un bonus de : -1.000 DA pour tout rechargement ou souscription de 2 mois à l'offre 2 Méga.

-1.500 DA pour tout rechargement ou souscription de 2 mois à l'offre 4 Méga.

-2.000 DA pour tout rechargement ou souscription de 2 mois à l'offre 8 Méga.

-5.000 DA pour tout rechargement ou souscription de 2 mois à l'offre 20 Méga.

-7.000 DA pour tout rechargement ou souscription de 2 mois à l'offre 50 Méga.

-10.000 DA pour tout rechargement ou souscription de 2 mois à l'offre 100 Méga.

Quant aux clients conventionnés, ces derniers auront droit à 80 % du Bonus, précise la même source.

La seconde promotion consiste à faire bénéficier les clients de 500 DA de bonus pour un rechargement de deux (2) cartes de 2.000 DA et 1.000 DA de bonus pour un rechargement de deux (2) cartes de 3.000 DA.

Les clients conventionnés bénéficieront respectivement de deux cartes de 2.000 et 3.000 DA.

«A travers ces deux nouvelles promotions valables du 1er décembre au 31 décembre 2019, Algérie Télécom confirme son engagement à renforcer sa stratégie de proximité avec les clients afin de répondre au mieux à leurs attentes», indique Algérie Télécom.

ASSAINISSEMENT DES TERRES AGRICOLES À TIZI-OUZOU : Plus de 1.150 actes de concession délivrés



Au total, 1.152 actes de concessions ont été délivrés à des exploitants de terrains relevant du domaine privé de l'Etat à Tizi-Ouzou dans le cadre de l'opération d'assainissement des terres agricoles, a-t-on appris samedi auprès de l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles (ONTA).

Ces actes ont été délivrés au profit de ces exploitants «détenteurs d'un titre de jouissance et justifiant d'au moins 10 années d'exploitation au chapitre de la conversion des titres de jouissances en droit de concession», a expliqué à l'APS, Djelil Bahja, directrice intérimaire de cette structure.

Sur les 2.235 exploitants existants, 1.902 dossiers de régularisation ont été déposés auprès des services de l'ONAT, 219 ont été rejetés, tandis que 351 exploitants restants n'ont pas encore déposé de dossiers et sont, de fait, «proposés à la déchéance de leur droit de jouissance», a indiqué Mme Djellil.

Les dossiers rejetés, a-t-elle précisé, l'étaient à cause, notamment, de «la nature du terrain qui après enquête s'est avéré être une propriété de la direction des forêts et non pas des domaines».

Mme Djellil a souligné, également, que même les exploitants sans titres ont été touchés par cette opération de régularisation permettant ainsi à 52 exploitants sur les 347 ayant déposés des dossiers au niveau de l'ONAT de bénéficier d'actes de concessions.

S'agissant des fermes pilotes, au nombre de six, concédées au profit des coopératives agricoles, il a été procédé à la régularisation de la situation de trois d'entre elles, tandis que trois autres sont toujours en instance.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 6 morts et 5 blessés en 48 heures



Six (6) personnes sont mortes et cinq (5) autres ont été blessées dans huit accidents de la route, survenus à travers le territoire national durant les dernières 48 heures, selon un bilan publié samedi par les services de la Protection civile.

Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour prodiguer des soins de première urgence à 22 personnes incommodes par l'inhalation du monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains dans plusieurs wilayas du pays, ajoute la même source.

Par ailleurs, deux autres personnes, âgées de 58 ans et de 18 ans, sont décédées à Mascara dans l'effondrement d'une habitation suite à une explosion provoquée par le gaz de ville, indique la Protection civile, précisant que cette explosion a causé des brûlures au 2ème degré à une autre personne.

CNAC-SOUK AHRAS : Hausse de 150 % du nombre des micro- entreprises financées depuis début 2019

Le nombre de micro-entreprises financées durant les onze (11) premiers mois de l'année 2019, dans le cadre de l'Agence nationale d'assurance chômage (CNAC) dans la wilaya de Souk Ahras, a connu une augmentation de 150 %, a-t-on appris samedi du directeur local de ce dispositif d'aide à l'emploi, Houcine Heyahoum.

S'exprimant en marge d'une manifestation «portes ouvertes» sur les dispositifs d'aide à l'emploi de la CNAC et de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), lancée jeudi dernier, Houcine Heyahoum a précisé à l'APS que le nombre d'entreprises enregistrées a passé de 99 établissements recensés en 2018 à 210 au titre de l'exercice 2019. La réduction des conditions d'octroi des projets de 30 ans à 35 ans et l'augmentation de l'âge pour bénéficier des prestations dans le cadre de ce dispositif de 50 à 55 ans en plus des campagnes de sensibilisation organisées avec la collaboration de l'ANSEJ et des directions de l'emploi et de la formation professionnelle, sont les facteurs qui ont favorisé cette hausse jugée «sensible» en matière d'opérations financées durant cette période.

Mobilisant un montant financier de plus de 971 millions DA, ces projets qui ont permis la création de 619 postes d'emploi sont répartis sur divers secteurs d'activités dont l'agriculture (équipements d'apiculture) avec la réalisation de 31 entreprises, les métiers (143 entreprises) spécialisées dans les domaines de la plomberie, la sculpture sur bois et la ferronnerie d'art, tandis que le reste concerne d'autres professions libérales à l'instar des cabinets médicaux et d'avocats, a-t-il dit.

De son côté, le directeur de l'antenne locale de l'ANSEJ, Hechemi Benachor, a fait savoir que 142 projets ont été réalisés



par cet organisme pendant les dix (10) premiers de l'année en cours contre 78 enregistrés durant la même période de l'année précédente, notant que ces projets qui ont nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 563 millions DA, ont contribué à générer 400 postes de travail.

Il s'agit, selon le même responsable, de 51 opérations liées aux services, les métiers (48), l'agriculture (21), l'industrie (16) les travaux publics et construction (6), soulignant que 35 entreprises parmi le nombre global ont été créées par des femmes. Cette manifestation qui a connu une forte affluence de jeunes, vise à assurer une communication de

proximité et l'explication des mesures et des procédures relatives à la création de micro-entreprises ainsi que l'encouragement de l'esprit de l'entrepreneuriat par la création d'établissements START UP. Les décisions relatives à l'octroi des locaux commerciaux relevant du secteur de l'habitat à l'instar de l'office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), l'Agence de l'amélioration et de développement du logement (AADL) et les procédures concernant l'extension des micro-entreprises, seront expliquées également lors de ces journées «portes ouvertes» qui se poursuivront jusqu'au 8 du mois de décembre prochain, a-t-on ajouté.

TLEMCCEN: 8,4 milliards DA pour la réalisation d'opérations de développement du secteur des ressources en eau

Le secteur des ressources en eau dans la wilaya de Tlemcen a bénéficié d'une enveloppe financière de 8,4 milliards DA pour la réalisation d'opérations de développement destinées à renforcer le réseau d'alimentation en eau potable (AEP) au profit des citoyens, a-t-on appris samedi auprès de la Direction locale du secteur.

La wilaya a bénéficié de cette enveloppe financière dégagee par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales en application des décisions prises par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire lors de sa visite en octobre dernier à la wilaya de Tlemcen, a indiqué le chef de service alimentation en eau potable à la Direction des res-

sources en eau (DRE), Belaid Rachid.

Le wali de Tlemcen, Ali Benyaïche, a instruit les édiles d'accompagner le secteur des ressources en eau par la mise en place d'un programme d'urgence pour régler le problème de l'eau potable que déplorent certaines communes et sa distribution de manière régulière. Cette enveloppe financière permettra la réalisation d'opérations visant à améliorer l'alimentation en eau potable avant la saison estivale prochaine, surtout pour le couloir ouest qui comprend 14 communes dont Nedroma, Ghazaouet, Souahli, Sidi Medjahed et Marsa Ben M'hidi, a-t-il fait savoir. Le wali a noté que ces communes sont alimentées actuellement une fois tous

les trois jours à partir de plusieurs sources dont la station de traitement des eaux usées de Bouhlou, de forages de Beni Boussaid et la station de dessalement de l'eau de mer de la commune de Hammam Boughrara.

Ce budget permettra d'alimenter la commune de Nedroma et ses environs, dont la commune de Beni Boussaid à partir de la station de dessalement de l'eau de mer de Honaine à travers la réalisation de canalisations de raccordement sur 40 kilomètres, de stations de pompage et de réservoirs d'une contenance variant entre 500 et 2.000 mètres carrés.

Il est prévu la réhabilitation de forages sur le couloir ouest de la wilaya (dans les communes de Nedroma, Djebala, Bab El Assa, Sidi

Medjahed), ainsi que la réalisation de liaisons secondaires, de pompes et d'autres moyens à fournir de l'eau potable à la population, suivant un plan mis au point par la Direction des ressources en eau dans le cadre du programme d'urgence de lutte contre les points noirs, a indiqué M. Belaid.

Il a signalé, par ailleurs, que le couloir ouest de la wilaya de Tlemcen a enregistré une perturbation en alimentation en AEP dernièrement à cause de la baisse de la production de la station de dessalement de l'eau de mer de Souk Tleta qui alimente les populations de ce couloir, soulignant que cette station qui produisait 160.000 m³/jour en 2011 n'assure qu'une production de 20.000 m³/j seulement depuis 2018.

OUARGLA: 2.700 foyers prochainement raccordés au réseau de gaz dans les communes d'El-Alia et Taibine

Près de 2.700 foyers des communes d'El-Alia et Taibine, dans la daïra d'El-Hedjira (Ouargla), seront raccordés prochainement au réseau de gaz naturel, a-t-on appris dimanche de la direction d'Ouargla de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Les services techniques de l'entreprise Sonelgaz ont lancé, en prévision de cette opération, une campagne de sensibilisation en direction des populations locales sur l'utilisation sécurisée de cette source d'énergie.

Entre-autres conseils prodigués par

les services de la Sonelgaz, le respect des distances de sécurité autour du réseau de gaz lors de la réalisation de travaux de construction et la dénonciation des dépassements et agressions sur le réseau pour préserver la qualité du service, a indiqué la chargée de communication à l'entreprise, Rabea Douadi. La Sonelgaz a procédé la semaine dernière aux premiers tests de l'opération de distribution à travers ce réseau, en plus de la réhabilitation du réseau réalisé sur un linéaire de 80 km. Inscrite dans le cadre de la deuxième

tranche du programme quinquennal de développement (2010/2014), l'opération de raccordement au réseau de gaz naturel permettra d'améliorer le cadre de vie du citoyen et leur épargner les désagréments liés à l'acquisition de bonnes de gaz butane sur de longues distances, a ajouté la même source. La wilaya d'Ouargla a réalisé, à la fin octobre dernier, un taux de couverture en gaz naturel de 83%, soit 92.000 clients, selon les données de la Sonelgaz.

PRODUITS COSMÉTIQUES: Hausse de la production nationale et baisse de l'importation en 2019

La production nationale en produits cosmétiques a connu une «progression» en 2019, avec 293 autorisations délivrées, contre 196 autres d'importation, a indiqué samedi à Alger, la sous-directrice de la normalisation des produits industriels au ministère du Commerce, Nadia Doufane.

Mme Doufane intervenait sur le sujet de la «Réglementation algérienne en matière de produits cosmétiques», lors de la Journée scientifique organisée par le Syndicat national des Pharmacies d'Officines (SNAPO), sur «La dermo-cosmétique: Réalité et perspectives», en présence notamment de représentants du ministère de la Santé, des sociétés savantes, de partenaires industriels et de conférenciers étrangers.

Tout en se félicitant de cette progression dans le domaine de la production cosmétique locale, la même responsable a précisé que certains fabricants nationaux ont réussi à exporter leurs labels, principalement vers des pays africains et maghrébins, précisant qu'en tête de liste des produits cosmétiques, conçus localement, figurent les produits de beauté, suivis des parfums, des shampoings et après-shampoings, des savons, des produits de soins et des déodorants.

Abordant l'aspect inhérent au contrôle, Mme Doufane fera savoir que, durant l'année en cours, les services du ministère du Commerce ont effectué 13.161 interventions, dont 12.697 au niveau de la production en détails et 186 pour celle en gros.

Les motifs étant notamment liés à l'absence d'autorisation préalable ou de déclaration de perte, pour non-conformité aux prescriptions techniques ainsi que pour absence de la



marque commerciale et défaut d'étiquetage.

A la suite de ces contrôles, 726 procès-verbaux ont été adressés aux producteurs et importateurs n'ayant pas respecté les conditions de conformité de ce type de produits à la réglementation en vigueur, a-t-elle ajouté, avant de déplorer «l'absence d'une coordination réelle» entre les départements de la Santé, du Commerce et des Douanes autour de cette question.

Elle a, en outre, relevé qu'aucune étude «n'a été jusque-là réalisée sur l'impact des produits cosmétiques non conformes sur la santé humaine», alors que ces derniers connaissent une ampleur «de plus en plus importante», avant de noter également «le vide juridique» concernant ces articles qui «ne sont ni des médicaments ni des cosmétiques mais se situant entre les deux». Tout en faisant le parallèle avec les complé-

ments alimentaires «balancés entre les ministères de la Santé et du Commerce», la même responsable est revenue en détails sur les différents textes réglementaires régissant notamment la production, l'importation et la vente des produits cosmétiques.

Pour sa part, le président du Bureau d'Alger du SNAPO, Chafik Rahem s'est interrogé sur les «compétences des pharmaciens à conseiller de façon avisée» les malades sur les produits cosmétiques, d'autant plus que, souligne-t-il, les 11.000 officines réparties à l'échelle nationale «disposent de ce rayon de produits».

L'intervenant a mis en exergue la difficulté de situer les «frontières» séparant les médicaments des produits cosmétiques, tout en s'interrogeant si ces derniers sont «suffisamment réglementés et sécurisés».

MASCARA: Formation de 20 animateurs sur la promotion de la zone humide d'El Mactaâ

Le premier cycle de formation d'animateurs écologiques sur les techniques dans ce domaine pour la promotion de la zone humide d'El Mactaâ a été clôturé samedi à Mohamadia (Mascara).

Les 20 stagiaires ont suivi une formation d'une semaine ayant porté sur les notions de base telles que le système écologique et la diversité biologique de la zone humide d'El Mactaâ, a indiqué la présidente de l'association verte pour la valorisation des espaces verts de la wilaya de Mascara, Zahira Souidi.

La formation a porté également sur les moyens devant permettre de protéger et préserver cette zone humide et sur le rôle de l'animateur écologique dans la valorisation de cet espace vert pour en faire une destination dans le cadre de l'écotourisme. Le cycle de formation a été orga-

nisé dans le cadre d'une convention signée en janvier dernier entre l'association verte et le Programme des petites initiatives des organisations de la société civile d'Afrique du nord (PPI-OSCAN), financé par l'Union internationale pour la préservation de la nature (IUCN), qui porte sur la valorisation de la zone humide d'El Mactaâ à travers l'écotourisme. La zone humide d'El Mactaâ, classée réserve naturelle protégée en 2001 dans le cadre de la convention Ramsar, s'étend sur une superficie de 23.000 hectares répartie sur les wilayas de Macara, Mostagamen et Oran. Cet espace renferme une biodiversité importante: 96 espèces végétales dont six rares et 49 espèces d'oiseaux d'eau dont cinq menacés de disparition.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

NIF N° / 408016000016049

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N°/DSP/2019

TRAVAUX DU RESTE A REALISER DU PROJET DE L'Établissement Hospitalier SPECIALISE DE GERIATRIE DE 100 LITS A ZERALDA ALGER.

La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale, conformément aux articles 39,40,41 et 44 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et relatif aux travaux du reste à réaliser du projet de l'Établissement Hospitalier Spécialisé de Geriatrie de 100 lits à Zéralda -Alger

Le présent avis d'appel d'offres, s'adresse aux entreprises nationales qui répondent aux critères suivants:

A/ Lot N°01: Bâtiment

Ne sont admis à soumissionner que les entreprises répondants aux critères sous cités.

1- Capacité professionnelle: être qualifiée en bâtiment, comme activité principale, catégorie 04 ou plus et ayant les codes: 330-3100 ou 331-3100 de 1 à 11.

2- Capacité financière: ayant au minimum de chiffre d'affaire la moyenne de la somme des trois dernières années 2016, 2017 et 2018 supérieur ou égale à 120 000 000,00 DA. Justifié par les copies des bilans financiers visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire au compte.

- En activité depuis dix (10) ans ou plus.

3- Capacités techniques:

- Moyens humains: ayant au minimum un architecte et un ingénieur en génie civil d'une expérience professionnelle de Cinq (05) ans ou plus justifiés par la copie du diplôme ainsi que la déclaration d'affiliation à la sécurité social en cours de validité, à la date de la soumission;

- Moyens matériels: ayant un minimum de matériels en propriété. * Un camion de 2,50 T ou plus justifié par la carte grise et la police d'assurance en cours de validité, à la date de la soumission.

* Bétonnière (Auto bétonneur 1 camion malaxeur) justifié par la carte grise et la police d'assurance en cours de validité, à la date de la soumission ou par facture d'achat.

* The Grue fixe ou mobile: justifié par la carte grise et la police d'assurance en cours de validité, à la date de la soumission ou par facture d'achat.

- Références professionnelles: Ayant réalisé au moins un (01) hôpital ou un équipement du secteur de bâtiment, classé dans la catégorie "C" ou plus durant les dix dernières années.

Ce projet doit être justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public après achèvement total des travaux (ne sont pas pris en considération les PV de réception (provisoire/définitive), les attestations administratives et les ordres de services).

B/ Lot N°02: Electricité (courant fort / courant faible) ne sont admis à soumissionner que les entreprises répondants aux critères sous cités.

Capacité professionnelle: -Être qualifiée en bâtiment, comme activité principale, catégorie 03 ou plus et ayant les codes: 310-3200 ou 311-3200 de 1 à 11

Courant fort: 109201 ou 109206 ou 109201 ou 109214 ou 331-3110 de 1 à 11 ou 3911-241 ou 3912-241 ou 3913 ou 3914 et Courant faible: 109214 ou 610004 ou 610216, en cours de validité à la date de la soumission.

Capacité financière: ayant au minimum de chiffre d'affaire la moyenne de la somme des trois dernières années 2016, 2017 et 2018 supérieur ou égale à 30 000 000,00 DA. Justifié par les copies des bilans financiers visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire au compte.

- Références professionnelles: Ayant réalisé au moins un (01) hôpital ou un équipement public de catégories "C" ou plus durant les dix dernières années. Ce projet doit être justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public ou une entreprise nationale (étatique ou privée) ou une entreprise étrangère (ne sont pas pris en considération les PV de réception (provisoire/définitive), les attestations administratives et les ordres de services).

C/ Lot N°03: Plomberie sanitaire et réseaux anti incendie Ne sont admis à soumissionner que les entreprises répondants aux critères sous cités.

Capacité professionnelle: -Être qualifiée en bâtiment, comme activité principale, catégorie 03 ou plus et ayant les codes: 333-3224 ou 333-3327 ou 333-3328 ou 1090203 ou 613205, en cours de validité à la date de la soumission,

Capacité financière: ayant au minimum de chiffre d'affaire la moyenne de la somme des trois dernières années 2016, 2017 et 2018 supérieur ou égale à 30 000 000,00 DA. Justifié par les copies des bilans financiers visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire, au compte.

- Références professionnelles: Ayant réalisé les travaux d'électricité (courant fort / courant faible) au niveau d'un hôpital ou d'un équipement public de catégories "C" ou plus durant les dix dernières années.

Ce projet doit être justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public ou une entreprise nationale (étatique ou privée) ou une entreprise étrangère (ne sont pas pris en considération les PV de réception (provisoire/définitive), les attestations administratives et les ordres de services).

D/ Lot N°04: Climatisation (chaud et froid), ventilation mécanique, traitement d'air, désenfumage et système de sécurité incendie) Ne sont admis à soumissionner que les entreprises répondants aux critères sous cités.

Capacité professionnelle: -Être qualifiée en bâtiment, comme activité principale, catégorie 03 ou plus et ayant les codes: 109207/613177/ (3340) 351, en cours de validité à la date de la soumission.

Capacité financière: ayant au minimum de chiffre d'affaire la moyenne de la somme des trois dernières années 2016, 2017 et 2018 supérieur ou égale à 30 000 000,00 DA. Justifié par les copies des bilans financiers visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire, au compte.

- Références professionnelles: Ayant réalisé les travaux de plomberie sanitaire dans un équipement public, durant les dix dernières années.

Ce projet doit être justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public ou une entreprise nationale (étatique ou privée) ou une entreprise étrangère (ne sont pas pris en considération les PV de réception (provisoire/définitive), les attestations administratives et les ordres de services).

E/ Lot N°05: Fluides médicaux: Ne sont admis à soumissionner que les entreprises répondants aux critères sous cités.

Capacité professionnelle: -Être qualifiée en bâtiment, comme activité principale, Catégorie 03 ou plus et ayant les codes: 219-2420 ou 341-07-3771 ou 613203 en cours de validité à la date de la soumission.

Capacité financière: ayant au minimum de chiffre d'affaire la moyenne de la somme des trois dernières années 2016, 2017 et 2018 supérieur ou égale à 30 000 000,00 DA. Justifié par les copies des bilans financiers visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire au compte.

- Références professionnelles: Ayant réalisé les travaux du lot élévateurs d'un hôpital ou un équipement public de catégories "C" ou plus durant les dix dernières années. Ce projet doit être justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public ou une entreprise nationale (étatique ou privée) ou une entreprise étrangère (ne sont pas pris en considération les PV de réception (provisoire/définitive), les attestations administratives et les ordres de services).

F/ Lot N°06: Élévateurs: Ne sont admis à soumissionner que les entreprises répondants aux critères sous cités.

Capacité professionnelle: -Être qualifiée en bâtiment, comme activité principale, Catégorie 03 ou plus et ayant les codes: 219-2420 ou 341-07-3771 ou 613203 en cours de validité à la date de la soumission.

Capacité financière: ayant au minimum de chiffre d'affaire la moyenne de la somme des trois dernières années 2016, 2017 et 2018 supérieur ou égale à 30 000 000,00 DA. Justifié par les copies des bilans financiers visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire au compte.

- Références professionnelles: Ayant réalisé les travaux du lot élévateurs d'un hôpital ou un équipement public de catégories "C" ou plus durant les dix dernières années. Ce projet doit être justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public ou une entreprise nationale (étatique ou privée) ou une entreprise étrangère (ne sont pas pris en considération les PV de réception (provisoire/définitive), les attestations administratives et les ordres de services).

G/ Lot N°07: Élévateurs: Ne sont admis à soumissionner que les entreprises répondants aux critères sous cités.

Capacité professionnelle: -Être qualifiée en bâtiment, comme activité principale, Catégorie 03 ou plus et ayant les codes: 219-2420 ou 341-07-3771 ou 613203 en cours de validité à la date de la soumission.

Capacité financière: ayant au minimum de chiffre d'affaire la moyenne de la somme des trois dernières années 2016, 2017 et 2018 supérieur ou égale à 30 000 000,00 DA. Justifié par les copies des bilans financiers visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire au compte.

- Références professionnelles: Ayant réalisé les travaux de plomberie sanitaire dans un équipement public, durant les dix dernières années.

Ce projet doit être justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public ou une entreprise nationale (étatique ou privée) ou une entreprise étrangère (ne sont pas pris en considération les PV de réception (provisoire/définitive), les attestations administratives et les ordres de services).

H/ Lot N°08: Élévateurs: Ne sont admis à soumissionner que les entreprises répondants aux critères sous cités.

Capacité professionnelle: -Être qualifiée en bâtiment, comme activité principale, Catégorie 03 ou plus et ayant les codes: 219-2420 ou 341-07-3771 ou 613203 en cours de validité à la date de la soumission.

Capacité financière: ayant au minimum de chiffre d'affaire la moyenne de la somme des trois dernières années 2016, 2017 et 2018 supérieur ou égale à 30 000 000,00 DA. Justifié par les copies des bilans financiers visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire au compte.

ou plus justifiés par la présentation d'un diplôme ainsi que la déclaration d'affiliation à la sécurité social en cours de validité, à la date de la soumission;

- Moyens matériels: ayant un minimum de matériels en propriété * Un camion de 2,50 T ou plus justifié par la carte grise et la police d'assurance en cours de validité, à la date de la soumission.

- Références professionnelles: Ayant réalisé les travaux du lot HVAC d'un hôpital durant les dix dernières années.

Ce projet doit être justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public ou une entreprise nationale (étatique ou privée) ou une entreprise étrangère (ne sont pas pris en considération les PV de réception (provisoire/définitive), les attestations administratives et les ordres de services).

I/ Lot N°09: Fluides médicaux: Ne sont admis à soumissionner que les entreprises répondants aux critères sous cités.

Capacité professionnelle: -Être qualifiée en bâtiment, comme activité principale, Catégorie 03 ou plus et ayant les codes: 219-2420 ou 341-07-3771 ou 613203 en cours de validité à la date de la soumission.

Capacité financière: ayant au minimum de chiffre d'affaire la moyenne de la somme des trois dernières années 2016, 2017 et 2018 supérieur ou égale à 30 000 000,00 DA. Justifié par les copies des bilans financiers visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire au compte.

- Références professionnelles: Ayant réalisé les travaux de plomberie sanitaire dans un équipement public, durant les dix dernières années.

Ce projet doit être justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public ou une entreprise nationale (étatique ou privée) ou une entreprise étrangère (ne sont pas pris en considération les PV de réception (provisoire/définitive), les attestations administratives et les ordres de services).

J/ Lot N°10: Élévateurs: Ne sont admis à soumissionner que les entreprises répondants aux critères sous cités.

Capacité professionnelle: -Être qualifiée en bâtiment, comme activité principale, Catégorie 03 ou plus et ayant les codes: 219-2420 ou 341-07-3771 ou 613203 en cours de validité à la date de la soumission.

Capacité financière: ayant au minimum de chiffre d'affaire la moyenne de la somme des trois dernières années 2016, 2017 et 2018 supérieur ou égale à 30 000 000,00 DA. Justifié par les copies des bilans financiers visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire au compte.

- Références professionnelles: Ayant réalisé les travaux de plomberie sanitaire dans un équipement public, durant les dix dernières années.

Ce projet doit être justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public ou une entreprise nationale (étatique ou privée) ou une entreprise étrangère (ne sont pas pris en considération les PV de réception (provisoire/définitive), les attestations administratives et les ordres de services).

K/ Lot N°11: Élévateurs: Ne sont admis à soumissionner que les entreprises répondants aux critères sous cités.

Capacité professionnelle: -Être qualifiée en bâtiment, comme activité principale, Catégorie 03 ou plus et ayant les codes: 219-2420 ou 341-07-3771 ou 613203 en cours de validité à la date de la soumission.

Capacité financière: ayant au minimum de chiffre d'affaire la moyenne de la somme des trois dernières années 2016, 2017 et 2018 supérieur ou égale à 30 000 000,00 DA. Justifié par les copies des bilans financiers visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire au compte.

- Références professionnelles: Ayant réalisé les travaux de plomberie sanitaire dans un équipement public, durant les dix dernières années.

Ce projet doit être justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public ou une entreprise nationale (étatique ou privée) ou une entreprise étrangère (ne sont pas pris en considération les PV de réception (provisoire/définitive), les attestations administratives et les ordres de services).

L/ Lot N°12: Élévateurs: Ne sont admis à soumissionner que les entreprises répondants aux critères sous cités.

Capacité professionnelle: -Être qualifiée en bâtiment, comme activité principale, Catégorie 03 ou plus et ayant les codes: 219-2420 ou 341-07-3771 ou 613203 en cours de validité à la date de la soumission.

Capacité financière: ayant au minimum de chiffre d'affaire la moyenne de la somme des trois dernières années 2016, 2017 et 2018 supérieur ou égale à 30 000 000,00 DA. Justifié par les copies des bilans financiers visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire au compte.

- Références professionnelles: Ayant réalisé les travaux de plomberie sanitaire dans un équipement public, durant les dix dernières années.

Ce projet doit être justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public ou une entreprise nationale (étatique ou privée) ou une entreprise étrangère (ne sont pas pris en considération les PV de réception (provisoire/définitive), les attestations administratives et les ordres de services).

M/ Lot N°13: Élévateurs: Ne sont admis à soumissionner que les entreprises répondants aux critères sous cités.

Capacité professionnelle: -Être qualifiée en bâtiment, comme activité principale, Catégorie 03 ou plus et ayant les codes: 219-2420 ou 341-07-3771 ou 613203 en cours de validité à la date de la soumission.

Capacité financière: ayant au minimum de chiffre d'affaire la moyenne de la somme des trois dernières années 2016, 2017 et 2018 supérieur ou égale à 30 000 000,00 DA. Justifié par les copies des bilans financiers visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire au compte.

- Références professionnelles: Ayant réalisé les travaux de plomberie sanitaire dans un équipement public, durant les dix dernières années.

Ce projet doit être justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public ou une entreprise nationale (étatique ou privée) ou une entreprise étrangère (ne sont pas pris en considération les PV de réception (provisoire/définitive), les attestations administratives et les ordres de services).

N/ Lot N°14: Élévateurs: Ne sont admis à soumissionner que les entreprises répondants aux critères sous cités.

Capacité professionnelle: -Être qualifiée en bâtiment, comme activité principale, Catégorie 03 ou plus et ayant les codes: 219-2420 ou 341-07-3771 ou 613203 en cours de validité à la date de la soumission.

Capacité financière: ayant au minimum de chiffre d'affaire la moyenne de la somme des trois dernières années 2016, 2017 et 2018 supérieur ou égale à 30 000 000,00 DA. Justifié par les copies des bilans financiers visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire au compte.

- Références professionnelles: Ayant réalisé les travaux de plomberie sanitaire dans un équipement public, durant les dix dernières années.

Ce projet doit être justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public ou une entreprise nationale (étatique ou privée) ou une entreprise étrangère (ne sont pas pris en considération les PV de réception (provisoire/définitive), les attestations administratives et les ordres de services).

O/ Lot N°15: Élévateurs: Ne sont admis à soumissionner que les entreprises répondants aux critères sous cités.

Capacité professionnelle: -Être qualifiée en bâtiment, comme activité principale, Catégorie 03 ou plus et ayant les codes: 219-2420 ou 341-07-3771 ou 613203 en cours de validité à la date de la soumission.

Capacité financière: ayant au minimum de chiffre d'affaire la moyenne de la somme des trois dernières années 2016, 2017 et 2018 supérieur ou égale à 30 000 000,00 DA. Justifié par les copies des bilans financiers visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire au compte.

- Références professionnelles: Ayant réalisé les travaux de plomberie sanitaire dans un équipement public, durant les dix dernières années.

Ce projet doit être justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public ou une entreprise nationale (étatique ou privée) ou une entreprise étrangère (ne sont pas pris en considération les PV de réception (provisoire/définitive), les attestations administratives et les ordres de services).

P/ Lot N°16: Élévateurs: Ne sont admis à soumissionner que les entreprises répondants aux critères sous cités.

Capacité professionnelle: -Être qualifiée en bâtiment, comme activité principale, Catégorie 03 ou plus et ayant les codes: 219-2420 ou 341-07-3771 ou 613203 en cours de validité à la date de la soumission.

Capacité financière: ayant au minimum de chiffre d'affaire la moyenne de la somme des trois dernières années 2016, 2017 et 2018 supérieur ou égale à 30 000 000,00 DA. Justifié par les copies des bilans financiers visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire au compte.

- Références professionnelles: Ayant réalisé les travaux de plomberie sanitaire dans un équipement public, durant les dix dernières années.

Ce projet doit être justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public ou une entreprise nationale (étatique ou privée) ou une entreprise étrangère (ne sont pas pris en considération les PV de réception (provisoire/définitive), les attestations administratives et les ordres de services).

Q/ Lot N°17: Élévateurs: Ne sont admis à soumissionner que les entreprises répondants aux critères sous cités.

Capacité professionnelle: -Être qualifiée en bâtiment, comme activité principale, Catégorie 03 ou plus et ayant les codes: 219-2420 ou 341-07-3771 ou 613203 en cours de validité à la date de la soumission.

APS

LIBYE:

Rapatriement de 140 migrants vers leurs pays d'origine

Un centre d'accueil de l'immigration dans la ville libyenne méridionale de Koufrah a annoncé, jeudi, le rapatriement de 140 migrants clandestins vers leurs pays d'origine.

Un total de «140 immigrants illégaux résidant au centre ont été rapatriés au Tchad et au Soudan», a déclaré le centre dans un communiqué, précisant que ce rapatriement s'est effectué en coordination avec les gouvernements des pays en question. Des milliers de clandestins, pour la plupart d'origine africaine, tentent de traverser la Méditerranée pour se rendre en Europe en passant par la Libye. Vendredi, plus de 200 migrants qui tentaient de rejoindre l'Europe via les côtes libyennes, ont été secourus par la marine au cours d'une opération de sauvetage menée près de Tripoli, selon la marine libyenne.

RUSSIE:

15 morts dans la chute d'un bus dans une rivière

Un bus avec une quarantaine de passagers à bord a chuté dimanche dans une rivière en Sibérie, faisant 15 morts, ont indiqué les services de secours locaux.

Une roue avant du bus, qui reliait deux villes sibériennes et transportait 43 passagers, a explosé alors qu'il se trouvait sur un pont au-dessus de la rivière de Kouenga, dans la région de Zabaïkalsk, selon un communiqué de la police routière locale, cité par l'agence de presse publique RIA Novosti.

Le véhicule a fait une sortie de la route et s'est renversé dans la rivière, explique le communiqué.

Au total, «15 personnes ont été tuées dans cet accident», a précisé un porte-parole des services de secours locaux, cité par RIA Novosti. Une enquête criminelle pour enfreinte aux normes de sécurité a été ouverte, a indiqué pour sa part le Comité d'enquête russe, le principal organisme chargé des investigations criminelles dans le pays.

Les accidents de la route sont fréquents en Russie, principalement dus à l'alcool, au mauvais état des routes et aux enfreintes aux règles de circulation. Le nombre de morts sur la route en Russie s'est toutefois réduit ces dernières années, s'élevant à environ 20.000 par an.

MEXIQUE:

14 morts dans une fusillade

Quatre policiers et dix hommes armés soupçonnés d'appartenir au Cartel mexicain du Nord-Est ont été tués dans une fusillade qui aura duré une heure dans l'Etat de Coahuila, dans le nord du Mexique, ont annoncé samedi les autorités.

Miguel Angel Riquelme Solís, gouverneur de l'Etat, a déclaré que six autres policiers ont été blessés dans la bataille et que plusieurs employés municipaux sont portés disparus.

Le gouverneur a précisé que le groupe armé est descendu sur la petite ville de Villa Union, dont la population est de 300 habitants et qui se trouve à environ une heure de route au sud-ouest de la ville texane d'Eagle Pass, de l'autre côté de la frontière avec les Etats-Unis.

Selon des photos publiées sur le compte Twitter du gouverneur, la façade de l'immeuble du bureau municipal de Villa Union était criblée de balles.

Le gouverneur a indiqué que les forces de sécurité resteront dans la ville pendant les jours suivants afin de rétablir le calme.

ALLEMAGNE:

Grève du service d'avitaillement, risque de retards et annulations de vols

Les employés de LSG, le service d'avitaillement de nombreuses compagnies aériennes, dont l'Allemande Lufthansa, sont appelés à la grève aujourd'hui pour obtenir des garanties sur les salaires, a annoncé samedi le syndicat Verdi.

Les quelque 35.500 employés de LSG, une filiale de Lufthansa dont une partie doit être vendue au Suisse Gategroup, sont appelés à une grève de 24 heures lundi, précise Verdi dans un communiqué.

La grève de lundi devrait, selon Verdi, entraîner des annulations et des retards, en particulier à Francfort et à Munich. «Les vols long-courriers seront particulièrement touchés», selon Verdi. Premier groupe de catering aérien au monde, LSG a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 3,2 milliards d'euros, dont plus de 75% avec d'autres clients que le groupe Lufthansa. L'entreprise fournit l'avitaillement pour les vols du groupe, mais aussi pour quelque 300 autres compagnies, notamment United Airlines, American Airlines et LATAM, ainsi que «plusieurs» sociétés ferroviaires. Il fournit environ 700 millions



de repas chaque année. Le syndicat réclame que Lufthansa garantisse les salaires d'une partie des employés

avant la cession au groupe suisse. Une nouvelle séance de négociations est prévue mercredi à Francfort.

ESPAGNE:

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue

La police nationale espagnole a annoncé, samedi, le démantèlement d'une organisation criminelle qui s'activait dans le trafic de drogue en Europe.

Cette opération, menée en partenariat avec l'agence européenne de police Europol, s'est soldée par la saisie de 631 kg de «Cristal meth» (méthamphétamine) qui étaient cachés dans un entrepôt industriel à Badalona (province de Barcelone), et l'arrestation de deux personnes en Espagne et quatre autres dans d'autres pays européens, a précisé la même source dans un communi-



qué, notant qu'il s'agit de la plus grande saisie de cette drogue de l'histoire du pays ibérique.

L'enquête a commencé

début 2018 lorsque l'Europol avait mis en garde contre la présence de différents groupes criminels opérant en Europe qui utili-

seraient l'Espagne comme plateforme pour l'achat, le stockage et le transport de grandes quantités de drogue, notamment la cocaïne, la méthamphétamine et la marijuana.

Après plusieurs investigations, les agents de police nationale ont détecté la présence de l'un de ces groupes dans la province de Barcelone, qui introduisait de grandes quantités de méthamphétamine en Espagne avant d'assurer leur acheminement à d'autres pays européens.

Cette opération a permis aussi la saisie de 1.000 plants de marijuana.

LA HAYE:

La police recherche l'auteur de l'attaque contre trois adolescents

La police néerlandaise recherchait, samedi, un homme soupçonné d'avoir blessé trois jeunes mineurs lors d'une attaque au couteau la veille dans une rue commerçante de La Haye, sans se prononcer à ce stade sur la nature de cette attaque. «Nous n'avons pas encore arrêté de suspect. Nous sommes très actifs pour tenter de le retrouver», a déclaré aux médias une porte-parole de la police Marije Kuiper, notant «qu'il est trop tôt pour spéculer sur ce genre de choses et que les enquêteurs travaillent sur plu-

sieurs scénarios». Le suspect a pris la fuite après l'agression qui s'est déroulée dans un grand magasin du centre-ville, provoquant des scènes de panique parmi la foule de clients nombreux en ce jour de soldes du «Black Friday». Les enquêteurs ont été vus en train d'examiner un couteau retrouvé sur les lieux.

Les trois victimes ont pu rentrer chez elles vendredi soir après avoir été hospitalisées. Il s'agit de trois adolescents, un garçon âgé de 13 ans originaire de La Haye et deux filles de 15

ans, l'une d'Alphen aan den Rijn et l'autre de Leidersorp. Ils ne se connaissaient pas, selon la police citée par l'agence ANP. L'attaque s'est produite dans un grand magasin de la «Grote Marktstraat», une artère très fréquentée du plus quartier commerçant de la ville non loin du Parlement, où se trouve le siège du gouvernement.

Des images diffusées sur les réseaux sociaux ont montré des clients paniqués, s'enfuyant pour s'éloigner de la scène, une rue commerçante éclairée par les décorations des fêtes de Noël.

ETATS-UNIS:

9 morts dans un accident d'avion au Dakota du sud

Un petit avion s'est écrasé samedi au Dakota du Sud (nord des Etats-Unis), tuant neuf personnes dont deux enfants, ont rapporté des médias américains. Trois autres personnes ont été blessées dans l'accident de ce Pilatus PC-12, un avion monomoteur qui était plein avec 12 personnes à bord, et qui était en phase de décollage, selon la FAA. Le pilote a été tué, a précisé la procureure locale, Theresa Maule Rossow. Le Conseil national de la sécurité des transports (NTSB) a indiqué sur Twitter



qu'il enquêtait sur «le crash d'un Pilatus PC-12 près de Chamberlain». L'avion avait décollé peu avant midi heure locale (21h00 GMT) depuis Chamberlain en direction d'Idaho Falls, à un millier de kilomètres à l'ouest.

La région était placée sous alerte météorologique pour tempête hivernale. L'institut météorologique américain avait prévu des chutes de neige en rafales qui «pourraient considérablement réduire la visibilité».

LUTTE CONTRE LE SIDA :

M. Miraoui : «Pour une "vigilance permanente" face aux facteurs à risque»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, a plaidé, dimanche à Alger, pour une «vigilance permanente» face aux facteurs à risque, à l'origine de la contraction du VIH Sida en Algérie.



Le ministre intervenait à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre le Sida, célébrée le 1er décembre de chaque année, placée cette année par l'Organisation des Nations unies (ONU) sous le thème «Les organisations communautaires font la différence» et sous le slogan national

«La société civile : partenaire pour mettre fin au Sida d'ici 2030». M. Miraoui a ainsi appelé à «la vigilance permanente» face aux facteurs de risque que sont les relations sexuelles non protégées, la drogue par intraveineuse ainsi que l'immigration clandestine, l'enjeu étant d'être «au rendez-vous» de 2030, soit l'échéance que l'Algérie s'est fixée pour éradiquer le VIH Sida, à l'instar du reste de la communauté internationale. Rappelant les moyens humains et matériels consentis par l'Etat dans ce sens, il a évoqué la consécration d'un budget

conséquent au programme national de lutte contre le virus, la réalisation de plus de 65 centres de dépistage, de 15 autres dédiés aux soins et au suivi des malades, en sus d'un laboratoire de référence relevant de l'Institut Pasteur d'Alger (IPA). A cela, a-t-il poursuivi, s'ajoute le travail de «sensibilisation» en direction de la société, mené par la Commission nationale de prévention et de lutte contre le Sida ainsi que par des membres de la société civile.

L'engagement politique et financier de l'Algérie salué par l'ONU

De son côté, le Coordonnateur résident du Système des Nations unies en Algérie, Eric Overvest, a tenu à saluer «l'engagement politique et financier» de l'Algérie, traduit par des «résultats encourageants» en matière de lutte contre cette pathologie, tout en relevant

«des efforts des acteurs et partenaires techniques» œuvrant dans ce domaine.

Il a notamment relevé que 81 % des personnes vivant avec le VIH en Algérie «ont accès au traitement antirétroviral (ARV), relevant que «l'amélioration» de cet accès aux soins a contribué à réduire de 10 % le nombre de décès par VIH Sida depuis 2010.

Néanmoins, le représentant de l'organisation onusienne a relevé le «défi» pour l'Algérie en matière d'élargissement de l'offre de dépistage ainsi que la généralisation de la prévention contre la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Selon les dernières statistiques, l'Algérie «a enregistré depuis l'apparition de la maladie en 1985, environ 16.000 sidéens déclarés, dont 1.300 pour la seule année écoulée et 175 nouveaux cas enregistrés durant le 1er semestre de l'année en cours».

VIH:

51 nouveaux cas dépistés depuis le début de 2019 à Tamanrasset

Cinquante-et-un (51) nouveaux cas de VIH/SIDA ont été dépistés depuis le début de cette année dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris samedi des responsables du centre de référence de prise en charge des malades de SIDA de Tamanrasset.

L'hôpital de Tamanrasset prend en charge (dépistage et suivi périodique), près de 400 malades (sidéens et séropositifs) issus des wilayas de Tamanrasset, Adrar et Illizi, en sus d'autres ressortissants africains, a précisé le chef de service des maladies infectieuses à l'hôpital de Tamanrasset, le Dr. Ilyes Akhamoukh.

Le centre de référence de prise en charge des malades a recensé, depuis son ouverture en 2003, pas moins de 785 cas de Sida, dont 57 cas chez des femmes enceintes, soulignant qu'aucun cas de transmission de la mère à son bébé n'a été enregistré, a relevé M. Akhamoukh. L'hôpital de Tamanrasset a arrêté, dans le cadre de la journée du Sida (1er décembre), un programme de sensibilisation en direction des malades leur prodiguant les conseils et modalités de vivre avec la maladie et son environnement, a-t-il ajouté. Le programme prévoit également une rencontre, au complexe sportif «Amechouane», avec les citoyens, notamment les jeunes, pour les sensibiliser sur les dangers encourus de cette pathologie contagieuse, les voies de sa transmission et celles préventives en vue de circonscrire la propagation de la maladie, a fait savoir le même responsable.

SIDA:

La Chine appelle à des efforts acharnés pour prévenir et traiter le sida

Le Premier ministre chinois Li Keqiang a appelé à des efforts acharnés pour prévenir et traiter les maladies infectieuses importantes, dont le sida, à la veille de la 32e Journée mondiale du sida qui coïncide avec le 1er décembre.

M. Li, qui est également membre du Comité permanent du Bureau politique du Comité central du Parti communiste chinois (PCC), a indiqué dans une instruction que la Chine «a accompli des progrès remarquables dans la prévention et le traitement du sida, tout en faisant face à de nouvelles situations qui méritent une attention».

«Les agences concernées doivent profiter de la réforme du système de prévention et de contrôle des maladies pour continuer à innover en matière de mécanismes et de méthodes, assurer de bons services de santé publique et se concentrer sur les zones, les groupes et les maillons clés», a-t-il noté.

Soulignant le besoin d'augmenter les investissements en la matière, M. Li a déclaré que la recherche et le développement scientifiques et technologiques des médicaments devaient être renforcés et que la qualité de vie des malades devait être constamment améliorée.

Le Premier ministre a indiqué qu'il était nécessaire d'accroître l'efficacité de l'éducation et de l'intervention à ce sujet, de renforcer le suivi et l'alerte précoce et de mieux laisser jouer leur rôle aux organisations sociales dans la prévention du sida.

REGISTRE NATIONAL DES DIALYSÉS:

Plus de 23.500 cas recensés à fin 2018 en Algérie

Au total, 23.527 dialysés, dont 22.667 hémodialysés, ont été recensés à fin 2018 dans près de 380 centres publics et privés de dialyse en Algérie, à la faveur du 1er Registre national dédié aux dialysés, a révélé, samedi à Alger, le Professeur en néphrologie, Tahar Rayan.

Outre les 22.667 hémodialysés, l'Algérie compte 860 insuffisants rénaux chroniques, traités par dialyse péritonéale, alors que le nombre d'enfants dialysés est, quant à lui, estimé à 1500 cas, a indiqué le Pr Rayan à l'APS, en marge du 26e Congrès national de néphrologie, organisé par la Société algérienne de Néphrologie, Dialyse et Transplantation (SANDT).

«Grâce à ce premier registre qui reflète la réalité en Algérie, nous savons désormais que l'incidence annuelle des patients qui arrivent au stade de dialyse est de 3.000», a-t-il précisé, faisant savoir que ce recensement «ne concerne que



les patients pris en charge dans les différents centres de dialyse au moment où d'autres malades nécessitant peut-être d'être dialysés y ont échappé car non suivis».

Tout en notant que le nombre des insuffisants rénaux suivis en dialyse a «doublé», passant de 1.500 à 3.000 nouveaux cas chaque année, le spécialiste a tenu à souligner «l'importance» de cette évolution dans la mesure où, explique-t-il, elle «reflète une politique de santé publique en matière de prise en charge des insuffisants rénaux en Algérie, en ce sens que tous les malades ont accès

à la dialyse».

Abordant le volet de la prévention des maladies rénales, le Pr Rayan a relevé la nécessité d'une «politique nationale» dans ce sens, en même temps que la mise en œuvre du Plan dédié à ces pathologies, d'autant plus que, argumente-t-il, «un tiers» de ces maladies «peut être évité».

Il fera observer que la question de la prévention est «multidisciplinaire et multisectorielle» car impliquant plusieurs spécialités médicales et d'autres départements ministériels que celui de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Tout en rappelant, par ailleurs, que le taux de mortalité chez les insuffisants rénaux est de 10 % en Algérie, en raison des complications liées au diabète et autres, le spécialiste a tenu à assurer que ces derniers «sont traités avec les mêmes traitements révolutionnaires et innovants qu'ailleurs». En revanche, déplore-t-il, «se pose toujours le problème» des transplantations d'organes, dont le nombre annuel est estimé à seulement 300, et ce, en raison du nombre réduit des dons d'organes comparativement à la forte demande, plaidant pour l'encouragement de la transplantation d'organes à partir de personnes décédées comme «solution».

A ce propos, il fera savoir «la difficulté» de la question eu égard à «la perception» qu'en fait la société, assurant que l'Agence nationale des Greffes «fait un travail dans le sens du développement de cette activité en Algérie».

CANCER DE LA PROSTATE : LE STRESS EST UN FACTEUR DÉCLENCHANT

Le cancer de la prostate aurait besoin d'un terrain favorable pour se développer. Et le stress serait l'élément moteur pour que la tumeur s'installe.

Selon une nouvelle étude dirigée par l'École de médecine Albert Einstein de New-York, le stress serait le facteur principal qui déclencherait l'apparition du cancer de la prostate et qui serait responsable du développement de la tumeur.

Une étude récente avait déjà montré que les hommes qui ont des problèmes d'insomnie ont deux fois plus de risques d'être touchés par le cancer de la prostate. En cas de problèmes de sommeil, la production de mélatonine est entravée ce qui perturbe le fonctionnement de l'organisme et finit par « encourager » le développement de tumeurs cancéreuses.

Dans cette nouvelle étude, les chercheurs américains ont montré que certaines branches du système nerveux central qui répondent à la sollicitation du stress en produisant des hormones, sont également responsables du développement du cancer

de la prostate. Une des branches de notre système nerveux, le système nerveux sympathique, est chargé de réguler la réponse de notre organisme en situation de stress ou de danger. C'est lui qui fait accélérer notre rythme cardiaque, qui force les vaisseaux à diriger le sang vers notre cœur et qui produit les hormones qui préparent le corps à répondre au stress. « Notre étude a montré que ce même système nerveux sympathique, qui pousse notre corps à fabriquer de la noradrénaline, fait le lit du cancer de la prostate car c'est une hormone que l'on retrouve à la surface des cellules cancéreuses et qui les aide à se développer », expliquent le Dr Paul Frenette, dans le magazine Science.

Selon les scientifiques, la solution serait de proposer aux personnes à risque de prendre un traitement à base de bêta-bloquants afin de bloquer la production de noradrénaline.



AVC : ATTENTION AUX VARIATIONS DE LA TENSION ARTÉRIELLE



Les «yo-yo» de tension créent chez les patients un risque accru de décès par infarctus ou par accident vasculaire cérébral (AVC).

L'hypertension artérielle touche un tiers des adultes et, si elle n'est pas traitée, augmente grandement les risques de crises cardiaques, et d'accidents vasculaires cérébraux. Mais de nouvelles études suggèrent que de brusques fluctuations de la pression artérielle peuvent avoir un effet tout aussi dévastateur sur la santé. En effet, oublier de prendre quotidiennement ses comprimés augmente considérablement les variations de la pression artérielle donc les risques d'accident vasculaire cérébral, et de crise cardiaque.

Les chercheurs de l'Université de Glasgow dirigé par le docteur Sandosh Padmanabhan ont calculé la variabilité de la pression artérielle, sur de longues périodes de temps, un, quatre, cinq et neuf ans, de 14 522 patients hypertendus qui fréquentent la clinique spécialisée en pression artérielle de Glasgow.

Des chiffres inquiétants

L'étude révèle qu'oublier de prendre des comprimés pour la pression artérielle pourrait augmenter le risque d'infarctus ou d'AVC de 40%.

Les chercheurs concluent aussi que les variations à long terme de la pression artérielle, au fil des mois ou des années, peut augmenter le risque de

décès prématuré de 35%, et d'accident vasculaire cérébral et crises cardiaques de 42%.

Le chercheur principal de l'étude, le docteur Sandosh Padmanabhan de l'Université de Glasgow insiste : « la pression artérielle est intrinsèquement variable et fluctue en raison de l'interaction complexe de divers facteurs comme le stress, les variations saisonnières et la prise des médicaments. Si les patients ne peuvent pas toujours contrôler les changements de leur pression artérielle, ils doivent s'assurer de prendre régulièrement leurs comprimés. Ceux qui n'observeraient pas précisément leur ordonnance augmenteraient leur risque de crise cardiaque ou d'AVC de plus de 40% ».

Il espère aussi que les conclusions de ses recherches inciteront les médecins à accorder plus d'attention à la variabilité de la pression artérielle lors de la surveillance et le traitement de l'hypertension artérielle. Il déclare aussi qu'« il est nécessaire que d'autres études soient mises en place pour identifier des médicaments spécifiques qui pourraient réduire la variabilité de la pression artérielle ».

L'étude a été publiée dans la revue médicale Hypertension.

MANGER DES CERISES LIMITERAIT LES CRISES DE GOUTTE



Manger des cerises pendant deux jours suffirait à réduire de 35 % le risque de faire une crise de goutte, par rapport à ceux qui ne mangent pas de cerises, selon une nouvelle étude américaine. Alors que la goutte se fait parler d'elle, des chercheurs pensent avoir trouvé un remède pour prévenir les risques : manger des cerises. La goutte est une maladie due à un excès d'acide urique dans le sang, et qui se manifeste entre autres par des douleurs aux articulations au niveau du gros orteil.

Un excès d'alcool et une alimentation trop riche peuvent être à l'origine de cette forme d'arthrite qui touche trois fois plus les hommes que les femmes. On estime qu'un homme sur 100 souffre de la goutte.

Revenir à une alimentation équilibrée et modérer sa consommation alcoolisée permet de diminuer les risques. On conseille d'avoir des repas composés équitablement de protéines, de glucides et de lipides (les excès de protéines pouvant favoriser la goutte) et de manger suffisamment de fruits et légumes. Les chercheurs de la Boston University croient maintenant que les cerises constituent un fruit protecteur contre cette maladie. Ils l'ont découvert à l'issue d'une enquête menée sur 633 patients souffrant de la goutte. Agés de 54 ans en moyenne, ces volontaires, pour la plupart masculins, ont été suivis pendant un an.

On leur a demandé de noter la survenue de crises de goutte en décrivant les symptômes, les médicaments utilisés ainsi que leur régime alimentaire et leur consommation d'alcool. Toutes les données concernant les deux jours précédant une crise de goutte ont été compilées par les scientifiques. 42 % des patients ont mangé des cerises ou des extraits de cerises pendant au durée de l'expérience. Ceux-là même qui ont intégré des cerises dans leur alimentation ont vu leur risque de crises de goutte diminuer de 37 % par rapport aux autres.

Comment expliquer cette différence ? Les chercheurs avancent l'hypothèse que les anthocyanines, les principaux composés phénoliques du fruit, grâce à leur propriété antioxydante joueraient un rôle protecteur. On attribue d'ailleurs à la cerise des effets anti-douleur et anti-inflammatoires. Les anthocyanines, en luttant contre les radicaux libres du corps, pourraient prévenir l'apparition de certains cancers (côlon et sein) et maladies cardiovasculaires.

COMMENT ENTRETENIR SA PROTHÈSE DENTAIRE ?

Ca y est, c'est décidé, vous allez vous faire poser une prothèse dentaire. Mais un bridge, une couronne ou un dentier nécessitent des soins bien particuliers. On vous donne tous les conseils pour bien entretenir votre prothèse dentaire.

Les prothèses fixes

Comme leur nom l'indique, les prothèses fixes sont soudées à la mâchoire : lorsque tout se passe bien, leur durée de vie est de dix ans en moyenne. Si elles ne remplacent que quelques dents (une ou plusieurs), on dit qu'elles sont partielles : c'est le cas de la couronne ou encore du bridge. À l'inverse, les prothèses fixes totales servent à remplacer l'ensemble des dents : c'est le cas du traditionnel dentier.

Puisqu'elles ne peuvent pas se retirer, les prothèses fixes sont entretenues de la même manière que le reste de la dentition. On répète les conseils de base pour une hygiène bucco-dentaire irréprochable : il est important de se brosser les dents à la verticale (au moins) deux fois par jour, de changer de brosses à dents tous les 3 à 6 mois, d'utiliser du fil dentaire (ou une brosse interdentaire) et de se faire détartrer régulièrement.

Les prothèses amovibles

Les prothèses dentaires amovibles nécessitent un entretien un peu plus spécifique. D'abord, hors de question de dormir avec sa prothèse quand on peut l'enlever. « Il n'est pas conseillé de la porter pendant plus de 24 h d'affilée », explique le Dr Guillaume Gros, dentiste à Tours (37). En effet, il est important de laisser respirer la gencive, pour qu'elle ne se déforme pas. « Vous ne souhaitez pas enlever votre prothèse pendant la nuit ? Dans ce cas, retirez-la au minimum 6 heures par jour.

Idéalement, il faut procéder au nettoyage de sa prothèse après chaque repas. On la retire, et on la frotte avec une brosse à dents très douce (pour ne pas abîmer la résine) et à petite tête (pour atteindre aussi bien les fausses dents que les petits crochets métalliques). Avant de la remettre, on se lave également la bouche et les dents afin d'éliminer les résidus alimentaires.

À la fin de la journée, la prothèse doit être placée dans un « bain nettoyant » antiseptique pendant au moins 15 minutes. Certaines marques proposent ainsi des comprimés effervescents qui se dissolvent dans un verre d'eau, désinfectant la prothèse... et suppriment les éventuelles mauvaises odeurs.

Vous n'avez plus de comprimés ? Optez



alors pour une solution antiseptique 100 % naturelle : laissez tremper votre prothèse dans le jus de deux citrons pendant au moins 10 heures (elle doit être totalement immergée). Au matin, pensez à bien la rincer pour une hygiène impeccable !

Les risques

« Une prothèse dentaire n'est jamais lisse, même si elle est en céramique ou en métal, précise le Dr Guillaume Gros. Par conséquent, le tartre peut s'y développer. »

En effet, nos dents et nos gencives sont en permanence recouvertes d'une fine pellicule solide d'origine salivaire : le tartre. Très vite, celui-ci est envahi par les bactéries, issues de résidus alimentaires. S'il n'est pas traité à temps, le tartre peut être à l'origine de maladies bactériennes sévères : celles-ci s'attaquent aux dents restantes ou à la gencive.

« Dans le cas de matériel dentaire amovible, si le nettoyage n'est pas fait efficacement, les bactéries peuvent aussi proliférer entre la prothèse et la gencive, ajoute le Dr Guillaume Gros. Cela peut causer des inflammations sévères, voire des maladies parodontales, comme la gingivite ou la parodontite. »

A éviter absolument

Le tabac. Avis aux fumeurs : cigarette et prothèses dentaires ne font pas bon ménage ! En effet, en plus d'entraîner un jaunissement de la résine (même effet sur la céramique), la nicotine a tendance à fragiliser le matériel dentaire.

L'hypochlorite. Cette substance chimique (souvent appelée ClO₂ ou NaClO sur les étiquettes) est utilisée pour purifier l'eau et entre dans la composition de certains antiseptiques. Cependant, elle peut engendrer une corrosion du châssis métallique et une décoloration de la prothèse.

L'air libre. Pas question d'abandonner sa prothèse sur la table de nuit ! L'exposition prolongée à l'air libre peut en effet provoquer un assèchement des matériaux et une déformation du matériel dentaire. Résultat, lorsqu'on retire sa prothèse, on la conserve dans un verre d'eau.

L'eau brûlante. Toujours nettoyer sa prothèse à l'eau froide ! Trop chaude, l'eau peut en effet entraîner une dilatation de la résine : la prothèse est alors déformée et ne s'emboîte plus correctement.

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE UNE PROTHÈSE FIXE ET UNE PROTHÈSE AMOVIBLE ?

Il existe deux types de prothèses dentaires : les fixes et les amovibles. Une fois posée, la prothèse fixe ne s'enlève plus : elle est soudée à la mâchoire. La plus connue est la couronne : celle-ci est utilisée pour protéger une dent délabrée mais dont la racine est saine. Il s'agit en fait d'un « capuchon » installé sur la dent pour la préserver. Parfois, si la dent est très abîmée, il est nécessaire de renforcer la couronne avec un pivot, c'est-à-dire un rivet implanté au cœur de la dent pour la soutenir.

À l'inverse, lorsqu'une ou plusieurs dents sont manquantes (il n'en reste même pas la racine), il faut alors installer un bridge.

L'idée, c'est de poser une ou plusieurs fausses dents pour remplacer celles qui manquent en appuyant la prothèse sur les dents restantes et la gencive. Les prothèses amovibles, elles, peuvent se retirer. Là encore, il est utile de remplacer des dents manquantes en appuyant la prothèse sur la gencive, les dents restantes et/ou les alvéolaires. « Le dentiste opte pour un modèle amovible lorsqu'il manque beaucoup de dents au patient, explique le Dr Guillaume Gros. Mais, pour des questions de confort, la prothèse fixe reste plus agréable à porter. »

Cependant, certaines marques sont parvenues à mettre au point des « colles » spéciales qui per-

mettent de fixer les prothèses amovibles à la mâchoire afin d'éviter qu'elles ne bougent, notamment au moment des repas.

En quoi sont-elles faites ?

Les prothèses dentaires fixes (la couronne et le bridge, donc) peuvent être réalisées en métal ou en céramique. « Si le métal est évidemment moins cher, il est aussi moins agréable à porter », explique le Dr Guillaume Gros. Mais, pour des questions d'esthétique et de confort, il y a l'aspect esthétique : tandis que le dentiste peut faire en sorte que la dent en céramique ait la même couleur que le reste de la dentition, une prothèse en

argent, en titane, en cuivre ou même en or sera forcément plus voyante. « Par ailleurs, avec une prothèse en métal, il y a un risque que le patient subisse de faibles chocs électriques par moments », ajoute le Dr Guillaume Gros.

Dans le cas de prothèses amovibles, plusieurs matériaux interviennent. En général, les dents sont réalisées en résine composite beige, pour le plus de discrétion possible. La plaque qui se pose sur la gencive est, elle, fabriquée en métal hypoallergénique. « On utilise assez peu la céramique dans le cas de modèles amovibles : ce matériau n'est pas assez souple », explique le Dr Guillaume Gros.

CÔTE D'IVOIRE/ PRÉSIDENTIELLE: Ouattara sera candidat si Bedié ou Gbagbo le sont

Le président ivoirien Alassane Ouattara, qui entretient depuis plusieurs mois le mystère sur une éventuelle candidature à un troisième mandat lors de la présidentielle d'octobre 2020, a annoncé samedi qu'il serait candidat si ses rivaux historiques, les ex-présidents Laurent Gbagbo et Henri Konan Bédié, se présentent au scrutin.

«Mon intention, c'est bien de transférer le pouvoir à une nouvelle génération, mais attention, je ne le ferai que si tous ceux de ma génération comprennent que notre temps est passé (...).

Si eux, ils décident d'être candidat, alors je serai candidat», a déclaré Alassane Ouattara à Katiola, lors d'un meeting dans le cadre d'une tournée de cinq jours dans le nord de la Côte d'Ivoire.

«C'est trop facile d'avoir fait ce que certains ont fait et de penser qu'ils peuvent revenir pour faire la même chose.

La Côte d'Ivoire appartient aux prochaines générations.

Mais comme je vois des hésitations au niveau de certains de ma génération, c'est pour ça que je n'ai pas encore avancé ma décision», a précisé le président.

«Je ne veux pas que la Côte d'Ivoire retourne entre les mains de ceux qui ont détruit notre pays, que ceux qui ont gaspillé les biens publics». Agé de 77 ans, M. Ouattara a affirmé à plusieurs reprises qu'il annoncerait sa décision sur sa candidature en 2020. S'il aura en 2020 déjà accompli deux mandats, il estime avoir le droit de se représenter en raison d'un changement de Constitution en 2016, ce que conteste l'opposition.

NAMIBIE: Le président Hage Geingob réélu



Le président namibien sortant, Hage Geingob, a été réélu avec 56,3% des suffrages exprimés, un score en très nette baisse par rapport aux 86% qu'il avait obtenu il y a cinq ans.

Le chef de la Swapo (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), parti au pouvoir depuis l'indépendance de la Namibie en 1990, devance largement lors du scrutin du 27 novembre Panduleni Itula, candidat dissident de la Swapo qui a obtenu 30% des suffrages, selon les chiffres de la commission électorale publiés samedi soir. Le chef de l'opposition, McHenry Venaani, n'obtient que 5,3%.

La proximité passée de son parti, le Mouvement démocratique populaire (PDM), avec l'Afrique du Sud de l'apartheid, continue à rebuter une large part de l'électorat.

«La démocratie est le véritable vainqueur», s'est félicité Hage Geingob, pour qui «les élections ont été âprement disputées». Panduleni Itula et le responsable d'un nouveau parti d'opposition, le Mouvement des sans-terre (LPM) de Bernardus Swartbooi, ont toutefois dénoncé des fraudes électorales. M. Itula a notamment fait état d'une «multitude d'irrégularités sans précédent».

SAHARA OCCIDENTAL: Le PCE rejette les fausses alertes du MAE espagnol et annonce sa participation au congrès du Polisario

Le Parti communiste espagnol (PCE) s'est joint à la vague de rejets et de condamnations des déclarations non fondées et des fausses mises en garde du ministre des Affaires étrangères, Josep Borrell, et a annoncé qu'une délégation de son parti prendra part aux travaux du 15e Congrès du Front Polisario.

Il convient de noter, souligne le PCE dans un communiqué, que la déclaration du ministre espagnol a été publiée juste après une réunion entre le ministre des Affaires étrangères espagnol, Josep Borrell, et son homologue marocain, Nasser Bourita, et quelques jours après l'annonce du Front Polisario de la tenue de son 15e Congrès dans les territoires sahraouis libérés à Tifarriti, où de nombreuses organisations, partis et personnes solidaires de la cause de l'indépendance du peuple sahraoui sont attendues pour prendre part.

D'autre part, «aucune des organisations présentes dans les camps n'est au courant d'une augmentation des risques ou des menaces dans la région et le Front Polisario a annoncé qu'il n'y avait pas de risque extraordinaire».

Pour le Parti communiste espagnol, cette façon de procéder de la part du ministère espagnol des Affaires étrangères est «due à un suivi malheureux du régime marocain par la politique étrangère de l'Espagne à l'égard du Sahara occidental, un suivi dans lequel le gouvernement de S'Nchez ne devrait pas tomber».

Pour le PCE, «la déclaration du MAE, dans la pratique a pour effet de boycotter l'imminent congrès du Front Polisario dans les Territoires Libérés, au cours duquel d'importantes questions liées à la violation par le Maroc du plan de paix des Nations Unies seront discutées».

«Cela peut également avoir pour effet



que les organisations humanitaires interrompent leur travail dans les camps de réfugiés et quittent la région, réduisant ainsi l'aide humanitaire apportée aux réfugiés, en plus de contribuer à la déstabilisation d'une zone située dans l'un des pays les plus stables du Maghreb tels que l'Algérie», a soutenu le PCE.

Le Parti communiste espagnol croit comprendre que les informations diffusées par le MAE d'Espagne sont «dépourvues de fondement solide et ont été diffusées de manière irresponsable à la suite de fausses informations transmises intentionnellement par le Maroc dans le but de déstabiliser la région et de boycotter le Congrès du Front Polisario».

Face à cette situation, le PCE a annoncé qu'il enverra, «comme il l'avait prévu depuis le début, une représentation au Congrès du Polisario et appelle les autres organisations et partis présents au congrès à poursuivre leur participation».

Il exige du gouvernement espagnol qu'il mette en œuvre sa propre politique de soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui, loin des intérêts de la France et de l'occupation marocaine illégale, et dénonce la persécution, la répression et les détentions arbitraires commises quotidiennement par le régime marocain, contre le peuple sahraoui qui se défend et se bat pour son droit légitime à l'autodétermination».

M. SALAMÉ: «L'arrivée des armes de partout en Libye complique davantage tout règlement de la crise»

Le chef de la mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), Ghassan Salamé, a estimé que l'arrivée des armes de partout en Libye, «complique davantage» tout règlement de la crise dans ce pays.

«Force est de constater que les armes viennent de partout», a-t-il indiqué vendredi, dans un entretien à l'AFP, affirmant qu'il faudrait insister à Berlin pour rendre le comité des sanctions de l'ONU «un peu plus efficace».

Dans le cadre de son plan d'action adopté en juillet par le Conseil de sécurité, M. Salamé travaille sur l'organisation d'une conférence internationale sur la Libye,

surtout pour mettre fin aux interférences étrangères et l'application d'un embargo de l'ONU sur les armes décrété en 2011.

Une conférence devrait probablement avoir lieu début 2020 à Berlin, a indiqué M. Salamé.

Elle devrait être suivie par une réunion inter-libyenne «probablement durant la première moitié de janvier» à Genève. Mais le «chemin est (encore) plein d'embûches et de complications», a-t-il estimé. Malgré les obstacles, M. Salamé se dit «déterminé». «Si je continue, c'est parce qu'il y a de l'espoir.» Au plan international, il y a une plus grande conviction chez

la plus part des pays concernés par la cause libyenne que la solution militaire est impossible.

La solution politique reste la seule solution pour mettre un terme au combat et finir avec la crise.

Sur le plan humanitaire, M. Salamé a noté «beaucoup de destruction» au sud de Tripoli où se concentrent les combats entre les troupes de l'officier à la retraite Khalifa Haftar et les forces du Gouvernement d'union nationale libyen (GNA) qui ont fait, a-t-il dit, au moins 200 morts parmi les civils.

Plus de 2.000 combattants ont en outre péri et 146.000 Libyens ont été déplacés.

Après une récente visite d'une délégation du GNA à Washington, les Etats-Unis avaient appelé Haftar à cesser son offensive, déclenchée il y a huit mois, contre Tripoli où se trouve le siège du GNA, reconnu par les Nations unies.

Mais selon M. Salamé, «cela ne veut pas dire qu'il y a une politique d'une clarté cristalline de Washington» sur le dossier libyen.

«Est ce que c'est un simple souhait que M. Haftar arrête son offensive ou c'est une décision américaine qui pourrait être suivie de mesures de rétorsion?», s'est demandé l'émissaire onusien.

MAHDIA (TUNIS): Arrestation de deux ressortissants libyens soupçonnés d'appartenir à une organisation terroriste

Les services de sécurité tunisiens ont arrêté vendredi soir près de Mahdia deux ressortissants libyens soupçonnés d'appartenir à une organisation terroriste, a annoncé samedi une source sécuritaire.

Une patrouille de sécurité, en coordination avec une patrouille de nuit, a perquisitionné le domicile des suspects, âgés de 35 et

17 ans, saisissant des cartouches de fusil Kalachnikov et des masques pour visage, a indiqué la même source. Les deux suspects ont été placés en garde à vue, et une enquête pour appartenance à des organisations terroristes et sur l'origine des munitions saisies, a été ouverte.



ACTE 55 DES GILETS JAUNES EN FRANCE : Manifestations interdites à Paris et un bilan alarmant en matière de libertés

La préfecture de police a reconduit son arrêté interdisant les défilés des Gilets jaunes dans plusieurs secteurs de Paris, à cinq jours d'un mouvement de grève générale qui inquiète les autorités, un an après le début d'un large mouvement de contestation populaire contre la politique du gouvernement et les conditions socio-économiques, entaché de violences policières.

Les zones habituelles sont interdites (Champs-Élysées (Matignon et Élysée inclus), Assemblée nationale, Notre-Dame-de-Paris... et les revendications ne varient pas d'un iota: «contre la précarisation généralisée».

Pour la justice sociale, fiscale, climatique et une véritable démocratie».

Mais ce samedi marque pour les Gilets jaunes le début du compte à rebours: «J-5 avant le blocage total et illimité du pays», jeudi 5 décembre.

En revanche, plus d'une centaine de Gilets jaunes manifestent dans l'après-midi à Lille pour l'acte 55 du mouvement de contestation populaire qui a agité la France depuis un an, selon la Voix du Nord.

Les Gilets jaunes se retrouvent en centre-ville de Toulouse, enclenchant le compte à rebours avant la journée de grève générale du 5 décembre.

À Toulouse, le préfet de la Haute-Garonne a décidé, cette semaine encore, d'interdire l'accès à la place du Capitole aux gilets jaunes, entre 13 heures et 19 heures, sous peine d'une amende de 135 euros.

Un an après le lancement du mouvement, il faut dire que les revendications ont été superficiellement satisfaites.

Et ce n'est pas seulement la taxe carbone qui a mis le feu aux poudres mais il y avait eu des tas d'annonces très défavorables aux automobilistes, outre des revendications sur le pouvoir d'achat, etc...

Face à la détresse, des violences policières choquantes

Depuis un an, en France, le nombre et la gravité des blessures lors des manifestations ont atteint des records : vingt-quatre manifestants ont été éborgnés et cinq ont eu une main arrachée.

Parmi les victimes, se trouvent des manifestants pacifiques mais aussi de simples passants ainsi que des journalistes et observateurs.

Le 2 février dernier, c'est un observateur de la Ligue des droits de l'homme qui a dû être évacué à l'hôpital après avoir été touché en pleine tête par un tir de projectile de la police.

«Cette gestion des manifestations dépasse aujourd'hui le mouvement des Gilets jaunes, comme on l'a vu avec les manifestations du 1er mai et celle des pompiers.

Nous-mêmes, nous avons été «nassés» alors que nous étions en mission d'observation lors des manifestations autour du G7.

Et lors de la marche pour le climat du 21 septembre 2019, nous avons été gazés alors que nous manifestions pacifiquement.

Aujourd'hui, le maintien de l'ordre en France consiste trop souvent à appliquer une répression immédiate et de grande ampleur au point d'entraver les libertés fondamentales».

«Aujourd'hui, le maintien de l'ordre en France consiste trop souvent à appliquer une répression immédiate et de grande



ampleur au point d'entraver les libertés fondamentales», selon des témoignages de Anne-Sophie Simpère, chargée de plaider pour Libertés à Amnesty international France.

«Parce qu'elles portent atteinte au droit de manifester pacifiquement, nous condamnons les mesures disproportionnées prises par les forces de l'ordre dans de nombreuses manifestations.

Nous dénonçons fermement l'emploi massif de gaz lacrymogènes, le recours aux techniques de nasses, et l'utilisation des grenades explosives GLI-F4, de grenades de désencerclement et de lanceurs de balles LBD40», a-t-elle affirmé.

Droit de manifester: la France mauvaise élève

Les Nations unies, le Défenseur des droits ou le Conseil de l'Europe se sont tous inquiétés de l'usage excessif de la force en France et des restrictions que cela entraîne sur le droit pour les personnes de manifester pacifiquement.

Les organisations internationales, y compris la Cour européenne des droits de l'homme, reconnaissent que les États doivent, pour protéger la liberté d'expression, accepter dans certains cas de tolérer quelques désordres sans avoir recours à la force, comme par exemple les blocages routiers.

«La répression massive et indiscriminée est non seulement illégale, mais aussi contre-productive : elle tend à radicaliser tous les participants en créant une forme de solidarité face aux forces de l'ordre.

Le résultat est contre-productif car les violences ne cessent pas et les droits des manifestants pacifiques sont menacés», ajoute Anne-Sophie Simpère.

Un an après le début du mouvement des Gilets jaunes en France, nous appelons le ministère de l'Intérieur à «changer de méthode en plaçant le respect des droits fondamentaux et la logique de désescalade au cœur de sa nouvelle doctrine de maintien de l'ordre», a-t-elle lancé.

Quand les gilets jaunes se faisaient matraquer par la police française au nom de la démocratie, les enfants de Ghaza tombaient

sous les bombes israéliennes, et les musulmans étaient persécutés en Birmanie, des faits contraires au droit international

Inquiétude de la Ligue des droits de l'Homme

Enquêtes sur les violences policières : l'avocat de la Ligue des droits de l'Homme, Arié Alimi, s'est inquiété récemment «du travail de blanchisseuse de l'IGPN», l'Inspection générale de la police nationale.

«Je pense que l'IGPN, le pouvoir politique et le parquet ne veulent pas d'enquêtes en matière de violences policières», a réagi l'avocat Arié Alimi, membre de la Ligue des droits de l'Homme sur Franceinfo, après le bilan, présenté par le parquet de Paris, des enquêtes pour violences policières en marge du mouvement des «gilets jaunes».

Deux policiers sont renvoyés en correctionnelle.

«Quand on voit les chiffres, qui concernent seulement Paris, et qui ne sont pas définitifs puisque 72% des procédures sont encore en cours d'analyse, on peut s'inquiéter du travail de blanchisseuse de l'IGPN.

«Nous avons eu un appel de l'IGPN pour une personne qui a perdu un œil le 16 mars 2019.

Nous l'avions signalé le jour même.

Et ce n'est qu'aujourd'hui qu'ils nous appellent.

Résultat, les vidéos qui auraient permis la manifestation de la vérité ont été perdues.

Et je pense que ça s'applique à énormément de cas».

A une question si chaque plainte fait l'objet d'une enquête, l'avocat a répondu: «Je pense que l'IGPN, le pouvoir politique et le parquet ne veulent pas d'enquêtes en matière de violences policières.

Ils travaillaient de concert. Emmanuel Macron, Christophe Castaner et la directrice de l'IGPN ont toujours dit qu'il n'y avait pas de violences policières.

Le résultat, c'est l'absence de volonté d'enquêter».

Au total, 2 500 blessés côté manifestants et 1 800 côté force de l'ordre : les chiffres annoncés par le gouvernement révèlent le caractère inédit des violences qui ont émaillé les manifestations en France depuis un an.

IRAK: Le Parlement accepte la démission du gouvernement



Le Parlement irakien a accepté, dimanche, la démission du gouvernement d'Adel Abdel Mahdi, alors que les violences ont fait un nouveau mort à Bagdad, rapportent des sources médiatiques.

L'Assemblée, qui s'est réunie en ce premier jour de la semaine, a annoncé qu'elle allait demander au président de la République, Barham Saleh, de nommer un nouveau Premier ministre.

En attendant, M. Abdel Mahdi (77 ans), un indépendant sans base partisane ni populaire arrivé au pouvoir il y a 13 mois, reste à son poste pour gérer les affaires courantes.

Dans le même temps, la mobilisation populaire contre le pouvoir se poursuit, dans le sud mais aussi dans le nord, jusqu'ici resté à l'écart, après un déchaînement de violence ces derniers jours.

Adel Abdel Mahdi avait remis, samedi, sa démission au Parlement irakien.

COLOMBIE: Fuite de 2.200 civils par peur d'affrontements entre guérilla et les narco-traficants



Au moins 2.160 personnes ont fui et 680 autres sont confinées par crainte d'affrontements entre la guérilla de l'ELN et des narco-traficants dans une région du nord-ouest de la Colombie stratégique pour l'exportation de la cocaïne, a annoncé samedi une agence de l'ONU.

Ces plus de 2.800 civils -- des indigènes et des afro-colombiens -- affrontent une «crise humanitaire et une situation sécuritaire complexe» due à la présence des milices d'Autodéfense gaitanistes de Colombie (AGC) dans une zone rurale de la municipalité d'Alto Baudo, dans le département du Choco, a précisé le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha), dans un communiqué. Les communautés locales craignent «des affrontements avec d'autres groupes armés présents dans cette zone (Armée de libération nationale, ELN)», a poursuivi l'antenne locale d'Ocha. Sévèrement affecté par le conflit armé colombien, le département du Choco compte d'importantes plantations de coca, matière première de la cocaïne, et il occupe une position stratégique pour l'exportation de la drogue vers les États-Unis par l'océan Pacifique.

Il y a eu 21.100 personnes déplacées par la violence entre 2017 et 2018 dans le Choco, selon le registre officiel des victimes du conflit armé qui déchire la Colombie depuis plus d'un demi-siècle.

Considérée comme la dernière guérilla du pays depuis le désarmement des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc), qui ont signé la paix en 2016 avec le gouvernement, l'ELN compte environ 2.300 combattants et un important réseau de soutien dans les zones urbaines.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BOUIRA
NIF: 410002000016085

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 19 /2019

Monsieur le Wali d'Alger représenté par le Directeur du Budget, de la Comptabilité et du Patrimoine, (maître d'ouvrage), Monsieur le Wali Délégué de la Circonscription Administrative de Rouba, (agissant en qualité de maître d'ouvrage Délégué) lancent un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux articles 39, 40, 42 ou 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations du service public, Pour la réalisation des travaux suivants : Pour la réalisation du projet: **Aménagement d'un espace de jeux en gazon synthétique-cité Djurdjura- Réghaia.**

Les entreprises ayant qualification (03) ou plus activité principale ou secondaire en bâtiment ou travaux publics, ayant déjà réalisé au moins un (01) projet similaire (réalisation d'un terrain de jeux revêtu en gazon synthétique) justifiés par attestation de bonne exécution établie et signée par un maître d'ouvrage –organisme public, intéressées par le présent avis d'appel d'offres sont invitées à retirer le cahier des charges au niveau du bureau des marchés publics de la Circonscription Administrative de Rouba (contre présentation de certificat de qualification en cours de validité) et le versement de la somme de cinq mille dinars 5000.00 DA au compte N° 402.001/13 ouvert au non du trésor de la Wilaya d'Alger.

Le dossier de soumission doit contenir :

Dossier de candidature :

- La déclaration de candidature, (selon modèle ci-joint datée et signée par le soumissionnaire).
- La déclaration de probité, (selon modèle ci-joint datée et signée par le soumissionnaire).
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des candidats ou soumissionnaires.
- Statut de l'entreprise.
- Délégation de pouvoir pour les personnes habilitées à engager l'entreprise
- Certificat de qualification et classification professionnelle (en cours de validité)
- Capacités financières : bilans financiers des trois dernières années (2016-2017-2018)
- Capacités techniques : moyens humains et matériels et référence professionnels.
- Référence bancaire
- Extrait de rôle apuré
- La liste des moyens humains qui seront mis sur le projet (avec justifications et présentation des diplômes, CV) et déclaration nominative CNAS, DAS.
- La liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec justifications et présentation des copies des cartes grises, assurances et factures d'achats du matériel de l'entreprise.

L'offre technique devra comprendre :

- Le présent cahier des charges portant dans sa dernière page la mention « lu et accepté ».
- Déclaration à soucrire, selon modèle de cahier des charges daté et signé.
- Mémoire technique sur le mode d'intervention
- Délai d'exécution exprimé en mois
- Planning d'exécution des travaux

L'offre financière devra comprendre :

- La lettre de soumission (selon modèle annexé au cahier des charges), dûment renseignée ; signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires BPU dûment signé et cacheté par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment signé et cacheté par le soumissionnaire.

Pour plus de précision, voir l'article 10 pages 05 et 06 du cahier des charges.

- La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à partir de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou la presse.
- Les offres doivent être déposées au bureau des marchés publics de la Circonscription Administrative de Rouba le dernier jour des durées de préparation des offres au plus tard à 12h00.
- L'ouverture des plis se fera le même jour à 13h00.
- Au cas où ce jour coïnciderait avec un jour férié ou de repos légal, celui-ci prorogé au jour ouvrable suivant
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de trois (03) mois à compter de la date de préparation des offres.
- Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu le jour de dépôt de l'offre en séance publique à 13h 00 min à la Circonscription Administrative de Rouba : Le dossier de candidature , l'offre technique et l'offre financière sont inscrits dans les enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique » « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme comprenant la mention

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES
Intitule.....
N° 19/ 2019

DK NEWS

Anep: 1916025971 du 02/12/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Défense Nationale
Ministère de la Santé et de la Population
Et de la Réforme Hospitalière

Hôpital mixte de Djelfa
Moudjahid hathat Boubaker
Code Fiscale: 40801600001705300105

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 , portant règlementation des marchés publics ,l'hôpital mixte de la wilaya de Djelfa informe l'ensemble des soumissionnaires que l'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n°04/2019 relatif a :

MAINTENANCE DE MATERIEL ET EQUIPEMENT MEDICAL EN DEUX (02) LOTS :

LOT N°01: MAINTENANCE DE L'APPAREIL IRM.

LOT N°02: MAINTENANCE DE L'APPAREIL SCANNER.

Paru dans les quotidiens nationaux suivants :

EN LANGUE ARABE : شهر الجزائر EN DATE DU : 14/11/2019

EN LANGUE FRANÇAISE : DK News EN DATE DU : 16/11/2019

Qu'à l'issue du jugement des offres, la commission a attribué le projet du marché provisoirement au soumissionnaire cité ci-dessous :

LOT	SOUSSIONNAIRE	NIF	GERANT	NOTE GLOBALE	MENTANT EN DA TTC	DELAIS	OBS
LOT N° 01 MAINTENANCE DE L'APPAREIL IRM	EURL CIDIS	099916000615363	ZERGUI AHMED	60 POINTS	4046000.00DA	06 mois	moins disant
LOT N°02 MAINTENANCE DE L'APPAREIL SCANNER	SARI. AKTOUF	099834046223946	AKTOUF YAHIA	60 POINTS	2237806.82 DA	06 mois	moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès du comité des marchés des établissements de sante public DSP de la wilaya de Djelfa dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux.

DK NEWS

Anep: 1916025988 du 02/12/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA D'ADRAR
NIF : 4080 15 00000 1062

AVIS RECTIFICATIF DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° : 02/2019

La direction des travaux publics de la wilaya d'Adrar annonce la rectification de l'attribution provisoire première parution dans **الصوت الأخرى** du 07/05/2019 – DK NEWS le 09/05/2019 relative à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n°: 02/2019, première parution dans DK NEWS et **الصوت الأخرى** du 04/02/2019 , relatif au PROJET: Acquisition de pièces de rechange pour matériels roulants alloti en 08 lots, comme suit :

Lot n°	Entreprise	Montant de l'offre en DA en TTC	Délai d'exécution	Obs.
01		Sans changement		
02		Sans changement		
03		Sans changement		
04		Sans changement		
05		Sans changement		
06		Sans changement		
07	بن حسي عبد القادر NIF : 19790101010650	Sans changement	04 mois au lieu de 60 Jours	
08		Sans changement		

DK NEWS

Anep: 1916025944 du 02/12/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Ressources en Eau
Wilaya de Sétif
Direction des Ressources en Eau
Cité le Caire : Tel : 036.84.30.21 / Fax : 036.93.71.05

Mise en Demeure N°01

- Vu le marché N° 05/2017 approuvé par le comité du marché public en date du 31/12/2017 relative au projet: **Renforcement R'mada En AEP à Partir Du Forage Kalaoune02**
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux du 31/12/2017.
- Vu les visites au niveau de l'atelier, constatant l'arrêt total du chantier.
- Vu les dispositions de l'article 149 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015.

L'entreprise des travaux publics hydrauliques Mazari Fathi demeurant Rue 08 mai 1945 Ain Elkbara wilaya de Sétif, titulaire du marché cité en dessus, est mise en demeure et cela pour :

* L'achèvement Des Travaux Objet Du Marché.

Faute de non satisfaction à la présente mise en demeure pendant huit (08) jours à compter de la parution de cet annonce dans les journaux nationaux, l'administration se réserve le droit d'appliquer les mesures coercitives par la réglementation en vigueur.

DK NEWS

Anep: 1916026023 du 02/12/2019

ORAN : Session de formation sur la protection, l'aménagement et la réhabilitation des forteresses de la ville

Les travaux d'une session de formation sur la protection, l'aménagement et la réhabilitation des forteresses de la ville d'Oran, ont débuté, dimanche, dans le but d'étudier les moyens de valorisation de ces sites historiques pour en faire un pôle touristique et un facteur de développement local.

Le chef du service Patrimoine à la direction locale de la culture, Djamel Eddine Barka, a rappelé que cette formation s'inscrit dans le cadre d'un programme d'appui et de formation organisé par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, en collaboration avec l'ambassade d'Espagne en Algérie, portant sur les politiques publiques de protection et d'aménagement des forteresses de la ville d'Oran.

Pour sa part, la conseillère à l'Ambassade d'Espagne en Algérie, Maria Eugenia Menéndez Reyes, a indiqué que la formation vise «à accompagner et aider les responsables chargés du secteur en matière de planification, et de la recherche des outils pour améliorer la préservation de ces sites et leur valorisation en vue d'attirer le public».

Cette session enregistre la participation de spécialistes dans le domaine du patrimoine au ministère de la culture, des représentants de la direction

locale de la culture, de l'annexe d'Oran de l'Office national de protection et d'exploitation des biens culturels protégés ainsi que des architectes.

Cette rencontre encadrée par deux experts dans le patrimoine culturel d'Espagne permettra également aux participants de maîtriser les outils nécessaires à l'exploitation des fortifications de la ville d'Oran, a souligné, de son côté, Maria José Balasco, de l'université polytechnique de Valence. Elle a estimé que ½ la ville d'Oran compte plusieurs forteresses et un système de fortifications nécessitant la définition d'une méthode pour améliorer l'exploitation de ces sites en tant que produits et pôles touristiques.

Le programme de cette formation qui se poursuivra jusqu'à mardi prévoit des communications sur des thématiques variées comme «les relations entre patrimoine, tourisme et développement local, «les outils d'exploitation du patrimoine», «l'inventaire du patrimoine et son évaluation», «l'affluence



des visiteurs et les capacités d'accueil», «la préservation du patrimoine» et autres.

Les participants à la formation devront également traiter d'autres sujets comme «la planification stratégique d'exploitation et la gestion du patrimoine», «des méthodes d'exploitation des forteresses de la ville d'Oran».

Un plan d'action de valorisation de ces sites sera également dégagé lors de cette rencontre qui prévoit également

des visites sur le terrain ainsi que l'établissement d'un premier diagnostic, a-t-on indiqué. Oran recèle un ensemble de sites faisant partie de l'ancien système de fortification de la ville remontant à plusieurs périodes historiques.

Cinq forteresses ont été classées au titre du patrimoine national depuis un an. Il s'agit de Santa Cruz, Rozalcazar (Palais rouge) ainsi que les forts Saint Grégoire, San Pedro et San Santiago, rappelle-t-on.

USA

Décès du compositeur américain Irving Burgie



Le chanteur et compositeur américain Irving Burgie, qui a fait connaître au grand public le calypso aux Etats-Unis, est mort vendredi à l'âge de 95 ans. Né aux Etats-Unis mais influencé par la musique des Caraïbes, Irving Burgie propose en 1956 à Harry Belafonte de retra-

vailler en calypso, musique originaire de Trinidad-et-Tobago, sa chanson «Day-O», sortie en 1952.

La nouvelle version connaît un tel succès que Belafonte finit par composer avec Burgie un album entier de cette musique, intitulé «Calypso», vendu à plus d'un mil-

lion d'exemplaires aux Etats-Unis, selon les médias locaux. Il fait ainsi découvrir au grand public ce rythme à deux temps conjuguant influences africaines et européennes, et dont un des exemples les plus connus sera «Rhum and Coca-Cola» chanté par les Andrews Sisters.

ORAN: Rénovation des tribunes des Arènes



Une deuxième opération de rénovation des tribunes des Arènes d'Oran, situées à Haï Mahieddine (ex-Eckmulh) sera lancée prochainement, a-t-on appris dimanche de la cellule de communication de la wilaya. La décision a été prise, la veille, par le wali d'Oran, Abdelkader Djellaoui, lors de sa visite à ce site, ordonnant le lancement de cette opération de réhabilitation afin que ce monument abrite à l'avenir des acti-

vités culturelles et de loisirs», a-t-on indiqué. Actuellement, les tribunes inférieures sont exploitées pour organiser des activités accueillant entre 1.500 et 2.000 visiteurs sachant que la capacité d'accueil des Arènes est de 10.000 places. Par ailleurs, le wali a décidé la dotation du site d'un écran géant pour permettre la retransmission des rencontres de football et d'autres événements au profit des jeunes de ce

quartier populaire. Un espace sera ouvert au bas des gradins pour être mis à la disposition des artisans et des peintres pour exposer leurs produits et œuvres. Cette mesure a été décidée en prévision du lancement d'un circuit touristique de la wilaya permettant aux visiteurs et aux touristes de découvrir ces Arènes et son histoire. Dans ce cadre, des prospectus seront confectionnés et édités et un guide sera mobilisé au niveau du site pour accompagner les visiteurs. Cette action sera conduite par une commission englobant le président de la chambre de l'artisanat et des métiers, des responsables des directions du tourisme et de la culture, en coordination avec des historiens et des spécialistes dans le patrimoine.

APS

THÉÂTRE "Le Moineau", nouvelle production du TNA



C'est par une œuvre tragicomique, qui relate les tréfonds de la condition humaine soumise aux aléas de la société, que le TNA invite son public à la découverte de la générale de sa nouvelle pièce intitulée «Le Moineau», le 5 décembre à 18 heures. Sur un texte de Kamel Yaiche, les acteurs Rania Serouti et Brahim Chergui s'adonneront aux péripéties de cette comédie tragique qui mettra en scène un artiste, emporté par le poids de son inconscience, amené à faire subir les martyrs à une vieille femme qui a eu pour seul tort de se mettre en avant dans le cadre de la recherche d'une transaction commerciale.

DKnews

HISTOIRE

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, M. ZITOUNI :
«La France n'a nullement l'intention de reconnaître ses crimes coloniaux en Algérie»

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a affirmé dimanche depuis Ghardaïa que la France n'avait «nullement» l'intention de reconnaître ses crimes coloniaux en Algérie, relevant que l'opération de règlement du dossier mémoriel entre les deux pays a été «suspendue».

Évoquant les différentes souffrances endurées par le peuple algérien sous le joug du colonialisme français, M. Zitouni a indiqué, à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya, que la France «n'arrive pas à reconnaître ses crimes et n'a aucune intention de régler ce dossier de la mémoire et, par conséquent, l'opération de règlement avec la France concernant cette question a été suspendue».

Il a, à cette occasion, appelé les deux chambres du Parlement à «la réouverture du dossier de la criminalisation du colonialisme français en Algérie». S'exprimant à la suite d'une visite de travail et d'inspection au centre de repos des moudjahidine à Zelfana, le ministre a souligné que «le peuple algérien dans toute sa diversité et sur l'ensemble du territoire national a souffert des atrocités et des crimes commis par la France coloniale depuis 1830», avant d'annoncer qu'un recensement exhaustif de tous les crimes commis en Algérie par la colonisation «destructive» est en cours.

Il a, en outre, fait savoir que le peuple algérien était «conscient que l'ancienne puissance coloniale vise à déstabiliser l'Algérie et à avorter les prochaines élections présidentielles». Affirmant que l'Algérie s'apprête à vivre une étape «importante et décisive» de son histoire contemporaine, le ministre a appelé à «la vigilance pour faire échec aux ennemis du pays», et «à une participation massive» à la prochaine élection présidentielle. «Nous devons œuvrer à la réussite des prochaines élections présidentielles et préserver l'Algérie, par fidélité au serment du 1er novembre 1954 et aux Chouhada», a encore souligné Tayeb Zitouni, saluant au passage le rôle joué par l'Armée nationale populaire pour garantir la sécurité du pays.

«Notre armée œuvre toujours pour la préservation de la démocratie et la stabilité des institutions, conformément à la Constitution», a-t-il précisé, avant de condamner la résolution adoptée par le parlement européen sur l'Algérie, la qualifiant d'«ingérence dans les affaires internes de notre pays». M. Zitouni a exhorté les nouvelles générations à préserver l'unité nationale et l'intégrité territoriale qui constituent «des acquis inaliénables» obtenus par le sang des chouhada et le sacrifice de tous les Algériens et Algériennes.

Auparavant, le ministre des Moudjahidine s'est recueilli au cimetière des martyrs de Ghardaïa à la mémoire des Chouhada, avant de visiter le centre de repos des moudjahidine au niveau de la localité de Zelfana, qui a fait l'objet de travaux d'extension. A cette occasion, Tayeb Zitouni a fait savoir que 25 centres de repos ont été édifiés et sont opérationnels et que le ministère prévoit de réaliser prochainement trois nouveaux centres de repos à Oran, Tremcen et Tizi Ouzou, affirmant aussi que les travaux de ceux d'Ain Témouchent et de Bejaïa sont en voie d'achèvement. Le ministre a révélé, par ailleurs, que les films sur Mohamed Bouguerra, Si El-Haouès et Zighout Youcef seront lancés en tournage en 2020 avant d'annoncer la réalisation d'un Musée à Ghardaïa dédié au poète de la révolution Moudfi Zakaria. Au terme de sa visite, il a baptisé l'unité de la protection civile de Daya Ben-Dahoua du nom du Chahid Ahmed Zahana, dit Zabana.

Programme de la soirée

TF1 20:05

Le Bazar de la Charité

Avec : Audrey Fleurot, Julie de Bona



Suite à la disparition de sa fille au parc, Marc-Antoine de Lenverpré réalise qu'Adrienne n'est pas morte. Ne pouvant l'accepter, il charge ses hommes de main de la retrouver à tout prix. De son côté, Adrienne a été arrêtée par Hennion, le chef de la Sûreté. Il essaie de comprendre pourquoi elle fuit son mari, qui représente tout ce qu'il déteste. Madame Huchon reçoit la visite de son gendre. Il réclame le droit de voir sa femme. Mais il ne se rend pas compte qu'il s'agit en fait de Rose. Enfin, Alice annonce à Victor qu'elle est déterminée à prouver son innocence.

France 2 20:05

The Fix

Réalisateur : Edward Ornelas
Avec : Robin Tunney, Adewale Akinnuoye-Agbaje

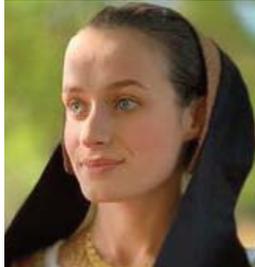


Grâce à certains indices recueillis lors de la perquisition, CJ réussit à prouver que Jessica avait déjeuné avec quelqu'un dans un restaurant la veille de son assassinat. Grâce aux vidéos de surveillance de l'établissement, elle parvient à identifier l'inconnue. Loni, qui continue à jouer un double jeu dangereux, obtient des informations sensibles. Ezra Wolf orchestre une campagne de dénigrement à l'encontre de Maya et envoie Buck au ranch de Reeve pour espionner. Gabe refuse de parler à son père et trouve refuge chez sa sœur.

France 3 20:00

Secrets d'histoire

Réalisateur : Lawrence Gough
Avec : Brenda Blethyn, Kenny Doughty



A l'aube du XVI^e siècle, Anne de France a joué un rôle déterminant dans l'Histoire. A la fois régente du royaume et duchesse de Bourbon, la fille de Louis XI a connu, en 60 ans, quatre rois, a gouverné un royaume, éduqué une génération entière de princes... De l'abbaye de Souigny au château des Ducs de Bourbon à Moulins, en passant par les innombrables châteaux cachés dans le bocage bourbonnais, Stéphane Bern invite à découvrir les trésors de cette magnifique région, berceau des rois de France.

CANAL+ 20:00

Catherine the Great

Réalisateur : Philip Martin
Avec : Helen Mirren, Jason Clarke



Dix-huit mois ont passé depuis que Catherine et Potemkine ont officialisé leur relation sentimentale, mais de nombreux sujets continuent de les opposer. Le lieutenant entend agrandir l'empire russe en annexant la Crimée mais la souveraine rejette tout nouveau conflit. Parallèlement, elle exige que son fils Paul, veuf, se remarie au plus vite.

6 20:05

L'amour est dans le pré

Réalisateur : Lee Rose
Avec : Alan Cumming, Bojana Novakovic



Après quatorze semaines riches en émotions, le moment est venu pour les agriculteurs de dresser le bilan de leur aventure sentimentale. Didier, Jean-Michel, François le Bourguignon, Yves et Francis sont les premiers à se confier à Karine Le Marchand, dans les jardins et les vignes d'un superbe mas dans le Gard. Au début de la saison, célibataires depuis toujours, Didier et Jean-Michel - âgés respectivement de 57 et 45 ans - se lançaient pour la première fois à la conquête de l'amour. Où en sont-ils ? Les deux agriculteurs ont été métamorphosés par l'expérience...

Jeux

Samourai-Sudoku n°2326

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

				9					8
3		2					1	6	
8		6	3		2				
				7				9	
2				9	5		3		
		7	1			6			
		6			4				
1	4	3					8	6	6
	9		4	6		7			5
					2				
								6	
				5				2	
				6	9	4			
7	6			3				1	9
			5		1			5	7
		1	2	4		5	9		4
4			1	2				8	
		2		8					
8	7								
			6			4			
		1		7	3				8
6				9		3			



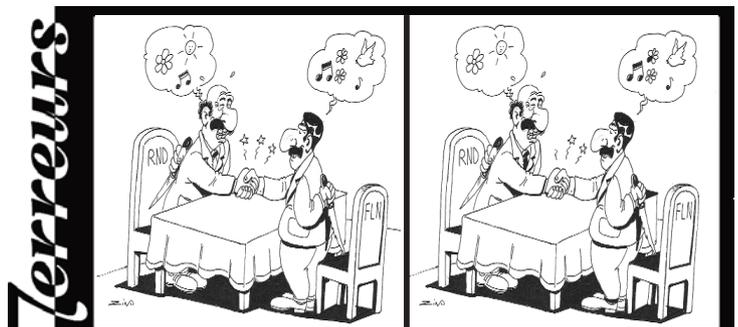
«La vie est une tragédie pour celui qui sent et une comédie pour celui qui pense»

Jean de la Bruyère

Mots croisés n°2326

- Horizontalement:**
- Scène permanente et souvent futile
 - Avec elle vous ne paraîtrez plus froissé
 - Fait la peau lisse - Ambitionnera
 - Fer frappant le fer - Dispositif qui empêche la fertilité
 - C'est pareil - Bout de bois - Il vaut bien le titane en équation
 - Cours de la Vallée des Rois - Aber - Dites oui et vous le serez
 - Ressassé maintes fois - Elle est visible de loin dans le kiosque
 - Pointe de rose - Irais parfois trop loin
 - Tête d'affiche - Bisque
 - Prépareraient la générale
- Verticalement:**
- Abrutir
 - Grave danger pour le foie
 - Relatif à des ouvrières très spécialisées - Ancien secteur postal
 - Difficulté - Bruit de mauvais moteur
 - Divins protecteurs dans le Nord - Grand col
 - Voisins de Dijon - Couverture
 - Gonflerats
 - Se manifester dans le noir - Exécuteira
 - Il a une fusée à chaque bout - Musique populaire africaine
 - Pas du tout imaginaire - Petite quantité de lait
 - Qui concerne la tunique interne de l'oeil
 - Mets les moyens de production aux mains de la collectivité

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



Sport : brèves des fédérations algériennes

Tennis: Sous l'égide de la Fédération algérienne de tennis, le Tennis club d'Oran, en collaboration avec la Ligue de wilaya de la discipline, organise le jubilé Boudia Abdelkader (ancien joueur et entraîneur), les 20 et 21 décembre sur les courts du complexe Kacem-Limam (ASPTT Oran).

Aviron et canoë kayak: la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë kayak a tenu samedi sa réunion du collège technique national, au siège de l'instance fédérale à Alger, marquée par des débats "fructueux" et des propositions techniques "intéressantes".

Rugby: un stage de formation en rugby au profit des professeurs d'éducation physique du lycée international Alexandre-Dumas de Ben-Aknoun (Alger), a été organisé au siège de la Fédération algérienne de rugby mercredi passé.

Sport et travail: la Fédération algérienne du sport et travail organise le Grand challenge de la pétanque (4e concours) du 18 au 21 décembre à Ouargla. Les inscriptions sont ouvertes sur le site de l'instance fédérale.

Sport universitaire: l'arbitre internationale Lamia Athmane a officié le match d'ouverture de la Coupe du monde universitaire de football qui se dispute à Jinjiang, dans la province chinoise du Fujian, entre la Thaïlande et la Russie (3-0).

Karaté-do: l'expert international et entraîneur en chef des équipes nationales de karaté-do, Abdelkader Adjal (8e dan) a procédé samedi à l'encadrement de 120 entraîneurs au complexe sportif de Béjaïa, à l'occasion d'un stage technique organisé par la Ligue de wilaya locale.

Aïkido: la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne d'aïkido a organisé vendredi à Boussaâda, un stage de formation au profit du pôle de développement de la wilaya de M'sila auquel ont participé des athlètes des clubs de Hammam Dhalaâ, M'sila et Boussaâda, sous la conduite du DTN Nacer Rouibah. Aussi, la DTN a organisé samedi un stage pour entraîneurs à Touggourt, encadré par le professeur Mohamed-Seghir Derouis.

BAL - ELITE 16 / DIVISION OUEST : Les Algériens du GS Pétroliers qualifiés à la phase finale

La formation algérienne du GS Pétroliers a décroché sa qualification pour la phase finale de la 1ère édition de la Ligue africaine de basket-ball (BAL), en s'imposant devant l'AS Police du Mali 76 à 61, (mi-temps : 45-31), en demi-finale de la Division Ouest du deuxième tour préliminaire (Elite 16) disputée samedi à Yaoundé (Cameroun).

Les quatre quarts temps du match ont donné lieu aux scores suivant : (23-17, 22-14, 14-14, 17-16).

Les Pétroliers, qui avaient dominé la groupe A avec un bilan de deux victoires et une défaite, décrochent ainsi le premier billet qualificatif à la saison régulière de la BAL, qui débutera en mars 2020, et rejoignent ainsi les champions d'Angola, d'Egypte, du Maroc, du Nigeria, du Sénégal et de Tunisie, auxquels s'ajouteront les cinq meilleures équipes de l'Elite 16, pour former le tableau final (deux conférences de 6 équipes) de la 1re édition de la BAL.

La deuxième demi-finale, prévue également samedi (18h00), oppose le club organisateur des Forces armées de police du Cameroun à l'Abidjan basket-

ORAN: Le complexe de tennis «Khelil-Habib» sera doté d'un musée

Un musée dédié à l'histoire du Tennis oranais sera réalisé au niveau du complexe de Tennis de Haï Essalem (Oran) faisant actuellement l'objet d'importants travaux de réaménagement en prévision de l'organisation dans la ville de la 19e édition des jeux méditerranéens (JM) en 2021, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

La décision de doter ce complexe d'un musée abritant l'archive du Tennis oranais a été prise par le wali, Abdelkader Djellaoui, lors de sa visite, la veille, sur les lieux pour s'enquérir de l'avancement des travaux de mise à niveau de cette infrastructure sportive, lancés il y a un peu plus d'une année et qui devront être achevés à la fin du premier semestre de l'année prochaine, a-t-on indiqué de même source.

Outre cette décision, le wali a instruit les services concernés de baptiser chacun des courts de tennis de ce complexe, au nombre de 12, aux noms de sportifs ayant participé à la guerre de libération nationale. Le complexe de Tennis de Haï Essalem avait été déjà baptisé, il y a quelques mois, au nom de Khelil Habib, ancien président de la fédération algérienne de cette discipline, assassiné à Oran lors



de la décennie noire, rappelle-t-on. Les travaux de mise à niveau, lancés au complexe de tennis «Khelil-Habib», moderniseront cette infrastructure sportive qui a enfanté par le passé plusieurs champions nationaux et interna-

tionaux dans la discipline, insiste-t-on. Le wali d'Oran a également visité d'autres infrastructures sportives, aussi bien celles en cours de réalisation, à l'image du complexe olympique de Bir El Djir et le village méditerranéen, situé

dans la même commune, que celles faisant l'objet actuellement de travaux de rénovation, comme la piscine olympique de M'dina J'dida et le Palais des sports «Hammou-Boutelilil», précise-t-on encore de même source.

TRAMPOLINE/MONDIAUX-2019 : L'Algérien Messatfa éliminé au 1er tour

Le gymnaste algérien Rédha Messatfa a été éliminé au premier tour des 34es Championnats du monde de trampoline qui se sont déroulés à Tokyo du 28 novembre au 1er décembre.

Seul athlète algérien engagé dans ces Mondiaux, Messatfa (26 ans) a terminé le premier tour à la 48e position sur 98 participants, avec un total de 104.840

points, loin derrière le Biélorusse Uladzislau Hancharou, premier avec un total de 115.440 pts. Les 24 premiers athlètes se sont qualifiés aux demi-finales, jusqu'à arriver en finale, disputée dimanche et qui a réuni les huit meilleurs gymnastes.

Le titre mondial de l'individuel est revenu au Chinois Gao Lei, médaillé d'or avec un total à 61.705 points, devant le

Biélorusse Ivan Litvinovich, médaillé d'argent avec 61.520 pts et l'autre Chinois, Dong Dong, auteur du bronze avec un total à 61.050 pts. Rédha Messatfa avait déjà représenté l'Algérie en février 2019 à la Coupe du monde de trampoline à Bakou (Azerbaïdjan) où il avait terminé en 37e position avec (105.000 points) sur 75 participants.

ATHLÉTISME :

Cheptegei bat le record du monde du 10 km en 26 min 38 sec

Le coureur ougandais Joshua Cheptegei a battu le record du monde du dix kilomètres en 26 minutes et 38 secondes, dimanche lors du 10k Trinidad Alfonso, en marge du marathon de Valence (Espagne), ont annoncé les organisateurs. Les condi-

tions ont été optimales pour le coureur ougandais (23 ans), qui a bénéficié de trois lievres et de références tous les 500 mètres pour battre ce record du monde. Cheptegei a pris la tête de la course à mi-parcours dimanche, qu'il a bouclée en 13 min 22 sec. Il ne l'a

plus lâchée par la suite. Pour six secondes, il a ainsi amélioré le précédent record, détenu par le Kényan Leonard Patrick Komon en 26 min et 44 sec depuis 2010.

Cheptegei clôt une excellente année 2019, durant laquelle il a été sacré champion

du monde de cross en mars et vainqueur de la Ligue de Diamant au 5000 m en août.

L'Ougandais est en outre monté sur la plus haute marche du podium lors du 10.000 mètres des Championnats du monde d'athlétisme à Doha (Qatar).

CYCLISME/CHAMPIONNATS ARABES (CONTRE-LA-MONTRE PAR ÉQUIPES): Les Algériens en or

La sélection algérienne masculine de cyclisme a remporté dimanche la médaille d'or du contre-la-montre par équipes des Championnats arabes (toutes catégories) qui se déroulent du 30 novembre au 6 décembre à Alexandrie, en Egypte.

La sélection seniors, composée d'Azeddine Lagab, Abderrahmane Mansouri, Nassim Saïdi et Hamza Yacine a bouclé les 66 km de cette course en 1h21:12, devançant ainsi le Koweït (1h22:19) et les Emirats arabes unis (1h23:11).

Outre l'Algérie, le Koweït et les Emirats arabes unis, trois autres nations ont pris part à ce contre-la-montre par équipes, à savoir l'Egypte, l'Arabie saoudite et la Libye.

Il s'agit de la troisième médaille pour les Algériens, après celles en or et en argent remportées samedi, respectivement par les sélections juniors garçons et seniors dames, également au contre-la-montre par équipes. Lors de la précédente édition, disputée également en Egypte mais à Sharm El-Sheikh, l'Algérie avait dominé les épreuves en s'adjugeant la première place au classement général avec un total de 17 médailles : 10 or, 4 argent et 3 bronze.

Elite 16 / Demi-finales de la Division Ouest / Samedi: GS Pétroliers (Algérie) - AS Police (Mali) 76-61
FAP (Cameroun) - ABC (Côte d'Ivoire) 18h00
Dimanche :
Finale et match de classement pour la 3e place.

TOURNOI DE L'UNAF U20 : L'Algérie termine sur une défaite face au Maroc (2-1)

La sélection algérienne des moins de 20 ans (U20) s'est inclinée dimanche face à son homologue marocaine (2-1) au stade municipal de Kram (Tunisie), dans le cadre de la 5e et dernière journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF).



Les Marocains ont ouvert le score dès la 2e minute de jeu par Mehdi M'barek, avant que l'Algérie n'égalise grâce à Meurouane Zerrouki (64e). Yacine Tamoudi a donné la victoire aux siens à la 73e minute. Il

s'agit de la deuxième défaite de suite pour les coéquipiers de Mohamed Islam Belkheir, après celle concédée vendredi face à l'Égypte (2-1). Les "Verts" ont remporté leurs deux premiers matchs face à la Tunisie (2-0)

et au Burkina Faso (2-1). La Tunisie (3e, 4 pts) et l'Égypte (1re, 7 pts) s'affrontent en ce moment pour la première place et le titre. La compétition s'est déroulée sous forme de mini-championnat de cinq journées, à l'is-

sue desquelles le premier sera sacré champion.

Dimanche 1er décembre:

Maroc - Algérie 2-1

Tunisie - Égypte (en cours)

Déjà joué :

Première journée:

Maroc - Burkina Faso 0-0

Tunisie - Algérie 0-2

Deuxième journée:

Algérie - Burkina Faso 2-1

Égypte - Maroc 2-0

Troisième journée:

Égypte - Burkina Faso 0-0

Tunisie - Maroc 1-1

Quatrième journée:

Algérie - Égypte 1-2

Burkina Faso - Tunisie 0-1

Classement :

Équipe :	Pts	J
1. Égypte	7	3
2. Algérie	6	4
3. Maroc	5	4
4. Tunisie	4	3
5. Burkina Faso	2	4

LIGUE 1 ALGÉRIENNE (12E JOURNÉE) : Le Chabab reste leader

Le CR Belouizdad a conservé le leadership de la Ligue 1 algérienne de football grâce au précieux nul (2-2) qu'il a ramené de son déplacement chez le MC Alger, en match derby disputé samedi après-midi au stade Omar-Hamadi de Bologhine pour le compte de la 12e journée, ayant vu le CS Constantine surclasser l'ES Sétif (3-1) dans l'autre choc entre voisins.

Le premier but dans le derby algérois a été inscrit par le défenseur mouloudéen Zidane Mebarakou, qui en voulant intervenir sur une chaude alerte belouizdadie à la 35e a tiré sur son propre gardien, et le ballon a fini sa course au fond des filets (0-1).

Le même scénario s'est produit sur l'égalisation du Mouloudia à la 76', puisque c'est en voulant intercepter un centre du capitaine Abderrahmane Hachoud que le défenseur belouizdadi Zakaria Khali a trompé son propre gardien (1-1).

Quoique, la joie des Vert et Rouge a été de courte durée, puisqu'à peine une minute après cette égalisation, le meneur de jeu belouizdadi Amir Sayoud a redonné l'avantage aux visiteurs, d'un tir bien placé après un bel exploit individuel (1-2).

Bien qu'évoluant à l'extérieur, les Rouge et Blanc étaient nettement plus entreprenants que les Mouloudéens et s'étaient procurés plusieurs autres occasions nettes de scorer, mais sans parvenir à les concrétiser.

Une domination qui cependant a baissé en fin de match, notamment, après l'expulsion d'Amir Sayoud, ayant écopé d'un carton rouge à la 86', laissant ses coéquipiers terminer le match à dix contre onze.

Une supériorité numérique dont Le Doyen a fait bon usage, puisqu'à force d'insister, il a fini par arracher l'égalisation, grâce à Hicham Nekkach, qui avait béné-

ficié d'une belle passe de la part du meneur de jeu Abdelmoumène Djabbou (90'+1).

Un nul qui arrange beaucoup plus les affaires du Chabab, car il reste leader avec 25 points, suivi du Mouloudia, dauphin avec 24 unités.

Dans le derby de l'Est, entre le CS Constantine et l'ES Sétif, ce sont les Sannafir qui ont assez facilement pris le dessus, grâce notamment à leur avant-centre Mohamed Amine Abid, auteur d'un doublé aux 37e (sp) et 48e.

Le troisième me constantinois a été inscrit par Abdelhakim Amokrane à la 48e et c'est l'attaquant Houssam-Eddine Gacha qui a sauvé l'honneur pour l'Aigle noir à la 57e. Une importante victoire, qui permet au CSC de se hisser dans la première partie du tableau, avec 18 points, au moment où l'Entente reste coincée dans une inconfortable position de premier reléguable, avec seulement onze unités au compteur.

De son côté, le nouveau promu US Biskra a réussi à ramener un précieux nul de son périlleux déplacement chez le MC Oran (0-0), au moment où les Criquets du CA Bordj Bou Arreridj ont dominé le NA Hussein Dey (1-0), grâce notamment à Youcef Djahnit, auteur du but victorieux à la 85e.

Le carton du jour est à mettre à l'actif de l'AS Aïn M'lila, qui a réussi une éclatante victoire à domicile contre l'USM Bel-abbès (3-0), grâce notamment aux réalisations de Djamel-Eddine Ibouzidène (55') et



Chouïb Debbih (67'), alors que le troisième but M'lili a été inscrit par le défenseur Belabbassien Fateh Achour, ayant trompé son propre gardien à la 65'.

Enfin, la JS Saoura a été tenue en échec à domicile par l'ASO Chlef (0-0), en grande partie à cause du prowess du gardien Mohamed Amine Sahnoun, auteur de plusieurs arrêtes décisifs, dont un penalty qu'il avait brillamment repoussé devant Mohamed Amine Hammia à la 44e.

Une bien mauvaise affaire pour les gars du Sud, qui en cas de victoire auraient pu s'emparer seuls de la troisième marche du podium.

Mais avec ce nul à domicile, ils restent ex-aequo avec le MC Oran, avec 19 points pour chaque club.

Les débats de cette 12e journée se clôtureront avec le déroulement des matchs NC Magra - Paradou AC et USM Alger - JS Kabylie, qui ont été reportés à des dates ultérieures, en raison de la participation du PAC, de l'USMA et de la JSK aux différentes compétitions continentales.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1RE JOURNÉE - GROUPE C) : L'USMA et le WA Casablanca se neutralisent (1-1)

L'USM Alger a été tenue en échec par le club marocain du WA Casablanca 1-1 (mi-temps: 1-0), samedi au stade Mustapha-Tchaker (Blida) pour le compte de la première journée de la phase de poules de la

Ligue des champions d'Afrique de football (groupe C).

Les «Usmistes» ont ouvert le score après cinq minutes de jeu par Abdelkrim Zouari, mais les visiteurs ont remis les pendules à l'heure à la 89e

par Badie Aouk. Le second match du groupe C opposera samedi soir (20h00) les Sud-africains de Mamelodi Sundowns au club angolais de Petro Atletico.

Le deuxième représentant

algérien dans cette prestigieuse compétition, la JS Kabylie, avait entamé son parcours vendredi à Tizi-Ouzou par une victoire face aux Congolais de l'AS Vita Club (1-0), dans le cadre du groupe D.

LIGUE 1 - ES SÉTIF : Les voyants virent au rouge

Habitée à jouer les premiers rôles en Ligue 1 de football, l'ES Sétif traverse depuis le début de la saison une crise de résultats sans précédent, reléguant le champion d'Afrique 2014 à une inquiétante 14e place au classement, à trois journées de la fin de la phase aller.

Sèchement battue samedi dans le derby de l'Est par le CS Constantine (3-1) dans le cadre de la 12e journée, l'Entente est retombée dans ses travers, alors qu'elle restait sur deux matchs sans défaite, sous la conduite du nouvel entraîneur tunisien Nabil Kouki, qui concède par l'occasion son deuxième revers après celui en déplacement face au leader CR Belouizdad (1-0).

Pourtant, rien ne présageait une telle déroute des Sétifiens à Constantine, alors qu'ils sont parvenus, tant bien que mal, à redresser la barre en décrochant 4 points sur 6 possibles.

Sur le plan des statistiques, rien n'augure aussi de lendemains meilleurs pour l'ESS, puisque le secteur défensif reste le maillon faible de l'équipe avec 16 buts encaissés en 12 matchs (1.33 but/match), soit la 3e plus mauvaise défense de la Ligue 1, derrière l'US Biskra (19 buts) et l'USM Bel-Abbès (18 buts).

"Nous aurions aimé poursuivre notre belle série. C'est une défaite amère et difficile à digérer, surtout la manière dont on a encaissé les buts. Nous devons corriger nos erreurs.

J'ai relevé des points positifs qui incitent à l'optimisme", a réagi Kouki à l'issue de la partie.

Avec 11 points au compteur, l'ESS n'est qu'à deux points seulement du premier reléguable, le NC Magra (15e, 9 pts), ce dernier comptant un match en moins à disputer à la maison face à la lanterne rouge, le Paradou AC (16e, 3 pts).

Pour éviter de compliquer davantage leur situation, les coéquipiers de l'attaquant El-Habib Bouguelmouma devront se remettre en question et relever rapidement la tête, à commencer par la réception de l'AS Aïn-M'lila lors de la prochaine journée.

Certains s'interrogent sur le visage amorphe affiché par les Sétifiens, en bute à une crise interne ayant secoué le club depuis l'intersaison, soit depuis l'incarcération de l'ex-président Hacem Hamar pour une affaire de corruption et de fraude sur le foncier.

Hamar a été remplacé par Fahd Halfaya, qui a réussi son premier défi d'apurer les dettes du club, en attendant d'atteindre l'objectif principal du maintien, lui qui a d'ores et déjà annoncé son départ au terme de l'actuel exercice.

L'encadrement technique n'est pas en reste, puisqu'il a été secoué par le départ de l'entraîneur Kheireddine Madoui, démissionnaire à l'issue de la défaite concédée à domicile face à l'ASO Chlef (0-1), pour le compte de la 8e journée.

COUPE D'ALGÉRIE (ZONE EST):

Les résultats du dernier tour régional

Résultats du dernier tour régional de la Coupe d'Algérie de football, zone Est, disputé jeudi et samedi :

Ligue de Constantine / Jeudi :

FC Bir el Arch - IRB Arnati-0 (après prolongation)

MC El Eulma - CB Mila1-2

Samedi :

NRB Grarem - AB Chelghoum Laido-1

CR Village Moussa - NRB Teleghma 0-0 (qualification du CR Village Moussa aux tab)

USM Ain Beida - DRB Tadjenanet 1-2

JSM Skikda - MO Constantine 1-2

Dimanche :

US Chaouia - AS Khroub

Ligue de Batna :

Amel Boussaâda - AB Merouana 4-1

Samedi :

OB Medjana - MSP Batna0-1

M. Oued Chaâba - WR M'sila2-2 (qualification M. Oued Chaâba aux tab)

CRB Ain Yagout - USM Khenchela1-0

Ligue d'Annaba / Samedi :

CRB Dréan - USM Annaba 0-2

ES Guelma - Hamra Annaba1-1 (qualification de l'ES Guelma aux tab)

AS Sabath - IRB El Hadjar2-1

CRB Houari-Boumediene - USM Bouni 2-1

US Tébéssa - NASR El Fedjoudj 0-2.

COUPE D'ALGÉRIE (ZONE CENTRE) :

Les résultats du dernier tour régional

Résultats du dernier tour régional de la Coupe d'Algérie de football, zone Centre, disputé samedi :

Ligue d'Alger :

USM Harrach - ES Ben Aknoun 1-0

IB Khemis El Khechna - IB Lakhdar1-2

NARB Réghaïa - E. Sour Ghozlane 2-3

ERB Ouled Moussa - US Béni Doualao-1

JS Boumerdès - JS Bordj Menail 0-3

JS Tichy - JSM Béjaïa1-3

MO Béjaïa - DRB Barakit-0

Hydra AC - USMD Ben Khedda3-1

Ligue de Blida :

WA Boufarik - SC Ain Defla2-1

ERB Bou Medfaâ - USMM Hadjouti-0

CRB Ain Oussera - CR Zouaia1-2

O. Médéa - USM Blida1-0

RC Arbaâ - MS Chercell2-1

COUPE D'ALGÉRIE (ZONE SUD):

Les résultats du dernier tour régional

Résultats du dernier tour régional de la Coupe d'Algérie de football, zone Sud, disputé samedi :

Ligue de Ouargla :

O. Magrane - IRB Aflou qualification de l'O. Magrane après le forfait de l'IRB Aflou

CR Béni Thour - NRB Touggourt1-1 (qualification du CR Béni Thour aux tab)

NT Souf - ASB Metlili1-0

IR Beriane - US Soufo-0 (qualification de l'US Souf aux tab)

Ligue région Sud-Ouest :

US Naama - IR Mecheria 1-1 (qualification de l'IR Mecheria aux tab)

NRC Hattaba Adrar - CRB Adrar0-1

SC Mecheria - URB Taghit2-1

IRB Fenoughil - MC El Bayado-1 (après prolongation).

APS

LIGUE 2/RC RELIZANE :
L'entraîneur Ighil exige du renfort pour jouer l'accession

L'entraîneur du RC Relizane, Meziane Ighil, a conditionné l'accession de son équipe en Ligue 1 de football par un renforcement de son effectif cet hiver, alors que le club est actuellement interdit de recrutement.

Le coach du Rapid, qui s'exprimait devant la presse à l'issue du match perdu aux tirs au but contre l'ASM Oran, samedi dans le cadre du dernier tour régional de la Coupe d'Algérie, a estimé que l'effectif dont il dispose «a besoin de renfort».

«L'engagement de nouveaux joueurs est plus que nécessaire à l'occasion du mercato hivernal qui va s'ouvrir très bientôt. Nous avons d'ailleurs vérifié à nos dépens ce besoin lors de ce match de coupe puisque l'absence de certains joueurs nous a mis dans l'embarras», a déclaré l'ancien sélectionneur et directeur technique national. Mais le vœu de Meziane Ighil risque de ne pas être exaucé en raison de l'interdiction de recrutement dont fait l'objet son équipe de la part de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNLR). Une mesure qui concerne aussi pas moins de 14 autres formations du deuxième palier. Et pour lever cette interdiction, il appartient à la direction du RCR de s'acquitter de ses dettes envers d'anciens joueurs de son



effectif, alors que la situation financière actuelle ne le permet pas. Pis, le président du club, Mohamed Hamri, trouve toutes les peines du monde pour régler les arriérées de salaires de ses joueurs qui, las d'attendre, ont boycotté les dernières séances d'entraînement ayant précédé le match de coupe contre l'ASMO et ont failli aussi déclarer forfait pour

ce rendez-vous. Le président du «Rapid» et son entraîneur avaient été reçus récemment par le wali de Relizane, Nacera Brahimi. Cette dernière avait donné des assurances à ses hôtes afin d'aider le club à surmonter la conjoncture difficile qu'il traverse actuellement sur le plan financier, rappelle-t-on. Le RCR, qui table sur un retour en Ligue 1 dès la fin de

la saison et mettre par là même fin à trois années de présence dans l'antichambre de l'élite, occupe la troisième place au classement de la Ligue 2 après 13 journées. Personne dans le club ne veut rater cette aubaine surtout que pour cet exercice, quatre équipes accèderont au lieu de trois comme ce fut le cas lors des précédentes saisons.

ALLEMAGNE (14E JOURNÉE):
Leipzig seul en tête, Dortmund gagne et sauve Favre

Leipzig a provisoirement pris seul le commandement de la Bundesliga samedi en s'imposant 3-2 chez la lanterne rouge Paderborn, alors que Dortmund a -- provisoirement aussi -- sauvé la tête de son entraîneur Lucien Favre en battant 2-1 le Hertha Berlin, lors de la 13e journée.

Réduit à 10 juste avant la pause par l'exclusion de Mats Hummels, le Borussia a fait preuve de caractère pour sauver un 2-1 acquis en première période.

Dortmund (24 pts) en treize journées, est désormais cinquième à 4 points du RB Leipzig (27 pts).

Mais Moenchengladbach, en tête avec 25 unités avant cette journée, peut reprendre son fauteuil de leader dimanche en recevant le 4e Fribourg.

Le Bayern Munich (24 pts), qui accueille Leverkusen, peut de son côté revenir à hauteur du RB.

CHAMPIONNAT CHINOIS:
Guangzhou Evergrande remporte le 8^e titre de son histoire

Guangzhou Evergrande, dirigé sur le banc par Fabio Cannavaro, a remporté son 8e titre du championnat de Chine de football, alors que le technicien italien a frôlé le limogeage quelques semaines plus tôt.

Evergrande, qui n'avait besoin que d'un match nul pour valider son titre, a fini la saison

en beauté avec une victoire 3-0 face au Shanghai Shenhua.

Le club remporte ainsi son huitième titre national après les sept trophées consécutifs obtenus entre 2011 et 2017. Cette victoire de Guangzhou prive le Beijing Guoan, entraîné par l'ancien coach de Lyon Bruno Genesio, du titre. Bien que

vainqueurs 3-2 de leur dernier match de la saison face au Shandong Luneng, les joueurs de Genesio finissent deuxième du championnat. Ce premier titre dans la carrière d'entraîneur de Cannavaro intervient quelques semaines seulement après que le Ballon d'or 2006 a été publiquement critiqué

par la direction du club pour sa «faible capacité à corriger ses erreurs». L'ancien joueur de la Juventus de Turin et du Real Madrid avait auparavant dû suivre, fin octobre, une «formation à la culture d'entreprise», et avait été remplacé sur le banc par le capitaine de l'équipe, Zheng Zhi.

LIGUE 1 DE FRANCE:
6^e but pour l'Algérien Andy Delort

L'international algérien de Montpellier Andy Delort, titulaire face à Amiens (4-2) samedi soir pour le compte de la 15e journée du Championnat de France de football, a marqué à l'occasion son sixième but depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues.

Delort (28 ans) n'a laissé aucune chance au gardien adverse, Régis Gurtner, sur une très grosse frappe à la 67e minute de jeu. Les joueurs montpelliérains pointent désormais à un seul point du podium.

Ils affronteront le premier relégué, Dijon, lors de la prochaine journée de championnat.

L'attaquant algérien et champion d'Afrique avec les «Verts», qui était absent des terrains depuis le 5 octobre pour blessure, avait fait un retour gagnant face à Nancy (3-2), inscrivant un des trois buts de son équipe en Coupe de la Ligue.



Une revalorisation XXL de salaire au Real Madrid

Rouage essentiel de Zinedine Zidane, Casemiro serait payé « au lance pierre » au regard de ses coéquipiers et de son importance dans le jeu. A part N'Golo Kanté, difficile de trouver milieu défensif plus solide et constant que Casemiro. Pas étonnant de voir Zidane lui faire une confiance aveugle depuis quatre ans. Mais pour autant, le Brésilien n'est pas récompensé à sa juste valeur. Pendant que Bale, Hazard et Kroos émergent à 15 millions d'euros par saison, Casemiro ne touche que 3 millions d'euros ! Une anomalie que le Real Madrid devrait corriger rapidement en prolongeant le contrat de Casemiro, avec une très grosse revalorisation de salaire à la clé.



De Gea admet un "manque de qualité"

Neuvième de Premier League, à neuf points du Top 4, Manchester United réalise un début de saison décevant. Réfutant un manque d'envie des joueurs, le gardien mançunien David De Gea (29 ans, 14 matchs toutes compétitions cette saison) pointe surtout un manque de qualité dans l'effectif. "Je ne pense pas que ce soit par manque d'effort. Les garçons laissent tout sur le terrain lors des entraînements. Vous pouvez signaler un manque de qualité dans certains domaines, mais certainement pas de combat", explique l'Espagnol à Sky Sports. "Il nous manque ces petites choses qui nous feraient remonter, comme à Sheffield (3-3) lors de la dernière journée, mais pour le moment, nous ne sommes pas assez cohérents, il y a beaucoup à apprendre et à améliorer", ajoute De Gea.

Neymar remonté en interne

Juan Bernat s'est exprimé au sujet de la situation de son coéquipier Neymar au Paris Saint-Germain.

Décidément, la carrière de Neymar est loin d'être un long fleuve tranquille. Après l'interminable feuilleton estival au cours duquel il a été lié au FC Barcelone, au Real Madrid ou à la Juventus, le numéro 10 du Paris Saint-Germain a dû affronter la colère de ses propres supporters, avant de rechuter à cause d'une blessure. De retour, il a été mis sur le banc par Thomas Tuchel lors du choc face au Real Madrid en Ligue des Champions (2-2), ce qu'il n'aurait pas vraiment apprécié.

Invité de Rothen Régale ce vendredi, Juan Bernat a tenu à calmer les choses autour de Neymar. « Tout va bien, il est à 100% avec l'équipe » a expliqué le latéral gauche du Paris Saint-Germain, au micro de RMC Sport. « Il sort d'une période compliquée avec sa blessure et il a besoin de matchs pour reprendre le rythme. C'est normal et il va le retrouver. Il est très heureux avec nous, tout va bien ».

Platini recadre De Bruyne

Le joueur de Manchester City s'était plaint avec véhémence du manque de suspense autour du tirage au sort, qui sera effectué aujourd'hui. Dans le cas de la Belgique, la nation sait déjà qu'elle jouera contre le Danemark et la Russie. Michel Platini a défendu la formule de l'Euro, qui se jouera dans de nombreuses villes : "Je suis à l'origine du concept de l'Euro 2020, j'ai participé au choix des villes, mais le tirage au sort, ce n'est pas moi. Mais bon, si les Belges voulaient jouer à la maison, ils n'avaient qu'à construire leur nouveau stade à temps ! Bruxelles devait accueillir des matches, et il a fallu les réattribuer à Londres. Que De Bruyne aille se plaindre auprès des hommes politiques de son pays."



Herrera aime la classe du club

Libre après la fin de son contrat avec Manchester United, le milieu de terrain Ander Herrera (30 ans, 6 matchs en L1 cette saison) a décidé de s'engager avec le Paris Saint-Germain l'été dernier. Heureux de son choix, l'Espagnol a évoqué sa joie d'évoluer au sein du champion de France en titre. "L'image du club au niveau mondial se situe dans le Top 5. Je joue d'évaluer au niveau mondial et de devenir meilleur chaque jour. Moi j'aime beaucoup l'ambition qu'a le club de progresser chaque année. Et l'image du club, d'un point de vue extérieur, me plaît également beaucoup. C'est celle d'un club avec de la classe, de l'élégance, une aura spéciale", a estimé l'ancien joueur de l'Athletic Bilbao pour PSG TV.

Perez a un plan pour Pogba

Le Real Madrid préparerait une offre pour tenter de convaincre Manchester United de lui céder le milieu de terrain Paul Pogba.

L'été dernier, Zinedine Zidane espérait pouvoir accueillir Paul Pogba mais son président Florentino Perez n'avait pas montré une volonté féroce de satisfaire l'envie de son entraîneur. Le joueur était pourtant prêt à rejoindre Madrid mais aucun accord n'a pu être trouvé avec Manchester United. Le patron du Real va-t-il accélérer sur ce dossier en janvier, alors que le milieu de terrain de 26 ans n'a plus joué depuis fin septembre à cause d'une blessure ?

El Desmarque le croit. Selon le média espagnol, les Merengues auraient même pensé à une solution permettant de baisser le prix demandé par les Red Devils (estimé à 150 millions d'euros) pour libérer le champion du monde 2018. L'idée serait de proposer 85 millions d'euros plus deux joueurs, le milieu de terrain colombien James Rodríguez (5 titularisations cette saison) et l'attaquant Mariano Diaz (aucun match joué cette saison). Cette offre sera-t-elle de nature à convaincre les Red Devils ?



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général Abdelmajjid CHERBAL

Directeur de la rédaction Abdelmajjid TAREB

Publicité : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Redaction Administration : 43, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TEL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ALGÉRIE-MONDE ARABE
Le Conseil de la nation prend part à une conférence parlementaire sur la discrimination basée sur le genre

Une délégation parlementaire représentant le Conseil de la nation, prend part, les 1^{er} et 2 décembre, à Amman (Jordanie) à une conférence parlementaire sur la discrimination basée sur le genre-rencontre des parlementaires arabes, indique un communiqué du Conseil. La conférence est organisée par la coalition des femmes parlementaires arabes, en coordination avec la chambre des députés jordannienne, précise le communiqué. L'ordre du jour de la conférence comprend l'examen de plusieurs thèmes notamment «l'action du parlement dans la promotion des droits de la femme», «l'action des associations dans la lutte contre les violences à l'égard de la femme et la promotion de ses droits» et «la discrimination basée sur le genre en Jordanie: études de comparaison». La délégation du Conseil de la nation est composée de la vice-présidente du Conseil de la nation, Louisa Chachoua et de la sénatrice Mokhtaria Chentouf.

Le président de l'APN reçoit le rapport annuel sur les droits de l'homme en Algérie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine a reçu, dimanche à Alger, le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Bouzid Lazhari qui lui a remis le rapport annuel sur les droits de l'Homme en Algérie au titre de l'année 2018, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. Cette audience intervient en application des dispositions de l'article 199 de la Constitution qui stipule, dans son alinéa 4, que le Conseil élabore un rapport annuel qu'il adresse au président de la République, au Parlement et au Premier ministre, a précisé le communiqué.

MDN

Identification du troisième terroriste abattu en novembre à Tipasa

Le troisième terroriste abattu, lors de l'opération menée début novembre par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Damous (Tipasa), a été identifié, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et à l'issue de l'expertise scientifique, il a été procédé à l'identification du troisième terroriste abattu lors de l'opération menée par des détachements de l'ANP, entre le 3

et le 6 novembre 2019, dans la localité de Djebel El-Riacha, commune de Damous, wilaya de Tipasa (1ère Région militaire). Il s'agit du terroriste Bader Radja, dit «Ahmed Mekced», qui avait rallié les groupes terroristes en 2007», précise-t-on de même source. Cette opération avait permis «la neutralisation de trois (3) dangereux terroristes et la saisie d'un lot d'armement et de munitions», rappelle le communiqué. Dans le cadre de la lutte

contre la contrebande et la criminalité organisée, et «lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset (6ème RM) et Djinet (4ème RM), des détachements de l'ANP ont intercepté, le 30 novembre 2019, deux (2) individus et saisi 300 grammes de dynamite, 2 mètres de cordon détonant, des outils de détonation, ainsi qu'un camion chargé de mélange de pierres et d'or brut», tandis que des Garde-frontières «ont saisi 1,1 kilogramme de kif traité, et ce, suite à

une patrouille de fouille et de recherche menée près de la bande frontalière à Tlemcen (2ème RM)». Par ailleurs, des unités de Garde-côtes «ont déjoué à Oran et Ain Témouchent (2ème RM), des tentatives d'émigration clandestine de 35 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale», alors que «sept (7) autres candidats à l'émigration, dont l'embarcation a chaviré, ont été secourus à 2 miles marins au nord-est de Béni Saf (2ème RM)».

EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION À DJELFA

M. Rabehi appelle la population à participer massivement à la Présidentielle du 12 décembre

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassane Rabehi, a appelé hier, depuis Djelfa, les citoyens de cette wilaya à aller massivement aux urnes le 12 décembre.

«En accomplissant leur devoir électoral, à l'instar de tous les Algériens, les citoyens de Djelfa auront contribué à la construction de leur avenir dans le cadre d'un Etat serein et souverain, basé sur la bonne gouvernance pour la prise en charge des préoccupations du peuple et le développement de notre Algérie, dont nous n'avons de pays de rechange», a déclaré le ministre lors de sa visite dans cette wilaya. «Notre prochain rendez-vous électoral consacrerait le choix de notre peuple qui a décidé de barrer la route aux ennemis de l'Algérie, dont les plans malveillants et les complots diaboliques, tant apparents qu'occultes, ont été déjoués par l'Armée nationale populaire (ANP)», a-t-il ajouté. Il a souligné, dans ce sens, que «l'Etat a fait de la contribution au succès de cette élection une priorité, en mobilisant toutes les compétences humaines qualifiées et tous les moyens matériels et techniques modernes, afin de montrer l'honorable image de l'Algérie et sa capacité à organiser et à gérer les grands événements quelles que soient les circonstances et les difficultés». «L'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), a réitéré sa loyauté aux principes de la Déclaration du 1er Novembre par ses constantes positions de principe, illustrées à travers l'adoption des choix du peuple et son accompagnement jusqu'à leur concrétisation dans le cadre de l'unité et la sécurité totale», a-t-il affirmé. «Parallèlement à cette consacra-

tion du lien indéfectible avec le peuple, l'ANP n'a eu de cesse de se tenir prête et mobilisée pour la préservation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays ainsi que ses décisions souveraines qui n'acceptent guère de diktats d'où qu'ils proviennent», a encore dit M. Rabehi. Dans ce cadre, le ministre de la Communication a estimé que «la responsabilité de la défense du pays et la contribution à son développement est une responsabilité participative et partagée par nous tous, individus et institutions, au nom de la morale et du devoir à partir de la cellule familiale même, dont le rôle est important dans l'éducation des générations. Des générations fières de leurs identités et de leur authenticité et en mesure de promouvoir leur pays grâce aux connaissances et compétences scientifiques et culturelles qu'ils auront acquises». Soulignant la contribution des autres institutions et organes, au niveau central et local, au soutien de ce rôle en appui à l'avancement du pays sur la voie de nouveaux processus et perspectives à même de restituer au citoyen sa dignité et conduire l'Algérie vers le progrès et la prospérité», M. Rabehi a précisé que le secteur de la Communication «veille à s'acquitter de son devoir dans l'information du citoyen en toute crédibilité et avec professionnalisme, en focalisant la lumière sur l'effort de développement et en accompagnant les développements de la situation dans le pays et dans le monde qui



nous entoure». Le Porte-parole du Gouvernement a indiqué par ailleurs que la décision portant création de 44 circonscriptions administratives dans les Hauts plateaux et la promotion de dix (10) wilayas déléguées du Sud en nouvelles wilayas, vient «consolider l'approche de rapprochement de l'administration du citoyen et impulser une efficace dynamique de développement au niveau local, dans le cadre de la coopération et du partenariat entre wilayas». Il a ajouté, dans le même cadre, que le nouveau découpage administratif contribuera à «la restructuration des secteurs et à l'amélioration du niveau de per-

formance des services public, ce qui permettra de relancer l'économie nationale et de créer de nouveaux emplois en faveur des enfants de l'Algérie à travers tout le territoire national». En conclusion le ministre a exprimé le vœu de voir la corporation médiatique, au niveau local et national, «consacrer davantage le professionnalisme dans l'appui aux efforts du gouvernement en matière de développement et accompagnement de la réalité et des aspirations de la wilaya de Djelfa, qui constitue un trait d'union entre les régions du nord et du sud, et de l'est et de l'ouest et un pôle économique et commercial prometteur».

ALGÉRIE-ONU

Signature du Cadre de coopération stratégique révisé (2019-2021) entre l'Algérie et le Système de l'ONU

Le ministère des Affaires étrangères (MAE) et le Bureau de la coordination du système des Nations unies en Algérie ont procédé dimanche à la signature du Cadre de coopération stratégique (GDSC) du système des Nations Unies (SNU) avec l'Algérie 2019-2021 dans sa version révisée, a indiqué hier un communiqué du MAE. Ce cadre de coopération stratégique 2019-2021, signé au siège du ministère des Affaires étrangères, est «le résultat de la revue à mi-parcours 2016-2020, engagée depuis septembre 2018». Il a été

adopté dans le cadre d'une «approche consensuelle et participative» ayant impliqué tous les départements ministériels et institutions nationales, lors d'une réunion Comité exécutif du GDSC, le 13 novembre 2019, précise la même source. Il constitue «l'outil principal de programmation des activités opérationnelles des agences, fonds et programmes du système des Nations unies activant en Algérie». Ce dernier a retenu comme axes de coopération la réalisation des principaux objectifs tracés avec le système des Nations unies, à savoir: «œu-

vrer pour l'appui à la diversification de notre économie, soutenir le développement social, renforcer la place de la femme dans la société, et améliorer la protection de l'environnement et la bonne gouvernance». Ce cadre signé donnera ainsi une «nouvelle impulsion» à l'appui fourni par le système des Nations unies aux efforts du Gouvernement algérien dans sa politique de développement visant l'atteinte de l'Agenda de 2030 et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD), ajoute le communiqué.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Identification du troisième terroriste abattu en novembre à Tipasa

Le troisième terroriste abattu, lors de l'opération menée début novembre par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Damous (Tipasa), a été identifié, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et à l'issue de l'expertise scientifique, il a été procédé à l'identification du troisième terroriste abattu lors de l'opération menée par des détachements de l'ANP, entre le 3

et le 6 novembre 2019, dans la localité de Djebel El-Riacha, commune de Damous, wilaya de Tipasa (1ère Région militaire). Il s'agit du terroriste Bader Radja, dit «Ahmed Mekced», qui avait rallié les groupes terroristes en 2007», précise-t-on de même source. Cette opération avait permis «la neutralisation de trois (3) dangereux terroristes et la saisie d'un lot d'armement et de munitions», rappelle le communiqué. Dans le cadre de la lutte

contre la contrebande et la criminalité organisée, et «lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset (6ème RM) et Djinet (4ème RM), des détachements de l'ANP ont intercepté, le 30 novembre 2019, deux (2) individus et saisi 300 grammes de dynamite, 2 mètres de cordon détonant, des outils de détonation, ainsi qu'un camion chargé de mélange de pierres et d'or brut», tandis que des Garde-frontières «ont saisi 1,1 kilogramme de kif traité, et ce, suite à

une patrouille de fouille et de recherche menée près de la bande frontalière à Tlemcen (2ème RM)». Par ailleurs, des unités de Garde-côtes «ont déjoué à Oran et Ain Témouchent (2ème RM), des tentatives d'émigration clandestine de 35 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale», alors que «sept (7) autres candidats à l'émigration, dont l'embarcation a chaviré, ont été secourus à 2 miles marins au nord-est de Béni Saf (2ème RM)».